

OPERATIONAL PROGRAMME UNDER THE 'INVESTMENT FOR GROWTH AND JOBS' GOAL

CCI	2014FR16M2OP004
Title	Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Version	1.0
First year	2014
Last year	2020
Eligible from	1 janv. 2014
Eligible until	31 déc. 2023
EC decision number	
EC decision date	
MS amending decision number	
MS amending decision date	
MS amending decision entry into force date	
NUTS regions covered by the operational programme	FR83 - Corse

1. STRATEGY FOR THE OPERATIONAL PROGRAMME'S CONTRIBUTION TO THE UNION STRATEGY FOR SMART, SUSTAINABLE AND INCLUSIVE GROWTH AND THE ACHIEVEMENT OF ECONOMIC, SOCIAL AND TERRITORIAL COHESION

1.1 Strategy for the operational programme's contribution to the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and to the achievement of economic, social and territorial cohesion

1.1.1 Description of the programme's strategy for contributing to the delivery of the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth and for achieving economic, social and territorial cohesion.

La stratégie du Programme Opérationnel a été construite en s'appuyant sur les documents suivants :

- **Le cadre stratégique communautaire**, qui fixe les principes d'affectation pour les fonds européens structurels et d'investissement. Ce dernier repose
 - en premier lieu sur les orientations issues de la stratégie communautaire « Europe 2020 »,
 - du cadre stratégique commun 2014-2020 (mars 2012),
 - du Position Paper des services de la Commission sur le développement d'un Accord de Partenariat et de programmes en France pour la période 2014-2020 (novembre 2012),
 - et de l'ensemble des règlements communautaires adoptés le 17 décembre 2013 (Règlement Général UE n°1303/2013 et les Règlements Spécifiques FEDER FSE n°1301/2013 et 1304/2013 du Parlement et du Conseil du 17 décembre 2013)
- **L'Accord de partenariat** France transmis à la Commission Européenne le 31 décembre 2013
- Les **enjeux régionaux issus du Diagnostic Territorial Stratégique** transmis à la DATAR en octobre 2012 et finalisé le 30 mars 2013
- **Les différents schémas et documents stratégiques adoptés par l'Assemblée de Corse** (SDAGE et SRCAE de Corse, Schéma Directeur des Investissements Ferroviaires, les PRDF, CPRDF, Schéma d'Aide à la Vie Etudiante, Schéma régional de l'Intelligence Economique, les Feuilles de Route de l'Action Economique, et des grandes Orientations du Tourisme, le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Corse ...)
- Les travaux d'élaboration du **PADDUC**, (Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse). Ce document définit une stratégie de développement durable du territoire en fixant les objectifs de la préservation de

l'environnement de l'île et de son développement économique, social, culturel et touristique.

- la **concertation avec le partenariat régional** (phase de rédaction du PO/ contributions écrites)

1. Etat des lieux et stratégie d'intervention du PO FEDER / FSE

La situation de la Corse est aujourd'hui encore contrastée et fragile. En dépit des progrès enregistrés depuis ces dix dernières années, des faiblesses structurelles subsistent, auxquelles l'intervention du FEDER et du FSE chercheront à apporter des réponses. L'intervention de ces fonds s'inscrit dans un contexte particulier qu'est celui de l'insularité de la Corse et des défis particuliers qu'il implique.

A- Répondre au défi du maintien de la cohésion sociale et territoriale

1. Un accroissement démographique....

La population de la Corse s'élevait à 316 578 habitants en 2011. Bien que l'île fasse preuve de l'une des plus fortes croissances démographiques en France, elle reste encore aujourd'hui la région française la moins peuplée.

Par ailleurs, en dépit de cette dynamique, l'île est confrontée au défi du vieillissement de sa population : avec une part des moins de 20 ans sensiblement inférieure à la moyenne nationale et un nombre de plus de 75 ans plus élevé, **la Corse est aujourd'hui une « région âgée »**. Si cette tendance se poursuit, d'ici 2040 un habitant sur trois devrait avoir plus de 65 ans. Cette situation nécessite de trouver des solutions pour maintenir voire attirer sur l'île de la main d'œuvre disponible afin de soutenir les activités économique, ainsi que de développer et mettre à disposition des services pour les seniors.

2.qui accompagne une répartition spatiale fortement polarisée sur le littoral et autour de quelques grands centres urbains

A ces enjeux, vient s'ajouter une **répartition spatiale déséquilibrée sur l'île : plus de 80 % de la population se concentre en effet sur 20 % du territoire**, c'est-à-dire essentiellement sur le littoral et dans les deux grandes agglomérations d'Ajaccio et de Bastia. La densité de population y est 5 fois plus importante qu'ailleurs sur le territoire et ce phénomène ne cesse de s'accroître. Il en résulte un dépeuplement progressif de l'espace rural, bien que la population y demeure encore en plus forte proportion que dans les régions métropolitaines (39%). Ces transferts de population ont profondément bouleversé l'organisation de l'espace traditionnel, ce qui représente un défi **en termes de maintien de la cohésion et de l'équilibre territorial sur l'île**.

A côté des deux grandes aires urbaines formées par Bastia et Ajaccio regroupant 42% de la population et 53% des emplois insulaires, ainsi que de Corté - ville universitaire -, six

aires plus petites constituent également l'armature urbaine du Territoire. Le PADDUC, adopté en 2014, a identifié au regard de la diversité des fonctions et usages deux niveaux complémentaires de cette armature :

- **Les pôles urbains secondaires**, qui offrent des services et équipements répondant aux besoins supérieurs à intermédiaires des habitants. Il s'agit de pôles d'influence intra-départementale tels que Calvi, Ile Rousse, Bonifacio-Figari-Porto Vecchio et Propriano –Sartène.
- **Les pôles de services intermédiaires**, qui sont d'influence micro-régionale et qui structurent le développement de leurs bassins de vie, en complément ou alternative aux pôles urbains secondaires. Il s'agit de Grosseto-Prugna, Vico, Saint Florent, Penta di Casinca, Cervione, Aléria et Ghisonaccia.

Le maillage territorial ainsi renforcé autour de ces centres, ne doit pas occulter le fait que le rayonnement de ces aires urbaines et intermédiaires **n'atteint pas la moitié du territoire régional**.

La périurbanisation croissante, et les mouvements de population qu'ils entraînent, liés à la faiblesse de l'intégration intercommunale peuvent être source de **déséquilibres territoriaux ainsi que d'inégalités en termes d'accès aux services pour les populations**. De fait, les temps d'accès aux équipements et aux services sont supérieurs à ceux mesurés sur le continent.

Le renforcement du maillage territorial par ces centres urbains est cependant en cours. Cette dynamique doit donc être accompagnée pour améliorer la mobilité sur le territoire ainsi que l'accès aux services à la population, aux entreprises, et in fine contribuant à l'attractivité du territoire.

3. Un risque de décrochage dans les quartiers fragiles de ces zones urbaines

Si moins de 1% du territoire est concerné par l'une des 5 Zones Urbaines Sensibles régionales, c'est pourtant environ 10% de la population corse qui y réside. Ces publics, plus fortement précarisés, sont confrontés à de multiples difficultés : revenus plus faibles, difficultés d'accès à un emploi durable, inégalités d'accès aux services publics, plus forte dépendance aux prestations sociales, mobilités réduites... Ces facteurs peuvent à terme aggraver la fracture sociale en région.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE à ce défi

Il est essentiel pour maintenir une cohésion et un développement territorial équilibré de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement des populations résidentes dans les quartiers fragiles afin de leur faciliter l'accès à la formation, à l'emploi, à des services de proximité, ... et améliorer le confort de vie dans ces zones urbaines.

Dans le cadre de l'axe prioritaire n°6, le FEDER aura pour objectif de « renforcer la cohésion dans les territoires urbains » et de ce fait interviendra directement par le financement de projets contribuant à la redynamisation de certains territoires précaires de

l'île (OT 9) notamment par le biais d'actions incluses dans des politiques urbaines intégrées (santé, économie de proximité, EES, espaces publics, ...).

4.L'aménagement numérique facteur clé pour répondre à ces défis

Le numérique constitue pour la Corse, une réelle opportunité de développement en matière économique sociale et culturelle, un vrai levier de transformation de la société insulaire.

Afin que le numérique joue pleinement son rôle de catalyseur de développement et d'émancipation il est nécessaire d'agir simultanément sur 3 composantes :

1. Les infrastructures de réseaux de télécommunication,
2. Le déploiement de services numériques innovants et performants,
3. Enfin le développement des usages numériques au sein de toutes les couches de la population.

La combinaison de ces trois composantes constitue le terreau fertile d'un développement numérique maîtrisé et non subi. Elle garantit une combinaison vertueuse entre les projets, les hommes et les territoires au service de l'inclusion des populations et de la reconnaissance de la Corse dans la société de la connaissance et du savoir.

Ainsi, le Développement numérique du territoire insulaire offre deux opportunités :

1. **Il constitue un levier de croissance pour les acteurs économiques**, cet enjeu étant d'autant plus fort dans le cadre insulaire qu'il contribue à l'atténuation des contraintes liées à la géographie. Il représente par ailleurs une opportunité pour le tissu des PME et TPE locales en matière de compétitivité et pour le développement d'une filière économique d'avenir autour de l'offre de services numériques en région ;
2. **Il représente un facteur de cohésion sociale** permettant d'assurer l'équilibre territorial entre zones urbaines et zones rurales, et d'offrir des voies de développement nouvelles au regard des mutations sociales d'envergure (vieillissement de la population, désertification en milieu rural, ...).

Le déploiement du très haut débit et de la fibre optique à l'abonné hors des zones d'intervention des opérateurs privés constituent un enjeu majeur pour le développement de la Corse, la garantie d'un équilibre territorial préservé, en même temps qu'un choix technique d'avenir. Ce déploiement s'inscrit dans les orientations du Schéma Directeur Territoriale d'Aménagement Numérique de la Corse approuvé par l'Assemblée de Corse en juillet 2012.

En matière d'infrastructures, des progrès ont été fait en matière de haut débit. Toutefois bien que 99,3% des foyers insulaires aient accès à une offre haut-débit, certains territoires restent encore mal desservis et souffrent d'une mauvaise qualité des liaisons. Ainsi, plus

de 19,5% des foyers et des entreprises sont proches d'une situation de fracture numérique. Ce taux atteint près de 27% hors des villes de Bastia et d'Ajaccio. De fait, aujourd'hui la qualité de la desserte et de l'offre de services est très fluctuante voire parfois insuffisante au vu des besoins des acteurs économiques et de la population.

Les efforts d'amélioration des débits du réseau cuivre doivent désormais laisser la place à une politique d'infrastructure tournée vers l'avenir et la desserte très haut débit de la Corse[AC1] .

Le déploiement du très haut débit et de la fibre optique à l'abonné hors des zones d'intervention des opérateurs privés constituent un enjeu majeur pour le développement de la Corse, la garantie d'un équilibre territorial préservé, en même temps qu'un choix technique d'avenir. Ce déploiement s'inscrit dans les orientations du Schéma Directeur Territoriale d'Aménagement Numérique de la Corse approuvé par l'Assemblée de Corse en juillet 2012.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE à ce défi

Accompagner le développement du numérique, levier clé pour un territoire fortement marqué par sa géographie

Le FEDER pourra accompagner les investissements nécessaires pour remédier au besoin de montée en qualité des infrastructures numériques, en privilégiant le très haut débit et la fibre optique à l'abonné, dans les zones où l'initiative privée fait défaut. Le déploiement de plaques très haut débit avec fibre optiques à l'abonné (FTTH) dans les zones périurbaines et pôles urbains secondaires définis par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PADDUC 2014 sera privilégié. Ces plaques interconnectées en elles en fibre optique seront à terme susceptibles d'attirer des offres de raccordement très haut débit à forte valeur ajoutée.

Aussi, le développement des infrastructures doit être complété d'une vision du développement des services et usages numériques. L'émergence de services et usages numériques à forte valeur ajoutée conditionnent désormais le développement des territoires, la capacité de la Corse à s'inscrire durablement dans le mouvement d'une société de la connaissance et du savoir. Ces services et usages sont potentiellement un facteur de rééquilibrage des territoires et de revitalisation des zones enclavées.

Le FEDER interviendra sur deux aspects clés du développement du numérique en termes d'infrastructures et équipements, de services et de développement de la filière sur le territoire (axe prioritaire n° 2 et n°3, OT 2 et OT 3) :

- d'une part la mise à disposition d'une infrastructure régionale en fibres optiques permettant aux zones d'enjeux prioritaires où l'initiative privée fait défaut de disposer du très haut débit ;
- d'autre part le renforcement des usages dans les domaines de l'e-santé, de l'e-formation et de l'e-administration par l'augmentation de l'offre et la structuration des acteurs dans ces domaines.

A terme, ces investissements fourniront aux acteurs du numérique régional les outils nécessaires à leur développement et au renforcement de leur positionnement sur le marché extra-insulaire et la consolidation d'une économie du numérique sur le territoire Corse.

B - Répondre aux enjeux spécifiques du développement de l'économie et de la connaissance en Corse

1. Une recherche publique à consolider et à ouvrir sur le tissu économique régional

La R&D publique régionale dispose de nombreux atouts :

- Des thématiques de recherche qui correspondent aux dynamiques économiques malgré des collaborations public / privé très limitées ;
- Des formations supérieures de plus en plus performantes et compétitives et des partenariats avec des régions voisines via la participation au PRES euro-méditerranée ;
- Le développement d'outils d'innovation bénéficiant d'une forte reconnaissance des autres acteurs de la recherche (projets collaboratifs d'envergure, plateformes de recherche, ...) ;
- Une structuration des acteurs économiques du territoire en cours ;
- Une forte activité des acteurs publics de l'innovation ;

Pourtant, elle souffre de plusieurs faiblesses qui limitent sa participation à l'effort de recherche national (6 brevets déposés en 2011, soit moins de 1% du total national. Les dépenses de R&D au niveau régional ne représentent que 0,21% du PIB, loin des 3% cible définis dans le cadre de la stratégie UE 2020. Le nombre total de chercheurs reste également réduit comparativement à la population de l'île : 1,03 ETP pour 1000 salariés en 2006. Cela présente des risques pour le maintien des capacités et compétences de recherche publique sur le territoire et les valorisations économiques engagées ces dernières années. C'est par l'insertion dans des réseaux nationaux et internationaux, la recherche de nouveaux partenaires et l'arrivée de compétences sur l'île, que la R&D publique pourra rester compétitive dans ces domaines prioritaires.

Parallèlement, la recherche publique, dont la qualité est reconnue, fait preuve de faibles liens avec les entreprises, malgré le fait que ses activités soient en accord avec la dynamique économique de l'île. De fait, les activités de transfert et de valorisation de la recherche restent limitées.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Renforcer les liens entre la recherche publique et le tissu économique régional pour permettre une diffusion de l'innovation

Il est nécessaire de renforcer les atouts dont dispose déjà la recherche publique afin d'accroître sa performance et d'accompagner la valorisation au profit du tissu

économique corse. C'est en lui permettant de disposer d'infrastructures, équipements et compétences nécessaires à la réalisation de projets exemplaires, en lien avec les besoins de l'économie régionale, notamment liés aux domaines stratégiques régionaux, que la Corse pourra tendre vers la réalisation des objectifs UE 2020. L'enjeu de la diffusion des expertises de la recherche publique vers le tissu économique régional sera un point d'attention majeur dans les années à venir.

Afin de répondre à ces enjeux, les actions soutenues par le FEDER accompagneront la performance et la visibilité de la R&D publique (axe n°1, OT 1), ainsi que l'accroissement de la diffusion de ses résultats vers le tissu économique par :

- le développement des capacités matérielles des centres de recherche ;
- l'augmentation des compétences disponibles en région ;
- l'élévation du nombre d'expérimentations in vivo-in situ menées par des acteurs insulaires ;
- le renforcement de la mise en réseaux avec les acteurs économiques privés ainsi que l'augmentation de l'effort de transfert et de valorisation des résultats issus de la R&D publique vers le tissu économique corse.

2. Un tissu économique qui peine à innover et à exporter

Du fait de son insularité, le tissu économique régional présente des spécificités qu'il convient d'appréhender pour accompagner au mieux le développement économique de la Corse :

- la faiblesse de l'industrie (5,9% de l'emploi fin 2011), par ailleurs fortement tournée vers l'agro-alimentaire,
- une place prépondérante du secteur de la construction ainsi que du secteur tertiaire, notamment des services marchands qui bénéficient de l'importance des activités touristiques,
- un tissu économique composé en forte majorité d'établissements de petites tailles,
- Une économie qui innove peu,
- la surreprésentation des services aux administrés par rapport aux autres régions métropolitaines,
- un marché peu tourné vers l'export.

De fait, les dépenses de R&D privée représentent seulement 0,2% du PIB régional. Les entreprises développent également moins d'innovation suite à des activités de R&D menées en interne et en externe qu'au niveau national (respectivement 28% et 7% des entreprises innovantes entre 2006 et 2008 contre 61% et 21% en moyenne en France). Cela témoigne également de la faiblesse des liens avec la recherche publique.

Le type d'innovation y est également plus fortement tourné vers de l'innovation non technologique (marketing, organisationnelle...). Ainsi, entre 2006 et 2008, 32% des innovations ont concerné des nouveaux produits ou des procédés, contre 45% en moyenne au niveau national, tous secteurs confondus.

Par ailleurs, les entreprises régionales s'inscrivent peu dans des logiques de filières ou interprofessionnelles, ce qui leur permettrait pourtant d'accroître leurs capacités de recherche (financières, équipements, humaines, ...).

Bénéficiant d'une demande largement endogène (hôtellerie-restauration, bâtiment et travaux publics, services aux particuliers...), le marché français constitue le principal débouché extérieur pour la production locale, notamment agricole et en produits agroalimentaires. Les exportations de marchandises manufacturées restent circonscrites à quelques produits.

Les établissements régionaux n'ont pour beaucoup pas la masse critique nécessaire pour conquérir de nouveaux marchés et ainsi diversifier leur clientèle ou leur réseau de partenaires, en particulier au niveau international. Cela explique en partie pourquoi les exportations n'ont représenté en 2007 que 0,2% du PIB régional. Elles sont cependant en progression depuis l'adoption du Plan régional à l'Export.

De nouveaux marchés ainsi que de nouvelles niches commerciales et industrielles arrivent à maturité, dans le secteur du bois, de la construction, de l'aquaculture, du numérique, Il est de ce fait important de miser sur ces atouts pour accroître la visibilité de la production régionale.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Augmenter la compétitivité du secteur privé par l'innovation et l'ouverture vers de nouveaux marchés

Il est primordial pour le développement de la Corse, de mettre en place des mesures d'accompagnement des entreprises leur permettant d'intégrer plus fortement l'innovation dans leurs stratégies de développement et de les accompagner à l'internationalisation de leurs marchés.

Il s'agit donc d'une part, d'encourager ce type d'initiative, mais aussi et surtout, de valoriser et de soutenir les îlots de recherche productive, innovante et compétitive qui émaillent le tissu entrepreneurial insulaire autour de quelques entreprises très performantes et déjà largement tournées vers l'exportation.

Pour cela, le FEDER viendra accompagner la mise à disposition d'outils d'ingénierie financière (OT 1 et 3) permettant aux entreprises de disposer des ressources nécessaires à leurs projets de croissance et d'innovation. Les entreprises régionales ont davantage recours au prêt bancaire pour leurs démarches d'innovation qu'au niveau national (17% de 2006 à 2008 contre 8% en moyenne en France), ce qui est un atout pour la mobilisation de ces outils.

Au titre de l'OT 1 et de l'OT 3, il s'agira également de soutenir la mise en réseau et aux filières / clusters liés à la 3S ainsi qu'aux domaines stratégiques pour l'économie régionale (OT 1 et OT 3) permettra aux entreprises de bénéficier des compétences et moyens de la recherche publique, ainsi que d'une masse critique suffisante pour réaliser ces projets d'innovation, de développement et aller davantage à l'international.

La **stratégie de spécialisation intelligente Corse** est issue d'une large concertation des acteurs publics et privés impliqués dans le développement du territoire. Elle s'est appuyée d'une part sur la revue des atouts propres au territoire (domaines d'expertises scientifiques, outils et plateformes technologiques, caractéristiques du tissu économique, évolution des filières, réponses aux enjeux économiques et sociétaux corses,...), ainsi que des capacités de développement des investissements réalisés par le passé.

Cette stratégie régionale se concentre sur deux Domaines d'Actions Stratégiques (DAS) thématiques et un transversal, dont le développement doit être encouragé afin de renforcer le positionnement régional sur les marchés nationaux et internationaux ainsi que pour répondre à des enjeux de développement propres à l'île. Le FEDER viendra apporter son soutien à la mise en œuvre de cette stratégie, en concentrant ses crédits sur les DAS identifiés.

Les 3 DAS identifiés dans le cadre de la Stratégie de Spécialisation Intelligente, et qui seront soutenus dans le cadre de la programmation 2014-2020 sur le volet innovation sont :

- **DAS N°1 : Valorisation des ressources naturelles et culturelles.** Ce DAS regroupant des thématiques économiques et scientifiques caractéristiques du territoire, à savoir : l'agriculture, la vitiviniculture, l'agroalimentaire, l'aquaculture et les ressources halieutiques, les plantes à parfum et médicinales, les cosmétiques, le bois et les industries culturelles.
- **DAS N°2 : Production, distribution et gestion énergétique en milieu insulaire.** Ce DAS regroupant également des thématiques économiques et scientifiques spécifiques à la Corse, à savoir : énergies renouvelables, smart grids, produits et services pour la gestion et le stockage de l'énergie, mobilité durable, éco-construction et nouveaux matériaux issus des ressources naturelles locales.
- **DAS N°3 : TIC.** La filière TIC constitue une opportunité intéressante, bien qu'aujourd'hui encore insuffisamment développée et structurée. Elle est donc plutôt à traiter de manière transversale, car il semble difficile d'en faire un domaine de spécialisation à part entière. En revanche il s'agit d'un outil qui peut être porteur d'innovation et de développement économique pour les autres activités de l'île. La smart spécialisation étant une stratégie évolutive, il s'agit d'un domaine qui pourrait bénéficier d'une réorientation de certains efforts en cours de programmation. Pour l'heure la filière TIC ne présente pas une spécificité particulière et reste relativement peu structurée. Elle peut néanmoins venir en soutien, dans le cadre de collaborations inter-filières, aux autres DAS, puisque pouvant être à l'origine du développement d'outils utiles à leur développement et à leur spécification.

Comme précisé et détaillé dans le document stratégique consacré à la stratégie de spécialisation intelligente en Corse, dans un objectif de diffusion de l'innovation et en réponse aux besoins des acteurs privés et publics de la recherche, il conviendra d'accompagner, dans le cadre de la présente programmation, plus spécifiquement :

- **Les projets collaboratifs interentreprises et public-privé**
- **L'expérimentation de nouveaux produits et prototypage**
- **Le soutien aux projets de recherche publique**
- **Le soutien aux infrastructures de recherche**

3.Un enjeu clé autour de la création / reprise d'entreprise

Si l'on s'en tient aux simples données statistiques, la Corse paraît faire preuve d'une dynamique entrepreneuriale positive. Ce constat est particulièrement étayé dans le secteur de la construction, du commerce et des services aux entreprises.

Ainsi en 2011, la densité de création d'entreprises y est de 124 pour 10 000 contre 76 en France (hors Ile de France). La mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009 a encore renforcé cette tendance, notamment dans le domaine des services.

De la même manière, le taux de survie des entreprises semble se situer à un niveau supérieur à ce qui peut être constaté dans la moyenne des autres régions françaises (+ 5 points environ pour les activités créées en 2006).

Cependant, au-delà de ces données brutes, il convient pour être pertinent au regard des enjeux de la programmation 2014-2020 de s'intéresser de plus près à la tendance, celle-ci révèle une fragilité structurelle qui n'avait pas échappé aux diverses analyses et s'inscrit donc dans une perspective négative :

- après deux années de baisse (-8% en 2011, -1% en 2010), le nombre de créations est stable en 2012. Il reste malgré tout inférieur à la moyenne des régions françaises (- 2,5 points) ;
- les défaillances d'entreprises augmentent (+ 9% entre septembre 2012 et 2013) ;
- avec un quart de la population des chefs d'entreprises ayant plus de 55 ans, émergent des besoins importants liés au maintien du tissu économique existant.
- ces créations / reprises sont avant tout ciblées vers des activités peu innovantes. Les auto-entreprises représentent encore la forte majorité des créations (56% en 2012) et le secteur de la construction est en 2012 celui qui est le plus dynamique sur la création d'entreprises.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Maintenir le tissu productif sur l'île en accompagnant la dynamique positive de création / reprise d'activités

L'accompagnement à la création / reprise d'entreprise constitue l'une des réponses à cette problématique et participe à la réappropriation de l'économie par les territoires en répondant : pourtant à des besoins clés du territoire, liés en particulier :

- au besoin de revitaliser certains territoires (80% des créations sont situées en zones urbaines et sur le littoral),
- de pérenniser le tissu entrepreneurial,
- et d'accompagner le développement de nouvelles activités innovantes.

A ce titre, le FEDER contribuera au renforcement des outils d'aide à la création et à la transmission d'activités (OT 3). Pour cela il soutiendra l'accompagnement des porteurs de projets selon plusieurs leviers : incubateur régional, ingénierie de projet, pôles d'activités [AC2] ou centres de compétences, ... ;

4.Des investissements dans le capital humain à renforcer, en particulier en termes d'accès à l'enseignement supérieur

La population corse se caractérise par un niveau de qualification plus faible que dans les autres régions françaises. Ainsi, parmi les insulaires de moins de 30 ans, 22 % ont quitté l'école sans diplôme. Cette situation s'explique en partie par les facteurs suivants :

- **un faible taux de scolarisation** : seuls 60,2 % des jeunes âgés de 18 – 21 ans sont scolarisés, contre 68% pour la France métropolitaine ;(1)
- **une participation aux études supérieures plus faible qu'ailleurs** : seulement 48 % des jeunes poursuivent des études supérieures contre 60 % sur le Continent.
(1)

(1) Source: Diagnostic Stratégique Territorial de la Corse - étude CTC/Etat 10 mars 2013

Ce faible attrait pour les études supérieures peut s'expliquer selon trois facteurs :

- des difficultés en termes de mobilité géographique liées aux surcoûts engendrés,
- des difficultés financières en termes d'accès à l'enseignement supérieur,
- une absence de cursus d'accompagnement pour l'accès au supérieur, en particulier pour les jeunes diplômés de baccalauréat professionnel et, dans une moindre mesure, ceux de baccalauréat technologique.

Ainsi en 2013, l'écart d'accès à l'enseignement supérieur entre les bacheliers des disciplines professionnelles et technologiques avec ceux des baccalauréats généraux représentait entre 34 et 12 points.

Ils étaient respectivement 45 % de baccalauréats professionnels et 67 % de technologiques à poursuivre leurs études contre 79,4% pour les baccalauréats généraux (source : Service Académique d'Information et d'Orientation – procédure d'admission post-bac 2013).

Pourtant, c'est le développement des compétences, notamment chez les jeunes et dans l'enseignement supérieur, qui peut accompagner le développement d'innovations et de nouvelles activités sur le territoire. Il contribuera également à une meilleure insertion dans le marché de l'Emploi, en permettant ainsi une montée en qualification des jeunes, qui constitue pour le Conseil de l'Europe une recommandation forte à la France face au chômage élevé des jeunes (25,4 % à la fin de l'année 2012).cf. Recommandations du Conseil Européen en date du 29 mai 2013, sur le programme national de réforme de la France.

L'enjeu est donc d'agir sur différents leviers permettant de faciliter l'accès aux formations supérieures pour les jeunes et améliorer ainsi leur intégration future sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, la Corse choisit d'investir dans la Priorité FSE 10.2 destinée à promouvoir un dispositif d'accompagnement des jeunes vers et dans l'enseignement supérieur, qui augmente leur opportunité d'accès ainsi que de réussite dans des études post-bacs, et par la même leur qualification et employabilité.

5.Un enjeu de montée en qualification de la population, afin d'accompagner le développement économique régional

Si le taux de chômage en Corse est comparable à la moyenne française, la participation au marché du travail y est particulièrement faible. En 2010 seulement 60,4 %[1] des individus en âge de travailler avaient un emploi. Cette situation est d'autant plus vraie pour les femmes puisqu'elles ne représentent que 43% des actifs en emploi en 2009, soit nettement moins que la moyenne nationale (47 %). [1] Source : Recensement de la population, 2010

Par ailleurs, les salariés y sont confrontés à des difficultés de divers ordres :

- **une part notable de la population n'accède pas à des emplois de qualité et qualifiés (22% des emplois en CDD, jusqu'à 30% en période saisonnière, 20% des CDI sont à temps partiel, ...):** la proportion d'emplois temporaires, saisonniers ou de temps partiels subis est significative.
- **la région fait partie de celles où les revenus sont les plus faibles.** En 2010, le revenu annuel médian était de 10 % inférieur à la moyenne nationale, ce qui entraîne **une précarité salariale notable.**

Pourtant, la stratégie « Europe 2020 » se fixe comme objectif que 75% de la population européenne âgée de 20 à 64 ans ait un emploi à l'horizon 2020. Par ailleurs, à l'horizon 2020, plus de 25 % des actifs d'aujourd'hui seront partis à la retraite. Enfin, la faiblesse de la participation au marché du travail pèse sur la main d'œuvre et les compétences disponibles, et donc à terme sur les entreprises.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Accompagner la montée en qualification de la population pour accroître sa participation au marché du travail

A ce titre, le FSE permettra « d’investir dans l’orientation et la formation vers les métiers d’avenir » et notamment vers les métiers des domaines d’intervention de la 3S (OT 10 FSE). Plusieurs leviers seront mobilisés, selon deux angles d’intervention prioritaires :

- d’une part le soutien à l’accès des jeunes à l’enseignement supérieur, ce qui permettra à terme de soutenir l’émergence de nouvelles filières ainsi que de ressources nécessaires aux activités de recherche régionale.

Il s’agira de prêter une attention particulière à des publics fragiles, que ce soit en les accompagnants dans la poursuite de leurs études post-bac, ou de lier davantage le monde de l’entreprise à l’enseignement supérieur par le biais de l’apprentissage ce qui facilitera leur intégration future sur le marché du travail. L’accompagnement de la mobilité des jeunes leur permettra également d’élargir leurs choix potentiels d’orientation.

- D’autre part l’accès à la formation tout au long de la vie des demandeurs d’emploi afin de faciliter leur réintégration sur le marché du travail, en lien avec les besoins économiques du territoire. Le FSE soutiendra les actions qualifiantes en direction des demandeurs d’emploi, ainsi que des parcours d’accompagnement pour des publics souffrant de difficultés d’intégration particulières sur le marché de l’emploi, et également ceux issus des quartiers urbains sensibles.

C – Valoriser les ressources naturelles de l’île, porteuses de croissance pour le territoire

1.Des enjeux importants en matière de transition et de sécurisation de l’approvisionnement énergétique

En Corse, le ratio d’émission de gaz à effets de serre est de 8,5 tonnes d’équivalent CO₂ par habitant contre 6,5 pour la moyenne française. Cette situation est issue de plusieurs facteurs :

- la consommation d’énergie finale du **secteur des bâtiments (résidentiel et tertiaire)** se caractérise par un ratio par habitant inférieur à la moyenne nationale : 0,77 tep (9 MWh) en Corse, contre 1,06 tep (12 MWh) en moyenne en France (cette situation s’inverse pour les transports). Ce résultat n’est pas dû à la qualité des constructions mais à des conditions climatiques plus favorables en Corse, notamment en hiver (poste chauffage).
- Pour les émissions de CO₂, l’impact du **secteur des transports routiers** est très proche de celui de la production électrique (31 % pour les transports routiers et 45 % pour l’ensemble des transports - 2008) Le transport routier demeure prépondérant en lien avec l’importance du secteur touristique et la géographie particulière de l’île. L’usage des modes de transport doux reste quant à lui très peu développé ; même dans les deux grandes agglomérations de Corse, quand bien même la Communauté d’Agglomération du Pays Ajaccien a estimé que 50% des trajets en ville font moins de 3 km.

2.Un développement nécessaire des transports collectifs

L'accès à une offre de transport adaptée aux besoins de la population est un levier important de cohésion territoriale, facilitant les mobilités des corses sur le territoire et ce dans le contexte particulier de sa géographie insulaire et de son relief. Actuellement, les transports en commun, routiers ou ferroviaires, ne captent que 2 à 3% du trafic total de voyageurs. Cette situation entraîne la multiplication des déplacements individuels et peut être facteur d'isolement pour certains territoires ainsi qu'un poste important d'émissions de GES. Le faible usage des transports collectifs pour les déplacements résulte :

- d'une offre ferroviaire réduite bien que modernisée,
- d'un système de transport en commun urbain peu adapté à la demande jusqu'à une période récente,
- d'une offre interurbaine encore insuffisamment structurée hors transports scolaires,
- et surtout d'une préférence marquée pour la voiture particulière.

La concentration de la population dans les deux zones urbaines de Bastia et d'Ajaccio n'a pas permis de modifier fondamentalement cette préférence pour les déplacements individuels. La périurbanisation diffuse contribue à maintenir cette situation, générant une congestion croissante en entrée d'agglomération aux heures de pointe, mais aussi en cœur de ville.

Le développement d'outils contribuant à promouvoir et à faciliter la mobilité durable doit permettre de répondre aux besoins de la population et permettre par la même de contribuer aux objectifs UE 2020 en matière d'économie d'énergies et de diminution des émissions de GES.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE à ce défi

Accompagner la mobilité durable dans les zones urbaines et périurbaines régionales

Il s'agira donc de poursuivre les efforts réalisés en matière de transports collectifs, et plus spécifiquement dans les deux agglomérations congestionnées que sont Bastia et d'Ajaccio. L'enjeu est de poursuivre la construction d'une offre globale et pertinente au regard des besoins de la population en milieu urbain. Le FEDER cherchera à apporter une réponse aux phénomènes de congestion constatés à l'entrée des agglomérations, ainsi qu'en termes de mobilités urbaine et périurbaine, et ce dans l'objectif à terme de diminuer l'usage individuel de la voiture dans ces zones.

Dans le cadre de l'axe prioritaire n°4, le FEDER interviendra directement sur l'augmentation de la mobilité urbaine durable (OT4), ce qui passe par l'accompagnement du développement de l'offre locale de transports mais aussi le développement de la multi-modalité dans le cadre des deux agglomérations de Bastia et Ajaccio,

3.Un territoire fortement dépendant des énergies pétrolières

A l'instar des autres territoires insulaires, la Corse est un territoire fragile sur le plan de sa situation énergétique. La région est fortement dépendante d'approvisionnements pétroliers extérieurs (plus de 83% de sa consommation totale d'énergie), ce qui la rend particulièrement sensible aux fluctuations des prix ou des approvisionnements. **Il est de ce fait nécessaire pour la région de sécuriser son approvisionnement en énergie en misant davantage sur ses ressources propres.** Le territoire doit également faire face d'une part à la croissance rapide des consommations d'électricité (+ 3% par an en moyenne, sur les dix dernières années) lié à l'évolution démographique ainsi qu'au tourisme, et d'autre part au sous-investissement de longue date dans les moyens de production et d'acheminement.

Les énergies renouvelables représentent un levier de sécurisation majeur de l'approvisionnement de la région en énergie. En 2013, pour une consommation d'énergie finale d'environ 7000 GWh (dont 46% pour l'ensemble des transports), **la part des énergies renouvelables est de 12%** (avec une hydraulité normalisée et en sommant les énergies finales thermiques et électriques). **Si l'on exclut l'ensemble des transports** (routier, aérien, maritime) **ce taux s'élève à 26%.** .

Avec 35 % des émissions de CO₂ (2008), **la production d'électricité** pèse plus lourd dans le bilan global qu'en moyenne pour la France continentale. Cette situation tient à la nature de la production, qui est assurée notamment par l'utilisation d'énergies fossiles dans les deux centrales régionales. Pourtant, le territoire doit faire face d'une part à la croissance rapide des consommations d'électricité (+ 3% par an en moyenne) lié à l'évolution démographique ainsi qu'au tourisme, et d'autre part au sous-investissement de longue date dans les moyens de production et d'acheminement. Le territoire est donc confronté au défi de la sécurisation de son approvisionnement sur le long terme ;

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Accompagner le passage à une économie plus faiblement émettrice de carbone

De fait, l'ampleur du gisement inexploité en matière d'énergies renouvelables demeure considérable, notamment en matière de solaire thermique, petite hydro-électrique, biomasse... Il s'agit donc d'accompagner le déploiement des outils nécessaires afin de développer encore la production ainsi que la consommation des ENR, et ce dans la perspective de répondre aux engagements liés à la stratégie UE 2020.

Par ailleurs la faible efficacité énergétique dans les secteurs du transport et du logement justifient la mise en place d'opérations pour :

- accompagner la rénovation énergétique dans le logement, et plus particulièrement dans l'habitat social, ainsi que dans les bâtiments publics. L'objectif est de contribuer à réduire les émissions de CO₂ et de réduire la précarité énergétique sur le territoire ;
- développer des offres de transport collectif, permettant de limiter les déplacements individuels, en particulier dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia.

Le FEDER accompagnera en ce sens la « transition vers une société à faire teneur en carbone » (axes prioritaires n°4 et n°6, OT 4), en actionnant les leviers suivants :

- l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation insulaire, [AC3]
- l'augmentation des usages des transports collectifs en milieu urbain [AC4]
- ainsi que la rénovation énergétique de logements collectifs pour les ménages défavorisés en matière énergétique et bâtiments tertiaires publics[AC5]

Grâce à ces actions, cet axe contribuera à la réalisation des objectifs UE 2020 en matière de production et d'utilisation d'ENR ainsi que d'efficacité énergétique.

4.Un patrimoine naturel et culturel riche, porteur de croissance pour le territoire

La Corse dispose d'un patrimoine naturel et culturel matériel et immatériel à protéger, à restaurer et à valoriser :

- Avec ses 1 047 km de côtes, la Corse représente presque 14% du linéaire côtier français. Elle est également traversée par des massifs montagneux culminant à 2 706 mètres et est scindée en deux par une échine orientée nord-nord-ouest et sud-sud-est. C'est une île aux spécificités marquées, et très contrastée, dont la géographie et la morphologie impactent profondément l'histoire et l'économie.
- Le territoire est couvert à 83% par des espaces naturels. La faune et la flore sont particulièrement riches et l'île recueille un nombre important d'espèces endémiques. Seul le littoral évolue de manière différente avec une pression croissante de l'urbanisation au détriment des activités agricoles traditionnelles.
- Par ailleurs la Corse dispose d'une histoire, de traditions et d'une culture qui contribuent également à la construction d'une identité régionale touristique forte (architecture, archéologie, langue corse, ...).

Ces atouts constituent la base de l'identité touristique forte de l'île. Ce secteur représente à lui seul entre 13% et 20% du PIB régional et emploie plus de 9% des salariés. Cependant, malgré ces forces, l'île est confrontée à plusieurs menaces :

- sa situation dans une zone où la concurrence est forte
- la dépendance à une clientèle essentiellement française (70%)
- des activités concentrées entre mai et septembre
- un tourisme localisé fortement sur la zone littorale.

Aujourd'hui, les attentes sont fortes en termes d'offres structurées et coordonnées susceptibles d'accueillir et gérer différents publics sur l'île tout en préservant ses ressources.

Il s'agit d'établir un fonctionnement d'un tourisme durable et de qualité, plus étalé dans le temps et qui permette à tous les territoires de bénéficier du dynamisme de ce secteur et

de maximiser les effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques de l'île (agroalimentaire, nautisme, construction,...).

5. Un patrimoine à préserver face à de multiples risques naturels

La préservation des atouts naturels et culturels dont bénéficie l'île doit être considérée comme un enjeu fort. Il s'agit également de protéger la population ainsi que les activités économiques face à des menaces d'ordre naturel.

De multiples risques ont pu être identifiés, liés à la géographie et à la géologie particulière de l'île, dont les trois suivants qui apparaissent comme des risques nouveaux et de plus en plus prégnants pour la sécurité des populations comme le développement des territoires et le maintien des activités :

- le linéaire côtier qui représente en Corse plus de 1 000 Km de côte, est fortement soumis au risque de l'érosion qui ne cesse de ronger l'île, ainsi qu'au risque de submersion marine. Ce phénomène se combine avec des risques liés à l'élévation du niveau moyen des mers et à la multiplication possible de fortes tempêtes qui sont des facteurs aggravant des risques littoraux de submersion marine et d'érosion du trait de côte. Sur certaines côtes, le retrait du trait littoral représente plus de 30 m, avec un phénomène d'accélération d'érosion constaté ces six dernières années. Rien que sur la plaine Orientale côte Est de la Corse, l'érosion littorale est passée de 21 à 30 % du linéaire de 2006 à 2013 (source Etudes BRGM 2010 et 2013) et la modification du trait de côte qui combine érosion et accrétion importantes représente désormais plus de 55% du linéaire : presque 35% des communes de l'île sont confrontées au risque inondation ;
- De plus, le territoire est confronté, au regard de sa topologie, à de nombreux risques inondations qui peuvent avoir des impacts importants sur la population mais également sur les activités économiques de l'île. Près de 63 000 personnes sont impactées en zone urbaine, les mesures engagées dans le cadre du PO 2007-2013 et du PEI en ont permis de sécuriser 8.9% de la population concernée. L'objectif du futur PO sera de doubler ce chiffre en ciblant les secteurs urbains les plus fortement densifiés. L'émergence de ces risques représente des enjeux humains et économiques associés, qui sont très importants.

Par ailleurs, la Corse présente la particularité de disposer sur son territoire de nombreux affleurements de roches pouvant contenir de l'amiante. Les activités humaines et l'érosion peuvent à terme exposer ces roches, ce qui présente un danger sanitaire pour la population.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Préserver et valoriser durablement les richesses naturelles et culturelles régionales

Le FEDER (axe prioritaire n°5, OT 5 et OT 6) contribuera à valoriser et à protéger ces atouts clés des risques naturels et humains, afin de préserver des ressources clés pour l'attractivité et le développement du territoire. Pour cela, il soutiendra des actions permettant :

- de préserver les populations, ainsi que les ressources économiques et naturelles de l'île face aux risques naturels que sont l'érosion du littoral, les inondations et l'amiante
- de valoriser le patrimoine corse sur des sites stratégiques afin de soutenir le développement de la fréquentation des sites touristiques, et ce dans une perspective de diversification de l'activité (allongement de la saison, nouvelles clientèles).

C – Valoriser les ressources naturelles de l'île, porteuses de croissance pour le territoire

1 Des enjeux importants en matière de transition et de sécurisation de l'approvisionnement énergétique

En Corse, le ratio d'émission de gaz à effets de serre est de 8,5 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant contre 6,5 pour la moyenne française. Cette situation est issue de plusieurs facteurs :

- la consommation d'énergie finale du **secteur des bâtiments (résidentiel et tertiaire)** se caractérise par un ratio par habitant inférieur à la moyenne nationale : 0,77 tep (9 MWh) en Corse, contre 1,06 tep (12 MWh) en moyenne en France (cette situation s'inverse pour les transports). Ce résultat n'est pas dû à la qualité des constructions mais à des conditions climatiques plus favorables en Corse, notamment en hiver (poste chauffage).
- Pour les émissions de CO₂, l'impact du **secteur des transports routiers** est très proche de celui de la production électrique (31 % pour les transports routiers et 45 % pour l'ensemble des transports - 2008) Le transport routier demeure prépondérant en lien avec l'importance du secteur touristique et la géographie particulière de l'île. L'usage des modes de transport doux reste quant à lui très peu développé ; même dans les deux grandes agglomérations de Corse, quand bien même la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a estimé que 50% des trajets en ville font moins de 3 km.

C – Valoriser les ressources naturelles de l'île, porteuses de croissance pour le territoire

1.Des enjeux importants en matière de transition et de sécurisation de l'approvisionnement énergétique

En Corse, le ratio d'émission de gaz à effets de serre est de 8,5 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant contre 6,5 pour la moyenne française. Cette situation est issue de plusieurs facteurs :

- la consommation d'énergie finale du **secteur des bâtiments (résidentiel et tertiaire)** se caractérise par un ratio par habitant inférieur à la moyenne nationale : 0,77 tep (9 MWh) en Corse, contre 1,06 tep (12 MWh) en moyenne en France (cette situation s'inverse pour les transports). Ce résultat n'est pas dû à la qualité des constructions mais à des conditions climatiques plus favorables en Corse, notamment en hiver (poste chauffage).
- Pour les émissions de CO₂, l'impact du **secteur des transports routiers** est très proche de celui de la production électrique (31 % pour les transports routiers et 45 % pour l'ensemble des transports - 2008) Le transport routier demeure prépondérant en lien avec l'importance du secteur touristique et la géographie particulière de l'île. L'usage des modes de transport doux reste quant à lui très peu développé ; même dans les deux grandes agglomérations de Corse, quand bien même la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a estimé que 50% des trajets en ville font moins de 3 km.

2. Un développement nécessaire des transports collectifs

L'accès à une offre de transport adaptée aux besoins de la population est un levier important de cohésion territoriale, facilitant les mobilités des corses sur le territoire et ce dans le contexte particulier de sa géographie insulaire et de son relief. Actuellement, les transports en commun, routiers ou ferroviaires, ne captent que 2 à 3% du trafic total de voyageurs. Cette situation entraîne la multiplication des déplacements individuels et peut être facteur d'isolement pour certains territoires ainsi qu'un poste important d'émissions de GES. Le faible usage des transports collectifs pour les déplacements résulte :

- d'une offre ferroviaire réduite bien que modernisée,
- d'un système de transport en commun urbain peu adapté à la demande jusqu'à une période récente,
- d'une offre interurbaine encore insuffisamment structurée hors transports scolaires,
- et surtout d'une préférence marquée pour la voiture particulière.

La concentration de la population dans les deux zones urbaines de Bastia et d'Ajaccio n'a pas permis de modifier fondamentalement cette préférence pour les déplacements individuels. La périurbanisation diffuse contribue à maintenir cette situation, générant une congestion croissante en entrée d'agglomération aux heures de pointe, mais aussi en cœur de ville.

Le développement d'outils contribuant à promouvoir et à faciliter la mobilité durable doit permettre de répondre aux besoins de la population et permettre par la même de contribuer aux objectifs UE 2020 en matière d'économie d'énergies et de diminution des émissions de GES.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE à ce défi

Accompagner la mobilité durable dans les zones urbaines et périurbaines régionales

Il s'agira donc de poursuivre les efforts réalisés en matière de transports collectifs, et plus spécifiquement dans les deux agglomérations congestionnées que sont Bastia et d'Ajaccio. L'enjeu est de poursuivre la construction d'une offre globale et pertinente au regard des besoins de la population en milieu urbain. Le FEDER cherchera à apporter une réponse aux phénomènes de congestion constatés à l'entrée des agglomérations, ainsi qu'en termes de mobilités urbaine et périurbaine, et ce dans l'objectif à terme de diminuer l'usage individuel de la voiture dans ces zones.

Dans le cadre de l'axe prioritaire n°4, le FEDER interviendra directement sur l'augmentation de la mobilité urbaine durable (OT4), ce qui passe par l'accompagnement du développement de l'offre locale de transports mais aussi le développement de la multi-modalité dans le cadre des deux agglomérations de Bastia et Ajaccio,

3. Un territoire fortement dépendant des énergies pétrolières

A l'instar des autres territoires insulaires, la Corse est un territoire fragile sur le plan de sa situation énergétique. La région est fortement dépendante d'approvisionnements pétroliers extérieurs (plus de 83% de sa consommation totale d'énergie), ce qui la rend particulièrement sensible aux fluctuations des prix ou des approvisionnements. **Il est de ce fait nécessaire pour la région de sécuriser son approvisionnement en énergie en misant davantage sur ses ressources propres.** Le territoire doit également faire face d'une part à la croissance rapide des consommations d'électricité (+ 3% par an en moyenne, sur les dix dernières années) lié à l'évolution démographique ainsi qu'au tourisme, et d'autre part au sous-investissement de longue date dans les moyens de production et d'acheminement.

Les énergies renouvelables représentent un levier de sécurisation majeur de l'approvisionnement de la région en énergie. En 2013, pour une consommation d'énergie finale d'environ 7000 GWh (dont 46% pour l'ensemble des transports), **la part des énergies renouvelables est de 12%** (avec une hydraulicité normalisée et en sommant les énergies finales thermiques et électriques). **Si l'on exclut l'ensemble des transports** (routier, aérien, maritime) **ce taux s'élève à 26%.**

Avec 35 % des émissions de CO₂ (2008), **la production d'électricité** pèse plus lourd dans le bilan global qu'en moyenne pour la France continentale. Cette situation tient à la nature de la production, qui est assurée notamment par l'utilisation d'énergies fossiles dans les deux centrales régionales. Pourtant, le territoire doit faire face d'une part à la croissance rapide des consommations d'électricité (+ 3% par an en moyenne) lié à l'évolution démographique ainsi qu'au tourisme, et d'autre part au sous-investissement de longue date dans les moyens de production et d'acheminement. Le territoire est donc confronté au défi de la sécurisation de son approvisionnement sur le long terme ;

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Accompagner le passage à une économie plus faiblement émettrice de carbone

De fait, l'ampleur du gisement inexploité en matière d'énergies renouvelables demeure considérable, notamment en matière de solaire thermique, petite hydro-électrique, biomasse... Il s'agit donc d'accompagner le déploiement des outils nécessaires afin de développer encore la production ainsi que la consommation des ENR, et ce dans la perspective de répondre aux engagements liés à la stratégie UE 2020.

Par ailleurs la faible efficacité énergétique dans les secteurs du transport et du logement justifient la mise en place d'opérations pour :

- accompagner la rénovation énergétique dans le logement, et plus particulièrement dans l'habitat social, ainsi que dans les bâtiments publics. L'objectif est de contribuer à réduire les émissions de CO₂ et de réduire la précarité énergétique sur le territoire ;
- développer des offres de transport collectif, permettant de limiter les déplacements individuels, en particulier dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia.

Le FEDER accompagnera en ce sens la « transition vers une société à faible teneur en carbone » (axes prioritaires n°4 et n°6, OT 4), en actionnant les leviers suivants :

- l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation insulaire, [AC1]
- l'augmentation des usages des transports collectifs en milieu urbain [AC2]
- ainsi que la rénovation énergétique de logements collectifs pour les ménages défavorisés en matière énergétique et bâtiments tertiaires publics[AC3]

Grâce à ces actions, cet axe contribuera à la réalisation des objectifs UE 2020 en matière de production et d'utilisation d'ENR ainsi que d'efficacité énergétique.

4. Un patrimoine naturel et culturel riche, porteur de croissance pour le territoire

La Corse dispose d'un patrimoine naturel et culturel matériel et immatériel à protéger, à restaurer et à valoriser :

- Avec ses 1 047 km de côtes, la Corse représente presque 14% du linéaire côtier français. Elle est également traversée par des massifs montagneux culminant à 2 706 mètres et est scindée en deux par une échine orientée nord-nord-ouest et sud-sud-est. C'est une île aux spécificités marquées, et très contrastée, dont la géographie et la morphologie impactent profondément l'histoire et l'économie.
- Le territoire est couvert à 83% par des espaces naturels. La faune et la flore sont particulièrement riches et l'île recueille un nombre important d'espèces endémiques. Seul le littoral évolue de manière différente avec une pression croissante de l'urbanisation au détriment des activités agricoles traditionnelles.
- Par ailleurs la Corse dispose d'une histoire, de traditions et d'une culture qui contribuent également à la construction d'une identité régionale touristique forte (architecture, archéologie, langue corse, ...).

Ces atouts constituent la base de l'identité touristique forte de l'île. Ce secteur représente à lui seul entre 13% et 20% du PIB régional et emploie plus de 9% des salariés. Cependant, malgré ces forces, l'île est confrontée à plusieurs menaces :

- sa situation dans une zone où la concurrence est forte
- la dépendance à une clientèle essentiellement française (70%)
- des activités concentrées entre mai et septembre
- un tourisme localisé fortement sur la zone littorale.

Aujourd'hui, les attentes sont fortes en termes d'offres structurées et coordonnées susceptibles d'accueillir et gérer différents publics sur l'île tout en préservant ses ressources.

Il s'agit d'établir un fonctionnement d'un tourisme durable et de qualité, plus étalé dans le temps et qui permette à tous les territoires de bénéficier du dynamisme de ce secteur et de maximiser les effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques de l'île (agroalimentaire, nautisme, construction,...).

5. Un patrimoine à préserver face à de multiples risques naturels

La préservation des atouts naturels et culturels dont bénéficie l'île doit être considérée comme un enjeu fort. Il s'agit également de protéger la population ainsi que les activités économiques face à des menaces d'ordre naturel.

De multiples risques ont pu être identifiés, liés à la géographie et à la géologie particulière de l'île, dont les trois suivants qui apparaissent comme des risques nouveaux et de plus en plus prégnants pour la sécurité des populations comme le développement des territoires et le maintien des activités :

- le linéaire côtier qui représente en Corse plus de 1 000 Km de côte, est fortement soumis au risque de l'érosion qui ne cesse de ronger l'île, ainsi qu'au risque de submersion marine. Ce phénomène se combine avec des risques liés à l'élévation du niveau moyen des mers et à la multiplication possible de fortes tempêtes qui sont des facteurs aggravant des risques littoraux de submersion marine et d'érosion du trait de côte. Sur certaines côtes, le retrait du trait littoral représente plus de 30 m, avec un phénomène d'accélération d'érosion constaté ces six dernières années. Rien que sur la plaine Orientale côte Est de la Corse, l'érosion littorale est passée de 21 à 30 % du linéaire de 2006 à 2013 (source Etudes BRGM 2010 et 2013) et la modification du trait de côte qui combine érosion et accrétion importantes représente désormais plus de 55% du linéaire : presque 35% des communes de l'île sont confrontées au risque inondation ;
- De plus, le territoire est confronté, au regard de sa topologie, à de nombreux risques inondations qui peuvent avoir des impacts importants sur la population mais également sur les activités économiques de l'île. Près de 63 000 personnes sont impactées en zone urbaine, les mesures engagées dans le cadre du PO 2007-2013 et du PEI en ont permis de sécuriser 8.9% de la population concernée.

L'objectif du futur PO sera de doubler ce chiffre en ciblant les secteurs urbains les plus fortement densifiés. L'émergence de ces risques représente des enjeux humains et économiques associés, qui sont très importants.

Par ailleurs, la Corse présente la particularité de disposer sur son territoire de nombreux affleurements de roches pouvant contenir de l'amiante. Les activités humaines et l'érosion peuvent à terme exposer ces roches, ce qui présente un danger sanitaire pour la population.

Réponse apportée par le PO FEDER / FSE 2014 / 2020 à ce défi

Préserver et valoriser durablement les richesses naturelles et culturelles régionales

Le FEDER (axe prioritaire n°5, OT 5 et OT 6) contribuera à valoriser et à protéger ces atouts clés des risques naturels et humains, afin de préserver des ressources clés pour l'attractivité et le développement du territoire. Pour cela, il soutiendra des actions permettant :

- de préserver les populations, ainsi que les ressources économiques et naturelles de l'île face aux risques naturels que sont l'érosion du littoral, les inondations et l'amiante
- de valoriser le patrimoine corse sur des sites stratégiques afin de soutenir le développement de la fréquentation des sites touristiques, et ce dans une perspective de diversification de l'activité (allongement de la saison, nouvelles clientèles).

La situation régionale au regard des objectifs UE 2020

Domaines France 2020	Cible UE 2020 France	Cible Cible Corse 2014
-Emploi d'emploi des femmes femmes (2011)	Taux d'emploi de 75 % de la population 70 % 68,8% (2010)	75 % dont taux 60,7% (2010) et 43%
	âgée de 20 à 64 ans	
-R&D PIB 2,26%	Investissement de 3 % du ~3% 0,21% (2006) cahier 2009 Ministère Ens Sup Rech	

La Cible 2020 RDI Corse sera établie par le futur schéma Régional prévu par la loi 2013- 660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Sup et la Recherche

-Environnement

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ETS	7% entre 1990 et 2010	- 14 % en 2020 hors en 2020, - 30 %
source SRCAE à		
de 20 % par rapport à 1990 2005		par rapport à affiner dans les futurs PCET
Corse		

- Utilisation d'énergie provenant		23
%	12,8 % (2010) [2]	
2013: 15%		

de sources renouvelables à hauteur de 20		
%		2020 :
20% source SRCAE à affiner dans les futurs PCET Corse		

- Augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique d'énergie finale[3]	130 Mtep en consommation 155 Mtep (2010)	2008 0,7 Mtep +12% entre 1990 et 2008
--	--	---------------------------------------

2020 : A préciser dans les futurs

PCET Corse

-Education: - Abaissement du taux de décrochage		9,5
%	10,4 % (2011)	11,1 %
(2011)		

scolaire à moins de 10		
%		PI
non sélectionnée au PO CTC vu crédits limités FSE		

- Un diplôme de l'enseignement supérieur		50
%	43,5 % (2010)	32,5 %
(2009)		

pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans	
40% pour 2020	

-Lutte contre la pauvreté et exclusion

- Réduction d'au moins 20 millions du	- 9,6 Millions	
=	11,2 Millions	
19,7% (2010)		
nombre de personnes millions)[4] sélectionnée dans PO CTC	(11 Millions - 1,6 taux pauvreté monétaire (à 60% du seuil)	PI non
2012	it - 1/3 entre 2006 et de 14,1% en 2010	compte
tenu des crédits limités FSE		
		puis
réévaluation[5]		

2.
http://www.statistiques.developpementdurable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/References/2012/references-bilanenergetique-pour-2011-modif04122012.pdf

3. PNR 2012, avril

4. http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/FICHE_france_europe.pdf - en attente de redéfinition

5.PNR 2012, avril

1.1.2 A justification for the choice of thematic objectives and corresponding investment priorities having regard to the partnership agreement, based on an identification of regional and, where appropriate, national needs including the need to address the challenges identified in relevant country-specific recommendations adopted in accordance with Article 121(2) TFEU and the relevant Council recommendations adopted in accordance with Article 148(4) TFEU, taking into account the ex-ante evaluation.

Table 1: Justification for the selection of thematic objectives and investment priorities

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest	• Un effort de recherche public loin des objectifs UE 2020 (0,21% du PIB régional) • Un nombre d'ETP dans les infrastructures de recherche publique faible : 1,03 pour 1000 salariés • Une participation à la recherche nationale limitée : 6 brevets déposés en 2011, soit moins de 1% de la production nationale • La concentration de la recherche dans les domaines définis par la stratégie de spécialisation intelligente (Valorisation des ressources naturelles et culturelle, Production, Gestion et distribution de l'énergie en milieu Insulaire, TIC) • la nécessité de renforcer les investissements de R&D publics pour permettre une plus forte attractivité, un rayonnement européen et une meilleure valorisation au sein de l'économie régionale • le besoin de renforcer la diffusion et la valorisation des résultats de recherche au bénéfice du tissu économique régional

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
01 - Strengthening research, technological development and innovation	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies	• Un effort de recherche dans le privé qui ne représente que 0,2% du PIB régional, loin des objectifs UE 2020 • Faiblesse des activités de R&D au sein des entreprises : entre 2006 et 2008, seules 28% des innovations développées par les entreprises ont fait suite à des activités de R&D menées en interne (61% au niveau national) • Des innovations davantage liées au marketing ou à l'organisationnel : entre 2006 et 2008, seuls 32% des innovations développées ont concerné des nouveaux produits ou procédés (45% au niveau national) • Peu de liens entre la recherche publique et le tissu d'entreprises

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy	• Enjeu de croissance intelligente de la stratégie UE 2020 et à l'objectif européen visant 30Mb/s pour tous et 50Mb/s pour 50% en 2020, THD pour tous en 2022. Enjeu qui s'est exprimé au niveau régional par l'adoption du SDTAN en juillet 2012. • Malgré une couverture haut-débit par le réseau cuivre importante (99,3 %). Ce réseau se caractérise par une forte hétérogénéité dans les offres et la qualité des dessertes : Ce réseau doit laisser la place à un réseau à fibre optique jusqu'à l'abonné en sachant qu'à terme il devra être abandonné. • L'initiative privée se limite aux deux agglomérations de Bastia et d'Ajaccio et les investissements deviennent de plus en plus limités sur des zones à enjeux prioritaires (économiques et sociaux) • L'infrastructure réseau actuel (cuivre) atteint ses limites au regard des besoins et de l'évolution des technologies.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health	• 80% de la population concentrée sur 20% du territoire, pourtant, des aires urbaines dont le rayonnement est moins important que sur le continent : de fortes inégalités en termes d'accès aux services • Valoriser les usages numériques comme un levier majeur de lutte contre les déséquilibres territoriaux et sociaux : désert médicaux, discontinuité du service public, échec scolaire ... • Favoriser les projets structurants susceptibles de générer des dynamiques collectives innovantes au bénéfice de la population et des entreprises insulaires.
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators	• Une population des chefs d'entreprises vieillissante (1/4 des chefs d'entreprise ont plus de 55 ans), ce qui fait émerger l'enjeu de la réponse au défi du maintien des activités sur l'île • Un taux de création d'activité qui reste inférieur à la moyenne des autres régions françaises, en recul depuis 2010 mais stable en 2012. • Un esprit entrepreneurial fort chez les Corses : en 2011, 124 créées pour 10 000 habitants mais un manque d'infrastructures d'accompagnement • Peu de créations d'entreprises innovantes : 56% lié au statut d'auto-entrepreneur et forte dynamique du secteur de la construction

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes	• Un tissu économique composé en forte majorité de petites unités, peu d'ETI et de grandes entreprises : 96% des structures ont moins de 10 salariés • Un marché insulaire contraint, pourtant des entreprises faiblement exportatrices. Des exportations en majorité de produits agricoles ou issus de l'agro-alimentaire et ce à destination de la métropole. En 2013, les exportations n'ont représenté que 0,62 % du PIB régional. • Un taux élevé d'entreprises (83 %) mobilisant essentiellement des fonds propres pour leur projet. L'optimisation des outils d'ingénierie financière permettrait au tissu insulaire de se développer plus rapidement et renforcer sa compétitivité vis-à-vis de la concurrence extérieure.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources	• Une forte dépendance régionale aux approvisionnements pétroliers (83% de la consommation total d'énergie régionale) • Une production d'électricité fortement émettrice de GES (35% du total), en contradiction avec les objectifs UE 2020 • Les ENR n'ont représenté ces dernières années que 12% des consommations finales d'énergie, les objectifs UE 2020 ne sont de ce fait pas encore atteints • Des atouts forts de l'île en matière de production d'ENR, qui sont confirmés dans le schéma corse « Climat air Energie »
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector	• Le secteur résidentiel et le secteur tertiaires qui font partie des plus gros postes d'émissions de GES et de consommation d'énergie (respectivement 28% et 23% des émissions de GES). • Un parc de logement datant d'avant 1975 important (mauvaise isolation, ...), une préférence pour le logement individuel et un étalement urbain qui contribue à la faible performance énergétique régionale pour ce secteur • Un enjeu de la rénovation thermique pour répondre à des besoins énergétiques et sociaux, qui constituera de surcroît un vivier de formation et d'emploi pour les jeunes insulaires

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures	• Un secteur fortement émetteur de GES (45% du total régional dont 31% pour le seul secteur des transports routiers). Des efforts à fournir pour réduire ces émissions • Une large préférence de la population pour les déplacements individuels : seule 2% de la population les utilise • Des congestions fortes, en particulier dans les agglomérations d’Ajaccio et de Bastia • La création d’offres de transport collectif, structurées et interconnectées
05 - Promoting climate change adaptation, risk prevention and management	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems	• 35% des communes touchées par le risque inondation • Une érosion importante du linéaire côtier régional (14% du littoral français) • les affleurements de massifs amiantifères, représentant des risques forts pour les populations, les activités économiques et la biodiversité régionale • Doter le territoire d’outils de mesure et de veille pour une meilleure stratégie territoriale d’anticipation et d’adaptation aux risques • Améliorer la résilience des territoires

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage	• Une identité touristique forte liée à un patrimoine naturel et culturel riches • Un secteur touristique qui participe largement à la dynamique de développement économique régional : 13% à 20% du PIB régional, 9% de l'emploi salarié. • Réduire la dépendance de l'activité touristique à la seule clientèle française (70% de la fréquentation) • Une stratégie touristique régionale de diversification vers le tourisme durable et de qualité. Se différencier et trouver de nouveaux marchés à travers la valorisation des ressources et du patrimoine naturel • Elargir les marchés récepteurs de la destination comme agir sur l'étalement de saison et développer de nouveaux services pour de nouvelles clientèles

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas	• Une répartition spatiale déséquilibrée (plus de 80% de la population se concentre sur 20% du territoire) • Des phénomènes de périurbanisation mal contrôlés qui créent des difficultés en termes de mobilités et d'accès aux services • 10% de la population vivant dans les ZUS, confronté à des difficultés plus fortes que le reste de la population • Un parc de logement social insuffisant, ce qui conduit certains publics fragiles à ne pas pouvoir y accéder • Une intégration intercommunale encore perfectible, notamment à renforcer dans le domaine économique

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups	• Dans ses recommandations 2013 pour la France, le Conseil a émis des préoccupations au regard du taux important de sortie sans qualification des jeunes et leur risque fortement accru d'être en situation de chômage, s'ils sont faiblement qualifiés • Un niveau de diplôme en Corse est globalement plus faible que dans le reste de la métropole; 32,5% de la population détenait un diplôme de l'enseignement supérieur en 2006, ce qui est très loin des objectifs UE 2020 de 50% • Augmenter le niveau de diplôme et de compétence de la population active • Disposer à l'horizon 2020, de 40% de la classe d'âge des 30-34 ans, titulaire d'un diplôme du supérieur. • Une insertion dans l'emploi complexe • Au vu de ces défis identifiés, la Corse choisit d'investir dans la PI 10.ii afin d'accroître l'accès à la qualification supérieure des jeunes et ainsi participer à leur insertion facilitée et durable sur le marché de l'emploi.

Selected thematic objective	Selected investment priority	Justification for selection
10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences	• Un faible taux d'emploi en Corse, loin des objectifs UE 2020 : respectivement 59,7% et 43% en 2011 pour l'ensemble de la population et les femmes. • Une adéquation entre offre et demande qui s'opère mal : 42% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les entreprises en 2013 (secteurs et métiers faiblement attractifs, difficultés d'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins en compétences). • Un revenu annuel médian inférieur de 10% à la moyenne nationale en 2010, le revenu annuel médian était de 10 % et une part notable de la population n'accédant pas à des emplois de qualité et qualifiés • La Corse est face à un double défi : ○ arriver à remplacer des actifs qui vont bientôt partir en retraite (1/4 à l'horizon 2020), en lien avec le vieillissement de la population ○ augmenter le taux d'emploi de la population active en élevant le niveau de qualification des demandeurs d'emploi

1.2 Justification for the financial allocation

Justification for the financial allocation (Union support) to each thematic objective and, where appropriate, investment priority, in accordance with the thematic concentration requirements, taking into account the ex-ante evaluation.

La maquette financière du PO FEDER / FSE Corse 2014 – 2020 s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire et stratégique européen et national pour les régions en transition et l'intervention des fonds ESI en France. **La répartition financière dépasse**

significativement les attendus liés à l'article 4 du Règlement FEDER n° 1301 / 2013 puisque ce sont presque 70% des crédits FEDER, hors assistance technique, qui seront affectés à la réponse aux enjeux liés aux objectifs thématiques 1 à 4.

Cette répartition financière résolument tournée vers le soutien au tissu économique régional répond à des besoins identifiés sur le territoire tels que : des dépenses en R&D faibles et encore éloignées des objectifs UE 2020 ainsi que des entreprises qui innovent peu. Ce sont par conséquent plus de la moitié des crédits du PO qui seront affectés aux objectifs thématiques 1 et 3.

- Les efforts porteront en priorité sur le soutien direct au tissu économique régional, tel que préconisé par la Commission européenne dans son position paper pour l'intervention des fonds européens en France : au total 17 M€ seront fléchés vers l'OT 3. Il s'agira de renforcer grâce au FEDER le soutien à la création ainsi qu'à la croissance des activités régionales, puis de les accompagner dans leurs démarches à l'international. Cela répond aux enjeux posés par la situation insulaire de la Corse, ainsi que par les caractéristiques structurelles du tissu économique régional ;
- L'effort du FEDER en matière de soutien aux capacités de recherche régionales sera également résolument tourné vers le secteur privé. D'une part, l'intervention du PO s'inscrit dans la stratégie de spécialisation intelligente, permettant d'amplifier l'effort apporté par le fonds européen sur des secteurs différenciant, Par ailleurs, la majorité des crédits affectés à l'OT 1 sera dédiée à « Augmenter la part des innovations développées en entreprise » dans le cadre de la PI 1.b, ce qui est là encore conforme au position paper des services de la Commission.
- Les défis en matière d'accessibilité représenteront également un axe fort d'intervention, lié en particulier à l'insularité et à la topographie de l'île. Les crédits liés à la mobilisation des OT 2 et OT 4 dans le cadre de la PI 4.e, représentent ainsi un total de 21 M€. Ce maillage du territoire (infra + mobilité urbaine) constitue à la fois l'une des conditions de la cohésion territoriale sur l'île et l'un des leviers de la compétitivité du tissu économique régional. Cela répond également au défi d'une « croissance intelligente », liée à la stratégie UE 2020, qui se donne pour objectif de permettre à tous d'accéder au THD en 2022. Avec une enveloppe financière s'élevant à 13M€, l'effet levier du FEDER sera clé pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, 2M€ serviront à accompagner le développement de services numériques en matière de formation et de santé, ce qui contribue directement à la cohésion sociale sur le territoire ;
- la mobilisation de l'OT 4 et des 21M€ qui y seront affectés viendront accompagner le développement de transports plus propres et augmenter la mobilité aux abords des deux grandes agglomérations de l'île.

A cette intervention du FEDER liée aux mobilités durables, vient s'ajouter en complémentarité son soutien en matière de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Ces actions permettront d'accompagner la région vers l'atteinte de l'objectif européen en matière de consommation d'ENR dans les

consommations finales en 2020 (23% pour la France), des efforts significatifs restant à faire.

La Corse bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel très riche, mais qui sont cependant soumis à des risques pluriels et qu'il convient de valoriser durablement. C'est pourquoi l'axe 5 bénéficiera d'un total de 18M€ de FEDER sur la période 2014 – 2020. L'accent sera porté sur la prévention des risques inondations, érosion et amiante, qui impactent à la fois le relief, la biodiversité et la population régionale. Par ailleurs, 7M€ auront pour ambition de soutenir l'augmentation de la fréquentation des sites touristiques régionaux dans une perspective durable.

Au-delà des impacts que pourraient avoir les projets sur les problématiques urbaines, ce sont près de 10% des crédits FEDER et FSE (soit 11M€ au total) qui seront directement fléchés vers l'OT 9 dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables et l'OT 10 du FSE dans ces territoires urbains.

Cette répartition financière répond à la fois à l'impératif réglementaire d'affecter a minima 5% des crédits FEDER vers des politiques urbaines intégrées, dans le cadre de l'article 7 du Règlement FEDER n°1301 / 2013, ainsi qu'aux termes de l'accord passé avec le ministère de la Ville de flécher 10% de l'enveloppe globale des fonds ESI vers les territoires ciblés par la nouvelle génération des contrats de ville.

Le PO FEDER / FSE respecte également les attendus réglementaires liés à la mobilisation du FSE tels que définis dans l'article 4 du Règlement FSE n°1304 / 2013 pour les régions en transitions, notamment par la concentration des crédits sur les PI 10.ii et 10.iii.

L'inscription de 7.4M€ de crédits FSE dans le périmètre de l'OT 10 répond par ailleurs également aux recommandations issues de la circulaire en date du 10 juin 2013 de la DGEFP relative à « l'architecture de gestion du FSE – préparation pour la future période de programmation 2014 – 2020) et qui appelle les Régions à se concentrer en priorité sur l'OT 10, en articulation avec les PO FEDER Emploi - Inclusion.

Table 2: Overview of the investment strategy of the operational programme

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
1	ERDF	20 000 000,00	17.27%	▼ 01 - Strengthening research, technological development and innovation ▼ 1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest ▼ 1 - Augmenter les dépenses de recherche dans les domaines de spécialisation régionaux ▼ 1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies ▼ 1 - Augmenter l'effort d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente	[1, 2]
2	ERDF	15 000 000,00	12.95%	▼ 02 - Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies ▼ 2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy ▼ 1 - Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires ▼ 2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health ▼ 1 - Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative	[5, 3]
3	ERDF	17 000 000,00	14.68%	▼ 03 - Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF) ▼ 3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators ▼ 1 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île. ▼ 3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage	[7, 8, 9]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				in innovation processes ▼ 1 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations	
4	ERDF	21 000 000,00	18.13%	▼ 04 - Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors ▼ 4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources ▼ 1 - Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale ▼ 4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector ▼ 1 - Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics ▼ 4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures ▼ 1 - Augmenter l'utilisation des transports collectifs dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia	[15, 11, 12]
5	ERDF	18 000 000,00	15.54%	▼ 05 - Promoting climate change adaptation, risk prevention and management ▼ 5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems ▼ 1 - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante) ▼ 06 - Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency ▼ 6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage ▼ 1 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse	[19, 17, 18]
6	ERDF	10 000 000,00	8.64%	▼ 09 - Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination ▼ 9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas ▼ 1 - Augmenter les capacités d'initiative et l'accès aux services des populations dans les quartiers urbains	[20]

Priority axis	Fund	Union support (€)	Proportion of total Union support for the operational programme	Thematic objective / Investment priority / Specific objective	Common and programme-specific result indicators for which a target has been set
				sensibles	
7	ESF	10 400 000,00	8.98%	▼ 10 - Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning ▼ 10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups ▼ 1 - Accroître l'accès des jeunes défavorisés à un diplôme de l'enseignement supérieur ▼ 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences ▼ 1 - Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de bas niveaux	[CR01, CR03, CR02]
8	ERDF	4 000 000,00	3.45%	1 - Accompagner l'animation, la communication, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel dans une logique de simplification des procédures	[]
9	ESF	400 000,00	0.35%	1 - Accompagner l'animation, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel tout en renforçant la simplification des procédures	[]

2. PRIORITY AXES

2.A DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES OTHER THAN TECHNICAL ASSISTANCE

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	1
Title of the priority axis	Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1a
Title of the investment priority	Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter les dépenses de recherche dans les domaines de spécialisation régionaux
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Bien que la recherche publique régionale soit dotée d'atouts, elle est confrontée à un manque chronique d'investissements (seulement 0.21% du PIB) ainsi que d'un déficit en chercheurs sur le territoire. Cette situation pose à terme le risque d'une remise en cause de ces atouts, en particulier dans ses domaines phare. Enfin, bien que les thématiques de recherche soient cohérentes avec l'économie régionale, la diffusion et la valorisation de ses résultats reste faible et profitent peu aux entreprises. Pourtant, la collaboration entre recherche publique et le secteur privé est l'un des leviers pouvant contribuer au dynamisme économique régional. La définition d'une stratégie de spécialisation intelligente a permis d'identifier les secteurs dans lesquels les potentialités sont les plus fortes, et de ce fait pour lesquels l'action du FEDER devra se concentrer. A ce titre, il pourra venir accompagner le développement des capacités de recherche publiques régionales, avec pour objectif d'impacter le tissu économique régional. Des projets suivants ont déjà été pré-identifiés pour la période de programmation 2014 – 2020 : Ils ont été identifiés selon les critères suivants : • Le lien et les attendus des projets vis-à-vis des domaines de spécialisation intelligente • La nécessaire intégration des objectifs de développement des filières économiques • L'opportunité de valorisation et transfert économique des programmes de recherche

	• Un volume d'investissement en cohérence avec le soutien FEDER • Une cohérence de ciblage vis-à-vis des autres fonds FEADER et FEAMP • La couverture homogène des différents domaines de spécialisation. On pourra citer à ce titre les DAS 3S : « Production distribution et gestion énergétique en milieu insulaire » " Valorisation des ressources naturelles et culturelles » « Valorisation des ressources culturelles » « TIC » Par son intervention, le FEDER contribuera aux changements attendus suivants: • une recherche publique dont les capacités sont renforcées dans les domaines de spécialisation intelligente régionale ; • une interaction et une collaboration renforcée entre la recherche académique et les entreprises régionales
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter les dépenses de recherche dans les domaines de spécialisation régionaux						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
1	DIRD publique / PIB	%	Transition	0,21	2006	0,30	CTC valeur renseignée pour le Schéma Régional de l'Enseignement Sup, de la Recherche et de l'Innovation	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Le FEDER viendra soutenir les projets relevant des domaines stratégiques identifiés par la S3 dans le cadre des actions suivantes : • Soutien aux capacités matérielles des centres de compétences (équipements de recherche, infrastructures et immobilier, ...) ; • Aide à l'installation de centre de compétence (équipement et immobilier) • Soutien à des programmes de recherche collaborative ; • Soutien aux compétences dans les centres de recherche (bourses doctorales et postdoctorales, accueil de chercheurs étrangers, mobilité des chercheurs...) ; • Soutien à la diffusion des résultats de recherche (études, colloques ou séminaires, frais de personnel, frais de missions...) Types de bénéficiaires • Universités • Etablissements de recherche • Associations • Fédérations Professionnelles • Pôles de compétitivité et d'excellence directement en lien avec les domaines stratégiques de la 3S	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
• Collectivités territoriales • Entreprises	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Les projets soutenus devront relever des domaines stratégiques identifiés dans la stratégie de spécialisation intelligente régionale, à savoir : • Valorisation des ressources naturelles et culturelles, • Production, distribution et gestion énergétique en milieu insulaire, • TIC (de manière transversale), Une attention particulière sera également portée aux critères suivants • la capacité du projet à accompagner le renforcement du partenariat entreprise / centre de recherche • le potentiel du projet à acquérir une reconnaissance nationale ou internationale (publication, brevet, licence) • le potentiel de valorisation et l'intérêt économique du projet. • le respect des préconisations liées à l'intelligence économique (cf. au SRIE) • la cohérence des projets avec les orientations du PADDUC.	

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
• Le volume d'investissement prévu, en cohérence avec le soutien du FEDER • Une cohérence de ciblage par rapport aux autres fonds FEADER et FEAMP Concernant plus spécifiquement les projets immobiliers et d'infrastructure, seront pris en compte la capacité du projet à répondre : - Le respect du critère de sélection environnemental pour le financement immobilier (ESE mesure de réduction Axe 1) : à savoir que devront être privilégiées la réhabilitation ou la rénovation de l'existant plutôt que la construction (ESE mesure d'évitement Axe 1)	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
La mobilisation d'outils d'ingénierie financière n'est pas prévue dans le cadre de cette priorité d'investissement.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest
Il n'est pas prévu de soutenir de grands projets dans le cadre de cette PI.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1a - Enhancing research and innovation (R&I) infrastructure and capacities to develop R&I excellence, and promoting centres of competence, in particular those of European interest							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO24	Research, innovation: Number of new researchers in supported entities	Full time equivalents	ERDF	Transition			12,00	CNRS Ecole Doctorale Base rapport AERES	2 ans

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	1b
Title of the investment priority	Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter l'effort d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente
Results that the Member States seek to achieve with Union	L'effort de recherche de R&D dans le secteur privé reste très éloigné des objectifs UE 2020 avec moins de 0,2% du PIB

support	régional qui y est consacré. Au-delà de ce faible investissement, on observe également le peu de liens entre les activités recherche et le développement d'innovations dans l'entreprise : seules 28% des innovations développées par les entreprises entre 2006 et 2008 étaient issues de recherches menées en interne. Ce manque d'innovation dans le secteur privé peut à terme impacter la compétitivité de l'économie corse et par ailleurs freiner son ouverture vers de nouveaux marchés plus concurrentiels. Dans ce contexte, les actions soutenues par le FEDER chercheront à atteindre les résultats suivant : • une plus forte mise en réseau des acteurs de la recherche publique avec les acteurs économiques de l'île ; • une augmentation des activités de transfert et de valorisation des résultats de la recherche publique vers les entreprises • une augmentation des investissements et des activités en faveur de l'innovation dans les entreprises In fine, cela conduira à renforcer la capacité des entreprises à développer des innovations.
---------	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter l'effort d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
2	DIRD privée	Millions €	Transition	22,50	2010	27,00	Observatoire Economique de la Corse	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
• Projets de recherche et d'innovation associant des entreprises et liés aux domaines de spécialisation régionaux ; • Projets de recherche et d'innovation associant des entreprises et des établissements de recherche publics • Action de Structuration de filières et mise en réseau des acteurs de l'innovation en région ; • Aide au développement de prototypes et actions tests de mise en marché • Soutien à l'accès aux financements, notamment pour le financement de projets d'innovation associant des entreprises, et ce par le biais d'instruments d'ingénierie financière • Actions de professionnalisation de l'écosystème régional de soutien des entreprises dans leurs démarches d'innovation (études, conseils, professionnalisation des acteurs, ...) • Action de sensibilisation / information / communication / suivi de la 3S : création du portail de l'innovation, développement de journées d'expertise et échange Types de bénéficiaires • Entreprises • Groupements d'entreprises • Associations	

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
• Pôles de compétitivité et d'excellence directement en lien avec les domaines stratégiques de la 3S • Etablissements publics	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Les projets soutenus par le FEDER devront relever des domaines stratégiques identifiés dans la stratégie de spécialisation intelligente régionale. La priorité sera accordée aux projets ciblant directement le soutien à la RI dans les entreprises. Ils devront également s'inscrire dans des démarches exemplaires (ESE Mesure de réduction Axe 1) Des actions de communication de la 3S devront aussi s'inscrire dans la sensibilisation à ces démarches et le partage d'expérience. (ESE Mesure de réduction Axe 1)	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
----------------------------	--

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Le recours à des instruments financiers pourrait s'avérer pertinent au vu des types de projets et types de bénéficiaires prévus. Une évaluation ex ante relative à ces outils juge actuellement de l'opportunité de recourir à ces types de financements, et évaluer l'enveloppe financière adaptée au vu du tissu économique régional et des projets potentiels.	

2.A.6.4 *Planned use of major projects* (where appropriate)

Investment priority	1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies
Il n'est pas prévu de soutenir de grands projets dans le cadre de cette PI.	

2.A.6.5 *Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region*

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		1b - Promoting business investment in R&I, developing links and synergies between enterprises, research and development centres and the higher education sector, in particular promoting investment in product and service development, technology transfer, social innovation, eco-innovation, public service applications, demand stimulation, networking, clusters and open innovation through smart specialisation, and supporting technological and applied research, pilot lines, early product validation actions, advanced manufacturing capabilities and first production, in particular in key enabling technologies and diffusion of general purpose technologies					
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where	Target value (2023)	Source of data	Frequency of

				relevant)	M	W	T		reporting
CO02	Productive investment: Number of enterprises receiving grants	Enterprises	ERDF	Transition			11,00	Observatoire Economique de la Corse	Annuelle
CO03	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	Enterprises	ERDF	Transition			132,00	Observatoire Economique de la Corse	Annuelle
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	Transition			489,00	Observatoire Economique de la Corse	Annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire							
ID	Indicator	Indicator or key	Measurement unit, where	Fund	Category of	Milestone for 2018	Final target (2023)	Source of data	Explanation of relevance of indicator,

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire											
ID	Indicator	Indicator or key	Measurement unit, where	Fund	Category of	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
	type	implementation step	appropriate		region	M	W	T	M	W	T		where appropriate
CO04	domain common indicator type. output	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	Transition			147			489,00	Agence de Développement Economique de la Corse	Base de référence : 4,4 M € de dotation seraient mobilisés au titre de la IP 1b pour ce type de soutien, (soit 40%) Soutien Feder prévisionnel = 90 000 € (60% de 150 000 €) 49 actions de soutien financeables, sur des dispositifs concernant en moyenne 10 entreprises Pour 2018, la valeur intermédiaire représente 1/3 des 489 entreprises.

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire											
Fund	Category of region			Code								€ amount	

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	002. Research and innovation processes in large enterprises	11 000 000,00
ERDF	Transition	058. Research and innovation infrastructure (public)	9 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	16 700 000,00
ERDF	Transition	04. Support through financial instruments: loan or equivalent	3 300 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	20 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	20 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	2
Title of the priority axis	Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2a
Title of the investment priority	Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le développement des infrastructures numériques est une condition nécessaire au développement d'un territoire insulaire comme la Corse. Il s'agit d'une infrastructure essentielle sans laquelle il est difficile d'envisager une activité économique, sociale ou culturelle. Le développement des activités économiques est désormais conditionné par l'accès à des offres de raccordement haut débit et très haut débit diversifiées et de qualité. Au cours des deux périodes de programmation précédentes la Corse a su se doter d'infrastructures de télécommunication qui lui ont permis d'ouvrir le marché à de nouveaux réseaux et à de nouvelles offres tant pour les particuliers que pour les entreprises et ceci en privilégiant un équilibre territorial. En la matière, il convient de relever 3 actions structurantes qui ont su valoriser sur l'île la création d'infrastructures performantes, transparentes ouvertes et neutres : 1. La construction d'un réseau d'initiative publique à haut débit capable d'améliorer significativement les connexions DSL (sur support cuivre) pour les entreprises et les particuliers. 2. Le renforcement du réseau de téléphonie mobile des opérateurs dans les territoires ruraux par la création de nouveaux points hauts de diffusion. 3. Le renforcement des liens Corse Continent par la création d'un lien supplémentaire entre Bastia et Menton. Les réseaux de cuivre et le haut débit financé dans les programmes précédents assureront la transition vers l'avènement de nouveaux réseaux à fibre optique et le très haut débit financés dans les prochaines périodes de programmation. En ce sens, les investissements publics à venir doivent se concentrer sur la construction de ces infrastructures optiques là où il y a carence avérée de l'initiative des opérateurs privés. Pour la Corse, en dehors des deux agglomérations de Bastia et d'Ajaccio, la construction des réseaux très hauts débit de nouvelle génération relève en grande partie de l'investissement public.

	Ces investissements correspondent à ceux identifiés dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse approuvé par l'assemblée de Corse en juillet 2012. Sa première phase correspond à la période de programmation de la prochaine contractualisation 2014-2020. Cette phase cible la création de au moins 20.000 prises optiques à l'abonné correspondant à une dizaine de plaque assurant la couverture des bassins de vie significatifs de l'île. Dix territoires hors des zones d'investissement des opérateurs privés seront ciblées dont certaines ont été préfigurés sur les micro région de Balagne, Propriano –Sartène, Corté, Sud Corse (Porto-Vecchio Bonifacio) et le périurbain de Bastia. A ces prises doivent être associés près de 500 kms de fibres optiques dévolus à l'interconnexion des différentes plaques et de façon opportuniste le raccordement de points d'intérêts stratégiques situés sur leur passage. Outre ces investissements autour de l'infrastructure très haut débit il faudra aussi s'intéresser au financement des réseaux fermés d'utilisateurs dans les domaines de la santé, de l'éducation, ou des administrations en lien avec le développement des services associés.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
3	Foyers couverts par le THD	%	Transition	0,00	2013	60,00	CTC Service Développement Technologique	tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Types d'actions Déploiement de plaques FTTH dans 10 bassins de vie significatifs et interconnexion de celles ci. Extension de liens fibre-optique vers des nœuds stratégiques ou des sites stratégiques. Réalisation de travaux de génie civil à vocation d'accueil de liens optiques, en lien avec les priorités définies au niveau régional. Aide à la mise en place d'initiatives collectives en faveur de systèmes d'information ou de structures de coordination régionale du déploiement du très haut débit en Corse Aide au maintien ou aux développements de réseaux dans le domaine de la santé et de l'éducation exclusivement autour d'initiative de type mutualisée multi-organismes. Types de bénéficiaires • Collectivités territoriales et leurs groupements • Etablissements publics ou groupements	

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Le ciblage des projets devra se faire en cohérence avec : • le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse et des choix stratégiques réalisés au niveau régional. • Le dossier déposé par la Collectivité Territoriale de Corse au titre du Fond pour la Société Numérique (volet infrastructure) • les orientations du PADDUC • Dans leur réalisation, les projets devront privilégier la coordination des travaux de déploiement avec les autres opérations prévues sur le Domaine Public (ESE mesure d'évitement Axe2)	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Non prévu	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
Aucun grand projet n'a été pré-identifié sur cette priorité	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
4	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Nbre	ERDF	Transition			20 000,00	CTC Service Développement Technologique	Tous les 2 ans

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	2c
Title of the investment priority	Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Par la mise en synergie d'infrastructures de télécommunication performantes avec des services innovants et de qualités, l'objectif est de favoriser une forme d'empowerment des acteurs économiques, sociaux et culturels, pour faire de la Corse une terre de projets et d'innovation tant pour les individus que pour les entrepreneurs qu'ils soient publics ou privés. Malgré les efforts réalisés pour le développement des services, la Corse affiche un retard vis à vis d'autres régions plus fortes économiquement, plus peuplées et moins rurales. Pourtant les énergies sont là, mais elles sont souvent confrontées à des contraintes de taille critique. Ainsi il convient de conforter les efforts déjà réalisés afin de favoriser des stratégies de regroupement d'acteurs autour de projets fortement structurant et ceci dans trois domaines en particulier : 1. En matière d'éducation, les Environnements Numériques de Travail doivent se généraliser de l'école, au collège, puis au lycée jusqu'à l'université en même temps que des plates formes d'apprentissage en ligne (Type MOOC). 2. L'ouverture, la mutualisation et la valorisation des données publiques doit se poursuivre et se renforcer au travers de plates-formes géomatiques ouvertes et partagées et d'une dynamique d'Opendata régionale. 3. Dans le domaine de la santé, des actions collectives visant à offrir de nouveaux services numériques de télémédecine ou de maintien à domicile aux patients isolés devront être confortés autour d'une politique régionale. 4. Le développement des usages s'appuiera aussi sur la création de lieux partagés ou tiers lieux, afin de permettre la médiation numérique, l'accueil des usagers ayant besoin d'accéder à proximité, à des services, des locaux, des équipements, des outils, de façon à permettre l'e-inclusion de la population. Il s'agira ainsi de structurer des lieux de médiation numérique et d'accès aux e-services (Espaces Publiques Numériques, Points d'accueil dans les maisons de services publics,...). Pour conforter l'action régionale en matière numérique, la mise en œuvre opérationnelle du domaine de premier niveau « .corsica » garantira l'ouverture de portails thématiques qui identifieront sur internet les projets numériques insulaires autour

	d'une référence unifiée prompte à stimuler la création de services innovants associant l'ensemble des personnes dans le monde attachées à la Corse. Les services TIC au monde économique et la création des lieux de travail et d'entrepreneuriat (espaces de coworking, télécentres, centres d'affaire, Fab Labs, LivingLab...) sont pris en charge dans l'axe 3 du POE 2014 2020, afin de : • Structurer la filière TIC en pôle d'excellence et de compétitivité. Car cette filière représente à la fois un atout important pour le tissu économique régional et peut, par le bais des produits et services qu'elle propose, participer au renforcement de la cohésion territoriale sur l'île. • Développer et promouvoir la présence des entreprises insulaires sur le net et leur compétitivité par le numérique, en sachant que « .corsica » constitue un élément structurant des démarches de marques territoriales. Le changement attendu est l'augmentation de la population utilisatrice avec un taux de pénétration des e-services de 70% à 2023
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
5	Taux de pénétration des e-serviceset usages ciblés par le FEDER dans la population	%	Transition	0,00	2012	50,00	Baromètre TIC CTC/SGAC	Tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
• Soutien à l'émergence d'initiatives structurées dans les domaines de la télésanté, gestion de la dépendance et du maintien à domicile ; • Soutien au déploiement des Espaces Numériques de Travail et au renforcement des plateformes mutualisées de services numériques pour l'éducation. • Renforcement de la dynamique de mutualisation pour la mise en valeur des informations géomatiques (géoportails) et des projets d'ouverture de données publiques.(Opendata). • Déploiement d'espaces publics numériques, • Soutien à la mise en œuvre et à la diffusion du .Corsica comme le point de référence des initiatives régionales sur les réseaux mondiaux. Bénéficiaires • Etablissement public • Collectivités territoriales et leurs regroupements • Etablissements de santé • Associations...	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Une attention particulière sera portée à la participation des projets à un aménagement numérique équilibré de l'ensemble du territoire. Ces derniers devront également stimuler la création de services numériques innovants à destination de la population et contribuer ainsi à la réduction de la fracture numérique du territoire (ces services seront notamment valorisés par des portails thématiques qui pourront se créer autour du domaine régional .corsica). L'ensemble des mesures est en cohérence avec les orientations du PADDUC	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Le recours à des instruments financiers n'est pas prévu dans le cadre de cette PI.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Aucun grand projet n'a été pré-identifié sur cette PI.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
6	Nombre de projets développés	Nbre	ERDF	Transition			100,00	Baromètre TIC CTC/SGAC	tous les 2 ans

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
4	domain.specificIndicator.type.o	Prises THD déployées hors zones d'intervention des	Nbre	ERDF	Transition			2500			20 000,00	CTC Service Développement Numérique -	Référence SDTAN et dossier Fonds

Priority axis			2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
	output	opérateurs privés										Schéma Corse Développement et Aménagement Numérique (SDTAN)	Stratégique National; Valeur 2018 prudentielle compte tenu des délais de procédures de mise en oeuvre des projets (DCE, Autorisation, Appel d'Offre)

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire		
Fund	Category of region	Code		€ amount
ERDF	Transition	047. ICT: Very high-speed broadband network (access/local loop; >= 100 Mbps)		13 000 000,00
ERDF	Transition	080. e-Inclusion, e-Accessibility, e-Learning and e-Education services and applications, digital literacy		1 200 000,00
ERDF	Transition	081. ICT solutions addressing the healthy active ageing challenge and e-Health services and applications (including e-Care and ambient assisted living)		800 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	15 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	15 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	15 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	3
Title of the priority axis	Compétitivité des entreprises

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3a
Title of the investment priority	Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Malgré la crise économique, la Corse fait partie des régions résistant le mieux à la baisse nationale des créations d'entreprises depuis son déclenchement en 2008. Avec en 2011, 124 entreprises créées pour 10 000 habitants, la population corse fait preuve d'un esprit d'entreprise fort. Cette reprise est cependant confrontée à plusieurs menaces. On pourra citer par exemple : • une pénurie de foncier économique dédié à la création et à l'accueil d'entreprises. Le programme PREZA de la Collectivité Territoriale de Corse a évalué en 2011 le besoin en création à 196 ha et en requalification à 108 ha soit au total un besoin de 304 ha de foncier économique moderne, compétitif et concourant d'une part au développement des entreprises et d'autre part à l'attractivité économique de la Corse. Ce programme ayant bénéficié d'un soutien de fonds communautaires sur la période 2007-2013 doit se poursuivre pour atteindre les objectifs initialement fixés puisqu'à ce jour seuls 97 ha ont été réalisés. En raison de la durée de réalisation d'un chantier de création ou de requalification d'une zone d'activité il est nécessaire que l'effort soit poursuivi sur l'actuelle programmation. A cet effort s'ajoute la nécessité de soutenir des opérations de création d'immobilier d'entreprise pour soutenir les efforts de compétitivité. • Un manque de créations d'activités innovantes, clés pour le maintien de la compétitivité régionale. Les créations concernent en effet pour beaucoup des personnes sous statut d'auto-entreprises (56%), et le secteur de la construction. A cet enjeu de la création, s'ajoute cela de la transmission des activités. Avec un quart de la population des chefs d'entreprises ayant plus de 55 ans, émergent des besoins importants liés au maintien du tissu économique existant. Les actions soutenues par le FEDER devront de ce fait accompagner l'amélioration de l'écosystème lié aux projets de création / reprise, notamment par le biais de l'augmentation du nombre d'immobilier d'entreprise disponible, de zones d'activités spécialisées permettant de soutenir la création et reprise d'activité. Elles pourront également intervenir plus directement sur les projets individuels en contribuant à améliorer l'ingénierie de projet et l'accès aux financements permettant de réaliser ces projets de création / reprise. Par son intervention, le FEDER recherchera à atteindre les résultats suivants, permettant aux acteurs économiques de

	bénéficiaire : • d'une plus grande offre d'accompagnement à la création / transmission d'activité et plus complète (immobilier, ingénierie de projet, ...), notamment pour les projets d'entreprises innovantes, • d'un accès facilité aux financements liés à la création / transmission d'activité. In fine, ces interventions permettront d'augmenter le taux de créations d'entreprises ainsi que le nombre d'activités transmises. A terme l'objectif est d'atteindre un nombre moyen de 2 200 créations / transmissions d'entreprises sur la période 2014 - 2020.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
7	Nombre moyen de création/reprise d'entreprises sur 6 ans	Nbre	Transition	2 045,00	2012	2 200,00	Observatoire Economique de la Corse	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
• Aide au développement et déploiement de l'incubateur régional « inizia » ; • Création ou requalification de zones d'activités, de pôles d'activité et ingénierie de projets associée (Hôtels d'entreprises, zones d'activités spécialisées, pépinières d'entreprises, tiers lieux d'entrepreneuriat, Fab-Lab, Living-Lab ...). Des regroupements de type sectoriels pourraient permettre de rapprocher les créateurs d'activités, les écosystèmes de la recherche et de la formation liés aux mêmes secteurs économiques, les écosystèmes de la recherche et de la formation.... • Ingénierie de projets de création / reprise d'activité (<i>définition du projet, accompagnement dans la recherche de financements, orientation vers la formation, ...</i>) ; • Accès aux financements pour les projets de création, reprise, notamment par le biais des instruments d'ingénierie financière • Promouvoir l'entrepreneuriat coopératif (SCOP, SCIC) • Soutien aux activités d'animation/information, de développement, de rayonnement et de services aux entreprises des Pôles d'excellence et de compétitivité national en Corse • Actions de promotion de l'entrepreneuriat. Types de bénéficiaires • Entreprises • Pôles de compétitivité et d'excellence directement en lien avec les domaines stratégiques de la 3S	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
• Associations, • Collectivités territoriales, • Etablissements publics	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Afin de maximiser l'effet levier des cofinancements FEDER sur le tissu économique régional, les projets liés avec les domaines identifiés dans la stratégie de spécialisation intelligente régionale seront soutenus en priorité, à savoir : 1) la valorisation des ressources naturelles et culturelles du patrimoine méditerranéen. 2) la conversion écologique de l'économie et de l'industrie des matériaux nouveaux 3) De façon transversale, les technologies numériques. Par, ailleurs, une attention particulière sera portée à la compatibilité des projets avec les préconisations issues du Schéma régionale de l'Intelligence Economique. Les projets de création de pôles d'activités devront s'inscrire dans les orientations du PADDUC et satisfaire dans leur réalisation, à des normes environnementales (éco-conditionnalité des aides attribuées, c'est-à-dire intégration de critère de sélection pour le financement immobilier et de système de bonification cf. ESE mesures de réduction AXE 3). Concernant les projets liés à l'écosystème d'acteurs de l'accompagnement à la création reprise, ces derniers devront démontrer leur capacité à faire monter	

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
en qualité les démarches de soutien aux porteurs de projets, notamment par la montée en compétences des professionnels du secteur.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Le recours à des instruments financiers pourra s'avérer pertinent au vu des types de projets et types de bénéficiaires concernés par ces actions. Une évaluation ex ante relative à ces outils devra juger de l'opportunité de recourir à ces types de financements, et évaluer l'enveloppe financière adaptée au vu du tissu économique régional et des projets potentiels.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators
Aucun grand projet n'est prévu dans le cadre de cette priorité d'investissement	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3a - Promoting entrepreneurship, in particular by facilitating the economic exploitation of new ideas and fostering the creation of new firms, including through business incubators							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO03	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	Enterprises	ERDF	Transition			480,00	Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC)	Annuelle
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	Transition			250,00	Agence de Développement Economique de la Corse	Annuelle

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	3d
Title of the investment priority	Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
-------------------------------------	---

Title of the specific objective	Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Le tissu économique corse est composé en forte majorité de petites structures (68% ne comptent aucun salarié, et 96% moins de 10). La plupart de ces établissements ne dispose pas de la taille critique et des compétences nécessaires pour croître et innover. Le développement économique régional est de ce fait fortement soumis à la faible dynamique de développement de ces structures de tailles réduites et faiblement innovantes. Par conséquent, la Corse est confrontée au défi majeur de faire croître ses activités pour disposer d'entreprises de taille plus importante (recul de la part de TPE dans l'économie insulaire) et ayant les ressources nécessaires pour se développer et innover. Par ailleurs, les entreprises corses présentent actuellement une faible part de leur chiffre d'affaires à l'export, ce qui freine leur développement et les effets d'entraînement induits (innovation, formation, investissements, ...). En effet, à ce jour, les exportations représentent 50 millions d'euros, soit 0,62% du PIB régional. Ces défis s'inscrivent pleinement dans le cadre des recommandations du Conseil en date du qui soulignent le besoin pour la France de « prendre des mesures pour améliorer l'environnement des entreprises et à développer la capacité d'innovation et d'exportation des entreprises, notamment des PME et des entreprises de taille intermédiaire ». Cependant depuis 2009, la mise en place du dispositif régional Corse Export a permis d'identifier un potentiel de 180 entreprises corses et engager une dynamique d'accompagnement auprès d'une trentaine. Les résultats à fin 2012 font ressortir une croissance continue des sollicitations des entreprises pour l'export (+31%) et une progression annuelle de 40% du taux de nouveaux exportateurs. Il s'agira donc par le biais du FEDER de chercher à atteindre les changements attendus que sont : • L'accroissement de la taille des entreprises • le développement des exportations régionales.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
9	Nouveaux exportateurs par an	10/an	Transition	0,00	2014	60,00	Agence de Développement de la Corse (Dispositif Cors'Export")	Annuelle
8	Nombre de création moyenne d'emploi salarié dans les Etablissements de moins de 10 salariés	Nbre	Transition	1 007,00	2010	1 100,00	Observatoire Economique de la Corse	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
• Appui à l'ingénierie de projet pour accompagner le développement et la croissance des activités ainsi que des démarches à l'export : Etude-diagnostic force faiblesse des entreprises pour l'export, Elaboration de stratégie à l'export et de plans d'action commercial, recours à des experts, soutien à la prospection et la communication, aides aux actions de mise en marché et de promotion sur les salons, achats de services TIC, ... • Soutien au développement de l'observation économique, sociale et des prix, de la Veille et l'intelligence économique : Etude sectorielle, de prospective et d'intelligence économique, création d'un portail de l'information, organisation de journées d'échanges et de réunions d'expert, soutien aux activités de l'Observatoire économique régional. • Outils d'ingénierie financière pour le financement de projets de croissance • Appui aux réseaux / clusters / aux opérations de structuration de filières liées à la 3S et non liées mais clés pour le développement économique régional (Actions collectives, services supports à l'export) Types de bénéficiaires • Entreprises, • Associations (notamment structures porteuses de pôles de compétitivité, groupements d'entreprises, ...), • Pôles de compétitivité et d'excellence directement en lien avec les domaines stratégiques de la 3S • Syndicats professionnels • Organismes consulaires • Fédérations professionnelles...	

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Afin de maximiser l'effet levier du FEDER dans son soutien au développement économique régional, la priorité sera donnée aux projets en lien avec les domaines stratégiques identifiés dans le cadre de la 3S. Le FEDER privilégiera des démarches exemplaires (ESE mesure de réduction Axe3)	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
Le recours à des instruments financiers (garantie, prêt d'amorçage, avance remboursable, crédit-bail immobilier) pourra s'avérer pertinent au vu des types de projets et types de bénéficiaires concernés par ces actions. Une évaluation ex ante relative à ces outils devra juger de l'opportunité de recourir à ces types de financements, et évaluer l'enveloppe financière adaptée au vu du tissu économique régional et des projets potentiels.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes
L'objectif spécifique ne prévoit pas de grands projets.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		3d - Supporting the capacity of SMEs to grow in regional, national and international markets, and to engage in innovation processes							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO03	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	Enterprises	ERDF	Transition			207,00	ADEC	Annuelle
CO04	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	Enterprises	ERDF	Transition			350,00	Agence de Développement Economique de la Corse	Annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	3 - Compétitivité des entreprises

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			3 - Compétitivité des entreprises										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO03	domain.commonIndicator.type.output	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	Enterprises	ERDF	Transition			144			480,00	Agence de Développement Economique de la Corse	Base d'estimation : 60% de 10 000 000 € de la dotation sera consacrée à l'ingénierie financière Montant moyen du feder mobilisé en projet de création 12 500€ (évaluation FEDER 2007-2013) que représente 480 dossiers potentiels. Il est prévu d'atteindre 30% de ce volume à 2018.

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis	3 - Compétitivité des entreprises
---------------	-----------------------------------

Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	001. Generic productive investment in small and medium –sized enterprises (‘SMEs’)	17 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		3 - Compétitivité des entreprises	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	5 400 000,00
ERDF	Transition	04. Support through financial instruments: loan or equivalent	11 600 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		3 - Compétitivité des entreprises	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	17 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		3 - Compétitivité des entreprises	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	17 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		3 - Compétitivité des entreprises	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	3 - Compétitivité des entreprises

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	4
Title of the priority axis	Transition vers une société à faible teneur en carbone

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4a
Title of the investment priority	Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale
Results that the Member States seek to achieve with Union support	La France s'est fixé comme objectif que la part des énergies issues du renouvelable représentent au moins 23% de ses consommations totales à l'horizon 2020. La Corse quant à elle compte actuellement 12 % d'ENR et vise un taux de l'ordre de 20% à 2020. En effet, actuellement la consommation en énergie finale de la Corse est de 7000 GWh dont 850 GWh d'ENR (12%). La consommation d'énergie finale visée à l'horizon 2020 est de 5290 5 675 GWh dont 1079 GWh d'ENR (19%). La production d'ENR (électricité, chaleur) supplémentaires visée sur cette période est donc de 229 GWh. Bien qu'étant une des régions françaises où la part des énergies renouvelables dans la production électrique est une des plus élevée (en moyenne 25% en fonction de l'hydraulicité par nature fluctuante d'une année sur l'autre), la part des énergies fossiles reste élevée notamment à cause du transport. Par ailleurs, au même titre que les autres territoires insulaires, la production et la consommation d'énergie est un enjeu clé car l'approvisionnement énergétique y est plus complexe. C'est d'autant plus vrai dans le cas d'un territoire fortement touristique, sur lequel les consommations peuvent très fortement varier d'une saison à l'autre. Compte tenu des ressources énergétiques disponibles (solaire, éolien, hydraulique, bois énergie) et afin de maximiser la contribution des EnR au mix énergétique, il est nécessaire d'une part de trouver des solutions pour atténuer l'impact de leur nature intermittente (lien avec le climat, ...) et d'autre part de mobiliser, via les filières, les ressources disponibles (bois énergie). Le développement de la part des EnR dans le mix énergétique régional passe donc par : la création de capacités supplémentaires de production;

	• Le développement de moyens de stockage et de distribution permettant de répondre au caractère intermittent de certains types de production. A ce titre, le FEDER accompagnera le développement d'infrastructures et d'équipements afin d'atteindre le résultat recherché, d'une contribution et d'un usage plus importants des énergies d'origine renouvelable dans le mix énergétique régional : Les fonds FEDER pourraient contribuer à un apport de 35 GWh, soit 15 % des 229 GWh (part supplémentaire d'ENR visée par le SRCAE sur la période en question). Pour cela plusieurs filières doivent être ciblées afin d'optimiser les opportunités en évitant la saturation des potentiels (mini hydraulique, bois énergie, solaire thermique, ce dernier participant à la réhabilitation énergétique de bâtiment)
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
11	Production d'énergie renouvelable, toutes actions confondues	Gwh	Transition	850,00	2013	1 079,00	Observatoire Régional GES	Tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Afin de maximiser l'effet levier du FEDER sur les opérations qui seront soutenues, la priorité sera donnée aux projets choisis en fonction d'un plancher d'investissement ainsi que de leur rentabilité économique. Une attention particulière sera également portée aux opérations groupées. Enfin des appels à projets par filières permettra de valoriser des opérations exemplaires ainsi que certains enjeux ou défis clés pour le développement de la consommation des ENR au niveau régional à l'instar de l'appel à projets 25 Chaudières à Bois Collectivité lancé en 2012. Les opérations devront favoriser les démarches de chantier propres. (Cf ESE Mesures de réduction Axe 4) Les projets retenus devront s'inscrire dans les orientations du PADDUC, et du volet SRCAE adopté en décembre 2013 par l'Assemblée de Corse.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
---------------------	---

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
La pertinence de la mobilisation d'instruments financiers dépendra des conclusions de l'Evaluation Ex- ante Ingénierie Financière, qui est en cours de réalisation.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources
Aucun grand projet n'est planifié sur cette PI.	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4a - Promoting the production and distribution of energy derived from renewable sources							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO30	Renewables: Additional capacity of renewable energy production	Households	ERDF	Transition			15,00	Rendu des porteurs de projets	Tous les 2 ans

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4c
Title of the investment priority	Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Les consommations énergétiques de la Corse augmentent en moyenne de 2% depuis 1990, pour atteindre 7000 GWh (600 000 tep) en 2013. Cette évolution aboutit à une consommation d'énergie finale du secteur des bâtiments (résidentiel et tertiaire) se caractérisant par un ratio par habitant de 0,77 tep en Corse, (contre 1,06 tep en moyenne en France). Cependant la nature carbonée de l'électricité corse conduit à une émission de GES supérieure à la moyenne nationale. • le tertiaire (2008) représente 15 % de ces consommations énergétiques finales et 42% des consommations électriques, ce qui comprend les bâtiments publics. • le résidentiel constitue quant à lui, 25 % des consommations énergétiques finales et 51 % des seules consommations électriques. La moitié du parc de logement a été construit avant 1975, c'est-à-dire avant la première réglementation thermique.[SRCAE de Corse) La consommation actuelle dans le résidentiel est de 1662 GWh avec un objectif SRCAE de réduction à 1162 GWh soit un gain visé de 500 GWh c'est-à-dire une diminution de 30%. La consommation actuelle dans le tertiaire (dont les bâtiments publics) est de 1011 GWh avec un objectif SRCAE de consommation, relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique, de 337 GWh c'est-à-dire une diminution de 34%. Cependant au regard des efforts financiers techniques qu'il faudrait consentir d'ici 2020, le Grenelle constitue un point haut pour les différents secteurs, avec un point plus bas pour l'efficacité énergétique des bâtiments (un "demi-Grenelle", soit un objectif de 20% de gain (au lieu des 30 et 34 %), soit un gain équivalent GWh de 330 pour le résidentiel et 200 pour le

	tertiaire. Des actions sur la limitation de ces consommations (rénovation thermique...) dans les logements collectifs (48% du parc actuel), notamment les plus précaires, et les bâtiments tertiaires pourraient donc avoir un impact conséquent sur la performance énergétique de l'île ainsi que sur les émissions de GES. Les actions soutenues par le FEDER contribueront à la rénovation thermique des bâtiments et plus particulièrement sur le logement (parc social public en complément de l'éco-PLS, parc privé, en précarité énergétique), et ainsi par ce biais chercheront à accompagner une : • Diminution estimée des émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 • Baisse du nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré. Une attention particulière sera également portée sur le comportement des occupants et les conditions de maintenance des bâtiments, qui peuvent également être source d'économie, en accompagnant des actions de sensibilisation et de conseil auprès des particuliers et maîtres d'ouvrages. Ces actions ont pour objectif de contribuer à une diminution à terme des charges pour l'occupant et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Ainsi, sur les gains visés sur la période, de 330 GWh (résidentiel) et 200 GWh (tertiaire), les fonds FEDER pourraient contribuer à une diminution de 3 à 4 GWh soit, 0.7% des 530 GWh visés par le SRCAE. Compte tenu des volumes financiers nécessaires (plus de 120 M€ par an sur 35 ans - SRCAE de Corse) , ces fonds ne peuvent évidemment pas, contribuer à des actions de masse de réhabilitation énergétique. Aussi, le FEDER se concentrera sur des actions pilote de réhabilitation, dans leur nature comme leur problématique.
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
12	Diminution de consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh	Transition	2 673,00	2013	2 138,00	Rendu des Maîtres d'Ouvrage	Tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Assistance à Maîtrise d’ouvrage, études, suivi des performances et travaux de rénovation thermique des logements qui concernera des opérations exemplaires : • En priorité, il s'agira de soutenir la rénovation énergétique dans les logements sociaux (bailleurs sociaux bénéficiaires de l'éco-prêt logement social) • Des opérations portées par des collectifs privés précaires énergétiques pourront être également soutenus (modèle type ANAH) Assistance à Maîtrise d’ouvrage, études, suivi des performances et travaux de rénovation thermique des bâtiments publics Ingénierie financière Evénementiels, conseils et informations dédiées au grand public Types de bénéficiaires • Bailleurs sociaux • Etablissements publics • Collectivités territoriales et leur groupement • Secteur privé (syndics de copropriétés dégradées, bailleurs privés, logements touristiques...)	

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Dans le cadre du soutien à la rénovation énergétique dans les logements sociaux afin de maximiser les effets visibles liés aux opérations soutenues par le FEDER, l'approche retenue par le PO Corse est de soutenir des opérations collectives démonstratrices ayant vocation à valider un certain nombre de solutions techniques et économiques. Des appels à projet pourront permettre de sélectionner ces opérations de démonstration. Des appels à projets pourront également permettre de soutenir l'émergence d'opérations sectorielles ou particulièrement innovantes. Les projets retenus devront s'inscrire dans les orientations du PADDUC, au niveau de son volet SRCAE adopté en décembre 2013 par l'Assemblée de Corse. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie urbaine intégrée prévue à l'axe 6, une attention particulière sera portée à tout projet visant à améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et sociaux et les collectifs privés précaires. Les opérations devront favoriser les démarches de chantier propres. (Cf ESE Mesures de réduction Axe 4) et leur achèvement devra donner lieu à la production d'un diagnostic de « résultats » (en lien avec les mesures d'évitement de l'Axe 4). Les projets retenus seront couplés avec la priorité d'investissement 10cii du FSE, dans le cadre d'une montée en qualification de toute la filière.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
La transition vers des opérations de masse sera préparée en ayant recours à une ingénierie financière adaptée. En effet le coût des travaux de rénovation énergétique a été estimé à 88 m€/an dans le résidentiel et 35 M€/an dans le tertiaire pendant 35 ans. La contribution du FEDER de 10 M€ étalés sur 7 ans doit donc également permettre le recours à des instruments financiers. L'évaluation ex ante des IF porte également sur l'opportunité de mobiliser à ces types de financements, et évaluer l'enveloppe financière adaptée au vu des bénéficiaires potentiels ainsi que du parc de logement corse.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector
Aucun grand projet n'est planifié dans le cadre de cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4c - Supporting energy efficiency, smart energy management and renewable energy use in public infrastructure, including in public buildings, and in the housing sector					
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where	Target value (2023)	Source of data	Frequency of

				relevant)	M	W	T		reporting
CO34	GHG reduction: Estimated annual decrease of GHG	Tonnes of CO2eq	ERDF	Transition			-1 500,00	Rendu des maîtres d'ouvrages	tous les 3 ans
14	Bâtiments publics réhabilités énergétiquement	M2	ERDF	Transition			3 000,00	Rendu des Maîtres d'Ouvrage	Tous les 2 ans
13	Ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique	Nbre	ERDF				400,00	Rendu des Maîtres d'ouvrage	Tous les 2 ans

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	4e
Title of the investment priority	Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter l'utilisation des transports collectifs dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia
Results that the Member States seek to achieve with Union support	L'offre de transports en communs, sur les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia, a été améliorée ces dernières années, mais elle reste encore perfectible et sa meilleure adaptation par rapport aux besoins de la population pourrait permettre de capter un nombre plus important d'utilisateurs réguliers. Elle peut également continuer à renforcer la cohésion territoriale, en facilitant les déplacements pour les publics qui ne sont pas motorisés, c'est-à-dire souvent ceux qui sont les plus fragiles car ayant plus

difficilement accès aux services, à l'emploi, etc.

Par ailleurs, les transports représentent 54% des consommations énergétiques finales et sont à l'origine de presque 42% des émissions totales de GES en Corse. Or 98% des consommations énergétiques dans le transport sont liées aux véhicules particuliers, dont 65% en raison de mobilités quotidiennes. Cette situation entraîne par ailleurs une congestion importante à l'entrée des grandes agglomérations, phénomène encore accru avec la saisonnalité du tourisme.

Cela signifie qu'un effort significatif peut être réalisé sur la consommation d'énergie et les émissions de GES en ciblant les actions sur ces mobilités urbaines, en particulier celles qui sont régulières et que par ailleurs ces actions peuvent avoir un impact significatif sur la cohésion territoriale, voire sociale, dans les zones urbaines.

Le FEDER viendra soutenir des actions permettant le développement de l'offre de transport urbain, et d'accompagner le report modal vers les transports en communs et des modes de transport utilisant des ENR.

A une approche « sobriété énergétique » sera adjointe une approche multi-acteurs permettant d'optimiser la mise en relation de leurs solutions via un maillage optimisé (multi modalité) avec l'infrastructure existante.

Les actions soutenues par le FEDER rechercheront à atteindre le changement attendu suivant : de nouvelles offres de transports qui répondent mieux aux besoins de la population dans les territoires urbains ciblés.

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter l'utilisation des transports collectifs dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
15	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	%	Transition	12,00	2013	14,50	Etude INSEE/ CTC	Tous les 2 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
• Expérimentations de nouveaux systèmes locaux de transport en milieu urbain: Navette maritime en agglomération, Transport collectif en site propre, véhicule électrique utilisant des ENR... • Pôles d'échanges multimodaux articulés autour des gares et du ferroviaire encourageant la mobilité au quotidien et en connectant le ferroviaire au routier et au transport collectif et doux : Aménagements et accessibilité des arrêts ferroviaires périurbains • Développement de système d'information voyageur, pour le train • Aménagement de voies douces urbaines Types de bénéficiaires • Collectivités territoriales ou regroupements • Etablissements Publics	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
Le FEDER apportera son soutien à tout projet visant à optimiser les différents couples (systèmes de transports, réseaux) dans un objectif de cohésion sociale et de diminution des GES. Les projets devront s’inscrire en cohérence avec les stratégies régionales liées à la mobilité et au développement durable, à savoir : • orientations du PADDUC, et notamment son volet SRCAE qui a été adopté par l’Assemblée de Corse en décembre 2013. • plan régional de transports et de mobilités durables. Les projets devront intégrer des critères de sélection afin de garantir le développement de démarche de « chantiers propres ». (cf ESE mesure d’évitement Axe 6). Les travaux devront associer systématiquement des études environnementales en amont.	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
La priorité ne mobilisera pas d'instruments financiers.	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures
----------------------------	--

--

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		4e - Promoting low-carbon strategies for all types of territories, in particular for urban areas, including the promotion of sustainable multimodal urban mobility and mitigation-relevant adaptation measures							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
16	Nombre de service créés et/ou améliorés	Nbre	ERDF	Transition			8,00	CTC/ Direction Générale Services Techniques	Tous les 2 ans

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
13	domain.specificIndicator.type.output	Ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique	Nbre	ERDF	Transition			120			400,00	CTC	MONETAIRE : pour un investissement de 500 €/m2 réhabilité, on propose une aide plafonnée à 175 €/Feder/ m2; soit un taux effectif d'aide de l'ordre de 35%. Ceci correspond aussi à une aide maximale de 1.75€/feder/kWh Concernant le logement, nous considérons que la surface moyenne d'un foyer est de 70m2. Un budget de 5 M€ Feder permettrait de subventionner un gain d'énergie finale de 1,43GWh et un évitement de 798 teqCO2 (28 571 m2, soit 400 logements).

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	010. Renewable energy: solar	500 000,00
ERDF	Transition	011. Renewable energy: biomass	500 000,00
ERDF	Transition	012. Other renewable energy (including hydroelectric, geothermal and marine energy) and renewable energy integration (Including storage, power to gas and renewable hydrogen infrastructure)	4 000 000,00
ERDF	Transition	013. Energy efficiency renovation of public infrastructure, demonstration projects and supporting measures	5 000 000,00
ERDF	Transition	014. Energy efficiency renovation of existing housing stock, demonstration projects and supporting measures	5 000 000,00
ERDF	Transition	036. Multimodal transport	6 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	18 000 000,00
ERDF	Transition	04. Support through financial instruments: loan or equivalent	3 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Large Urban areas (densely populated >50 000 population)	6 000 000,00
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	15 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	21 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	5
Title of the priority axis	Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

La Corse bénéficie d'un patrimoine culturel et naturel riche. Ces atouts sont l'un des arguments de l'attractivité de l'île, ce qui lui permet de bénéficier d'un secteur touristique dynamique et riche en emploi. Cependant, ce patrimoine est soumis à des menaces qui peuvent à terme impacter l'état des ressources.

Ces risques sont d'ordre naturel et humain et pèsent à la fois sur la population, les activités économiques, ainsi que sur le patrimoine naturel et culturel. Afin d'adopter une démarche intégrée qui prend en compte à la fois les risques d'origine naturel, celles posées par les activités humaines, ainsi que plus largement la volonté de chercher un modèle de valorisation des ressources plus durables, le PO FEDER – FSE interviendra dans cet axe 5 sur le champ stratégique des objectifs thématiques 5 et 6.

Cette approche présente le bénéfice de valoriser davantage en direction des potentiels porteurs de projets les ambitions du FEDER en matière de valorisation des ressources régionales et de sa contribution à l'extension et à la diversification du tourisme régional.

Objectif thématique 5 :

Dans le cadre de l'OT 5, le FEDER viendra apporter son soutien à des opérations permettant de préserver le territoire et les populations des risques liées à l'érosion du littoral, aux inondations, ainsi qu'au risque amiantifère.

Objectif thématique 6 :

Au titre de l'objectif thématique 6, le FEDER accompagnera la mise en place d'opérations accompagnant la valorisation et l'ouverture au public des ressources et du patrimoine corse, impactant les activités touristiques..

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	5b
Title of the investment priority	Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)
Results that the Member States seek to achieve with Union support	De par sa situation insulaire et sa géomorphologie, mais aussi son urbanisation, la Corse est confrontée à l'intensification de trois principaux risques naturels, liés à l'accélération des changements climatiques : - Le risque littoral, comprenant l'érosion et la submersion marine : bien que ces risques soient présents sur tout le littoral, ils sont plus importants sur certaines zones du territoire. La Côte Est sableuse de la Corse est particulièrement touchée, où 44% du linéaire de la plaine orientale fait face à des phénomènes d'érosion et près de 78% de ce même linéaire côtier présente une sensibilité forte, voire très forte, à l'érosion lors des tempêtes. Ainsi en 2013, une étude du BRGM réalisée sur les 100 km de la Plaine Orientale (Sud Bastia à Solenzara) montre que le recul du trait de côte s'accélère depuis 6 ans, avec une progression de l'érosion littorale de 35% entre 2007 et 2013, avec à certains endroits de très fort recul du trait côtier, au-delà de 30 m et parfois jusqu'à 60 m. - les phénomènes d'inondation, qui touchent 35% des communes de l'île. Ils se présentent sous deux principales formes : - Par débordement de cours d'eau, en crues torrentielles, compte tenu du caractère très montagneux avec des bassins versants très courts - Par du ruissellement important, d'ordre urbain dû à l'imperméabilisation des sols dans certaines zones fortement urbanisées. Les communes de Bastia et d'Ajaccio sont particulièrement concernées, avec des quartiers qui ont connu plus de un mètre d'eau d'inondation générée par le ruissellement. Ces risques devraient avoir tendance à s'accroître du fait des changements climatiques attendus et de l'impact progressif des

	activités humaines (artificialisation des sols, terrassements, ...). Le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) de Corse a identifié les principales zones impactées de l'île dont trois Territoires à Risque Important (TRI) pour lesquels devra être mise en œuvre une stratégie locale de gestion du risque inondation et les actions qui en découlent. A ces risques s'ajoute celui, de façon plus minoritaire, de l'amiante environnementale (affleurement de roches amiantifères, essentiellement en Haute-Corse) qui peut avoir des effets négatifs sur la santé humaine. Ces risques doivent être pris en compte, notamment dans les zones où des populations y sont directement et régulièrement exposées et lors des travaux de terrassement. Le FEDER cherchera ainsi à accompagner des actions, permettant une plus grande couverture de protection de la population, par le biais de la mise en place d'une meilleure stratégie territoriale d'anticipation et d'adaptation à ces risques. Il contribuera également à disposer d'une meilleure connaissance et observation de ces risques grâce aux systèmes régionaux d'observation, et enfin à augmenter le partage de connaissance entre les différents acteurs impliqués dans la prévention et la gestion de ces risques. A terme, il s'agira d'accompagner la mise en place d'actions de prévention des risques et de gestion lors de la survenue de catastrophes dans le cas des risques inondations et érosion, et de réduire l'exposition des populations au risque amiante.
--	---

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	%	Transition	8,00	2013	16,00	Plan de Gestion des Risques Inondation	18 mois
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie intégrée du trait de côte	%	Transition	5,00	2013	25,00	Réseau Observatoire du Littoral : Office de l'Environnement de la Corse, Etat/DDTM	18 mois

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Action de prévention et d'analyse des risques naturels : - Acquisition et diffusion des connaissances sur les risques : Etudes notamment d'évolution des risques, mise en place de dispositifs de mesure et de veille (connaissance des débits des cours d'eau...), valorisation et mise en réseau via des outils de veille tels que le ROL (Réseau d'observatoire du Littoral), le portail d'information régional des risques, et les outils opérationnels de la prévention des risques (alerte, gestion de crise). Action de résilience des territoires : - En risque inondation : Etudes, Travaux d'aménagement spécifiques - En risque littoral : Travaux de protection et de restauration du littoral sur des zones à fort recul Types de bénéficiaires - Etablissements publics - Collectivités territoriales et leur groupement...	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
---------------------	--

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Afin de maximiser l'effet levier du FEDER sur ces enjeux, et en raison des montants importants de ces types d'opération, la fixation de planchers d'investissement aura pour objectif de cibler ces cofinancements sur des projets de dimension significative	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Les instruments financiers n'ont pas vocation à être mobilisés dans cette PI	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems
Aucun grand projet n'est planifié pour l'heure sur cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		5b - Promoting investment to address specific risks, ensuring disaster resilience and developing disaster management systems							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO20	Risk prevention and management: Population benefiting from flood protection measures	Persons	ERDF	Transition			10 000,00	Etat , CTC, Agence de l'Eau RMC: Indicateurs PAPI (Plan Action Prévention Inondation)	18 mois

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	6c
Title of the investment priority	Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse
Results that the Member States seek to achieve with Union support	La Corse bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel riche lié à sa géographie, son histoire, à son architecture et à ses traditions. Ces atouts contribuent à la construction de l'identité touristique forte de la Corse et influent directement sur le

développement de l'activité touristique. Avec 4 000 emplois permanents et 18 000 saisonniers, le secteur touristique représente 9,1% de l'emploi total sur l'île (34% de l'emploi salarié du secteur marchand) et contribue à hauteur de 13% à 20% à son PIB. Cependant, avec 94% de l'activité concentrée d'avril à octobre, ce secteur reste fortement marqué par la saisonnalité et est majoritairement tourné vers une clientèle française (70% du total). Dans un objectif d'extension et de diversification de l'activité touristique en Corse, la valorisation du patrimoine corse joue un rôle considérable. Aussi, les actions soutenues permettront de renforcer la compétitivité de la filière touristique par la valorisation des ressources propres aux territoires corses.

De ce fait, le FEDER contribuera à une plus forte valorisation des ressources régionales. Cela participera de ce fait au changement attendu dans le cadre de l'intervention du FEDER lié à l'augmentation de la fréquentation sur les sites touristiques régionaux ainsi qu'à l'allongement de la saison touristique par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Les interventions seront ciblées dans les domaines stratégiques suivants :

- Tourisme de santé et de bien-être : Thermalisme et activités complémentaires de pleine nature
- Tourisme culturel : restauration patrimoniale et valorisation multimédia et scénographique des Villes d'art et d'histoire, Aménagements d'accueil, équipements en outils interactifs et multimédia et mise en réseau des sites archéologiques régionaux
- Tourisme sportif et de pleine nature : Requalification de sites de montagne, d'anciens lieux d'exploitation et d'équipements pour l'accueil et la pratique d'activités, création du sentier littoral
- Tourisme environnemental : reconversion du patrimoine bâti forestier pour la création et la mise en réseau de maisons d'accueil et information, opérations « Grand Site », aménagements d'accueil et de valorisation notamment d'espaces naturels littoraux emblématiques, création de produits de découverte,

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
19	Taux de fréquentation des sites accompagnés	%	Transition	0,00	2014	10,00	CTC	Annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
- Action de requalification et d'aménagement de sites pour l'organisation de l'accueil et la valorisation des ressources naturelles et culturelles - Investissement de reconversion et équipements pour la création de services et de produits permettant de valoriser le patrimoine régional - Action d'information et de promotion des sites comme produits touristiques et circuits régionaux de découverte Types de bénéficiaires - Etablissement public - Collectivité territoriale et leurs groupements - Syndicats mixtes	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
Afin de cibler l'intervention du FEDER sur ces défis, les opérations d'investissement devront démontrer leur portée structurante pour les sites touristiques corses sur lesquels ils sont implantés. Par ailleurs ces actions devront démontrer leurs liens avec les objectifs du développement durable ainsi que du PADDUC.	

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
Enfin les actions de promotion, et mise en marché devront être cohérentes avec la stratégie régionale de promotion de la destination ainsi qu’avec la préservation paysagère et écologique des territoires. Les chantiers devront adopter des démarches respectueuses de l’environnement au cours de leur réalisation. Des actions de sensibilisation à destination des touristes seront développées, afin que ceux-ci prennent conscience des enjeux environnementaux. (cf Mesures de réduction ESE Axe5).	

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
Le recours à des instruments financiers n’est pas prévu dans le cadre de cette PI	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage
Aucun grand projet n’est planifié dans le cadre de cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		6c - Conserving, protecting, promoting and developing natural and cultural heritage							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO09	Sustainable Tourism: Increase in expected number of visits to supported sites of cultural and natural heritage and attractions	Visits/year	ERDF	Transition			8 000,00	CTC	deux ans

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
CO20	domain common indicator type. output	Risk prevention and management. Population benefiting from flood protection measures	Persons	ERDF	Transition			6500			10 000,00	Plan Action Prévention Inondation DREAL/CTC/ Agence de l'Eau : Indicateurs de suivi	Base: population corse sous risque inondation : 63 000 personnes (source indicateur PEI) et 8% en cours de couverture. Référence: projet Ajaccio Inondation 50 M € pour 39,5 % de population concernée Enveloppe FEDER consacrée au risque inondation : 10 M€ dont 6 M € pour grand projet d'Ajaccio ; 6 M € de Feder génèrerait 10 M € soit 1/5ème du projet Ajaccio, soit + 8 % de population Au final, 16 % des 63 000 seraient couverts soit 10 000 personnes.

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire										
Fund	Category of region			Code								€ amount

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	087. Adaptation to climate change measures and prevention and management of climate related risks e.g. erosion, fires, flooding, storms and drought, including awareness raising, civil protection and disaster management systems and infrastructures	11 000 000,00
ERDF	Transition	094. Protection, development and promotion of public cultural and heritage assets	7 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	18 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	12 000 000,00
ERDF	Transition	03. Rural areas (thinly populated)	6 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Other integrated approaches to sustainable urban development	7 000 000,00

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	04. Other integrated approaches to sustainable rural development	6 000 000,00
ERDF	Transition	05. Other integrated approaches to sustainable urban/rural development	5 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	6
Title of the priority axis	Renforcer la cohésion dans les territoires urbains

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ERDF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	9b
Title of the investment priority	Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter les capacités d'initiative et l'accès aux services des populations dans les quartiers urbains sensibles
Results that the Member States seek to achieve with Union support	La Corse est confrontée à plusieurs enjeux d'aménagement du territoire liés à des problématiques urbaines : 10% de la population vit dans l'une des 6 quartiers urbains sensibles des agglomérations de Ajaccio (Jardins de l'Empereur, Saint Jean, Cannes-Binda, Pietralba,), et Bastia. (Quartiers Sud, Centre ancien).[1] A Ajaccio, 1 habitant sur 5 vit dans ces quartiers et sur l'unité urbaine bastiaise, le ratio passe à 1 habitant sur 4. Le revenu annuel représente entre 11 512 € et 14 083 €, soit un niveau deux fois moins élevé que dans le reste de leur unité urbaine respective.(source cahier INSEE/DRJSCS décembre 2010). Il est très dépendant des prestations sociales liées à la santé, à la formation ou à l'emploi. Dans ces quartiers, la population reste stable, pour autant une étude INSEE de 2011 (source les dossiers de l'Economie Corse mai 2011) met en évidence des zonages nouveaux de fracture sociale et urbaine. Ainsi, la vulnérabilité/précarité a tendance à se développer aussi à proximité ou dans de nouveaux quartiers. Tel est le cas sur Ajaccio, où elle se localise principalement aux adresses contiguës de ses quartiers sensibles et de nouvelles zones émergent sur les entrées de Ville dans les secteurs du Vazzio et de Bodiccione. En revanche à Bastia, l'extension du phénomène touche la partie nord du haut de Ville, dans le quartier de St Antoine. Le FEDER accompagnera exclusivement les EPCI et communes abritant les quartiers prioritaires, tels qu'ils résulteront de la

	réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville et des nouveaux quartiers identifiés par le territoire. Il concentrera son intervention sur les six publics cibles suivants : • Demandeur d'emploi de longue durée • Jeune en accompagnement d'insertion • Femme isolée et famille monoparentale • Travailleur handicapé • Personne ayant des problèmes de maîtrise de la langue et des savoirs faire fondamentaux • Personne en grande précarité monétaire, dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté L'intervention du FEDER devra s'inscrire dans l'élaboration préalable d'une stratégie de développement urbain intégré, favorisant la réponse aux 3 défis majeurs identifiés à l'article 7 du Règlement FEDER (défis économiques, sociaux, environnementaux des territoires urbains). Cet axe traitera exclusivement des volets socio-économiques, étant entendu que la réponse au défi environnemental est partie prenante de l'axe 4 relatif à la rénovation des logements. Il ciblera son action sur: • d'opérations visant à accompagner la structuration et le développement d'activités économiques, • d'actions visant à soutenir l'employabilité et l'insertion professionnelle (aide en équipement aux structures et aide en conseil pour la création d'activités). • de l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers urbains sensibles (espaces publics, centres, ...) ; • de la réalisation en milieu urbain d'opérations d'habitat adapté à destination des populations marginalisées ou en grande difficulté ; • du renforcement de l'accès aux services (santé, développement d'offres de proximité, accompagnement des publics les plus fragiles).
--	--

	Ainsi, le FEDER cherchera à atteindre les changements attendus que sont d'une part, l'augmentation de l'accès à des services de proximité essentiels pour réduire la vulnérabilité des populations d'autre part, améliorer l'insertion sociale et l'employabilité des publics cible, de manière globale réduire les écarts de développement dans les quartiers. [1] Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles
--	--

Table 3: Programme-specific result indicators, by specific objective (for the ERDF and the Cohesion Fund)

Specific objective		1 - Augmenter les capacités d’initiative et l’accès aux services des populations dans les quartiers urbains sensibles						
ID	Indicator	Measurement unit	Category of region (where relevant)	Baseline value	Baseline year	Target value (2023)	Source of data	Frequency of reporting
20	Taux satisfaction des populations concernés vis à vis de leur cadre de vie	%	Transition	28,00	2013	55,00	Enquêtes fréquentation des villes et auprès des porteurs de projet	tous les 3 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
• Action en ingénierie de projet pour l'élaboration de la stratégie d'intervention • Actions de residentialisation : • Travaux de rénovation des parties communes dans les logements multifamiliaux existants • Installation d'équipements de loisirs de proximité (parcours sportifs, santé, terrains de sport, city stades, jardins d'enfants, jardins publics...) • Travaux de requalification et sécurisation des centres anciens • Développement d'une offre ○ Actions de soutien pour l'accès à des services d'intérêt général : ○ Action de soutien à l'accès aux soins des populations (atelier santé ville Aménagement de maison de santé pluri-professionnelle,) ○ Initiatives en matière d'accueil socio-éducatif des populations vulnérables (création et/ou modernisation équipement de maisons de quartiers pour l'accueil des jeunes, personnes isolées, personnes dépendantes, soutien à la vie associative et renforcement des structures de proximité pour l'accès à la santé, l'éducation populaire et la réussite éducative). ○ Actions d'accompagnement à la redynamisation économique et sociale : • Acquisition et équipement de locaux pour l'implantation d'une économie de proximité (commerce local, artisanat, auto-entrepreneuriat dans les services) • Aide en aménagement et équipement pour l'accueil de l'ESS (volet social et diversification vers les secteurs économiques de l'alimentation en circuit court, la mobilité, l'économie collaborative et numérique - plateforme de service, l'économie circulaire...)	

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
- Accompagnement et soutien en investissement aux entreprises de l'économie sociale et solidaire pour la création d'activité et l'employabilité des populations vulnérables (structures d'insertion par l'activité économique, associations, chantiers-école....) - Soutien aux initiatives d'accompagnement à l'entrepreneuriat, ante et post création - Action de promotion des métiers Types de bénéficiaires - Collectivités territoriales - Etablissements Publics - Associations - Entreprises - Bailleurs sociaux.... 	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Cet axe est spécifique pour les quartiers prioritaires (c'est-à-dire sur le quartier ou plus largement si lien avec le quartier), au sens large : ceux identifiés dans le cadre de la nouvelle politique nationale de la ville, mais également ceux motivés par une stratégie territoriale d'intervention et de cohésion. Dans cette hypothèse, la stratégie devra se fonder sur les critères suivants; Difficultés urbaines et sociales aiguës (vieillesse paupérisation de la population, dégradation du cadre de vie et du parc de logement, coupure urbanistique ou défaut de centralité), Déficit de services de proximité, Territoire pris en compte par des dispositifs visant à leur requalification. Le FEDER alloué à cet axe sera mis en oeuvre au moyen d'un appel à projet thématique reprenant les défis majeurs assignés par le règlement FEDER.	

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Selon les types d'actions envisagés, les appels à projets intégreront dans les critères de sélection, des mesures préconisées par l'ESE. Un comité de pilotage CTC/ Etat aura la charge de la rédaction de l'appel à projet et par la suite de la sélection des projets, étant entendu que : -les projets soutenus par le FEDER devront s'inscrire dans un diagnostic stratégique socio-économique des zones concernées, évaluant les besoins, planifiant les investissements, mesurant les changements attendus, organisant la mobilisation et la coordination des acteurs locaux. -Le diagnostic devra s'appuyer sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse adopté en janvier 2014 par l'Assemblée de Corse, plus particulièrement dans ses volets précarité-pauvreté et armature urbaine. Il aura aussi vocation à s'inscrire dans le futur dispositif national sur la politique de la Ville et dégager l'effet de levier attendu du FEDER.	

2.A.6.3 *Planned use of financial instruments* (where appropriate)

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Le recours à des instruments financiers n'est pas prévu pour cette PI	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Aucun grand projet n'est planifié pour l'heure sur cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
21	Equipements et Infrastructures de services créés et ou renouvelés	Nbre	ERDF	Transition			30,00	CTC	Tous les 18 mois

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		
21	domain.specificindicator.type.output	Equipements et Infrastructures de services créés et ou rénovés	Nbre	ERDF	Transition			12			30,00	CTC	Base : Coût annuel des programmes d'opérations de 1 M € Réfrentiel cout projet unitaire moyen de 265 000 €; soit en moyenne 4 projets/an. L'examen des projets similaires réalisés fait ressortir les coûts suivants : Aménagement cadre de vie : 200 à 300 000 €; Offre de logements pour personnes vulnérables 400 000 €; Equipement de loisirs 150 000 €; Installation commerces et service de proximité 15 000 € en rénovation et 60 000 € en aménagement, initiatives en matière de mobilité 40 000 €.

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	055. Other social infrastructure contributing to regional and local development	10 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	10 000 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Small Urban areas (intermediate density >5 000 population)	10 000 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ERDF	Transition	02. Other integrated approaches to sustainable urban development	10 000 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	
Fund	Category of region	Code	€ amount

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains

2.A.1 Priority axis

ID of the priority axis	7
Title of the priority axis	Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir

- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments
- ☐ The entire priority axis will be implemented solely through financial instruments set up at Union level
- ☐ The entire priority axis will be implemented through community-led local development
- ☐ For the ESF: The entire priority axis is dedicated to social innovation or to transnational cooperation, or both

2.A.2 Justification for the establishment of a priority axis covering more than one category of region, thematic objective or fund (where applicable)

Cet axe prioritaire permet le déploiement du FSE au niveau régional, en particulier dans le cadre des PI 10 ii « l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés » et 10 iii « une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises».

De ce fait, il s'articule avec la sélection des PI réalisées par le PO national, qui se concentrent sur les OT 8 et OT 9.

Les orientations opérationnelles à l'échelle de 2014-2020 vont s'attacher à :

- Investir dans l'évolution des métiers et former les demandeurs d'emploi en vue de leur insertion durable sur le marché du travail ;
- Lutter contre les inégalités et réduire les déséquilibres sociaux en matière d'accès à la formation et la qualification ;
- Accroître le niveau de qualification des publics et augmenter le nombre de diplômés

Plusieurs enjeux transversaux seront également à prendre en compte afin de maximiser l'impact des actions soutenues par le FSE sur les parcours des participants :

- La prise en compte des besoins des territoires et la spécificité de l'offre, afin que les formations répondent au mieux aux évolutions du tissu économique régional ;
- Le soutien à la mobilité géographique afin de permettre à tous d'accéder à l'offre de formation ;
- L'amélioration de l'employabilité en proposant des parcours de remobilisation et qualification ainsi que l'opportunité de mobilité européenne et internationale des demandeurs d'emploi
- Les défis du soutien à la Recherche et à l'innovation : innovation pédagogique, formation pour mieux répondre à l'enjeu de l'innovation (haut niveau de qualification et compétences clefs)
- Les impératifs du développement durable : ce que doit prendre en compte l'offre de formation que ce soit en termes de contenus ou de modalités d'organisation.

2.A.3 Fund, category of region and calculation basis for Union support

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)	Category of region for outermost regions and northern sparsely populated regions (where applicable)
ESF	Transition	Total	

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	10ii
Title of the investment priority	Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Accroître l'accès des jeunes défavorisés à un diplôme de l'enseignement supérieur
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Avec 48 % de bacheliers en études supérieures contre 60 % sur le Continent, le niveau de diplôme en Corse reste faible. Cette situation est surtout prégnante pour les diplômés de 1er cycle universitaire et a des répercussions sur la structure du marché de l'emploi insulaire. Ainsi sur la tranche d'âge des 20 à 24 ans, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est de 10 points inférieur à celui constaté au niveau national. Cet écart s'accroît encore sur celle des 25 à 29 ans. La Corse se place ainsi loin des objectifs UE 2020, où 50% de la population âgée de 30 à 54 ans doit être diplômée de l'enseignement supérieur. Trois types d'explication peuvent être avancés: • la cherté de la vie et la faiblesse du revenu moyen en Corse, deviennent pour les jeunes un obstacle à l'accès dans l'enseignement supérieur. Avec un niveau de vie de 1434 €/mois, la Corse se positionne à l'avant dernier rang des régions françaises. • A peine, un bachelier sur deux du professionnel et technologique continue des études supérieures contre près de 80% des diplômés de baccalauréats généraux. (source 2013 Service Académique d'information et d'orientation). Et lorsqu'il s'oriente vers des études post-bacs, celles ci sont souvent génératrices de ruptures de parcours. • des problèmes de mobilité géographique existent, liés aux surcoûts engendrés ou à une réticence à la mobilité.

Ainsi, le soutien à la vie étudiante est le premier levier pour remobiliser ces publics et sécuriser socialement leur parcours éducatif et professionnel. En effet, leurs conditions de vie et d'études représentent l'un des facteurs déterminants de réussite. A ce titre, l'intervention du FSE ciblera en priorité des publics témoignant de difficultés financière voire sociale afin de sécuriser leur accès à la qualification dans le supérieur.

Aussi, des aides à la mobilité géographique sont de nature à permettre aux étudiants d'élargir l'éventail des cursus de formation et parfaire ainsi leur qualification en vue d'une intégration sur le marché du travail.

Enfin, dans l'optique de faciliter les passages de l'enseignement professionnel et technologique vers le supérieur (taux de fréquentation de la voie professionnelle de 35,6% en 2011 contre 34,2% au niveau national) la création d'un diplôme universitaire, ouvert aux bacs professionnels et technologiques permettra de consolider le socle de connaissances nécessaires pour poursuivre dans l'enseignement supérieur et augmenter l'employabilité des diplômés.

Le FSE sera mobilisé pour des actions incitant davantage de jeunes à poursuivre leurs études dans le supérieur, en particulier ceux issus des voies professionnelles et technologiques et ceux faisant preuve de difficultés financières et sociales.

- en les accompagnant dans le déroulement de leur cursus supérieur, par le soutien à la vie étudiante et aux mobilités géographiques, à la fois dans les études et pour les stages.
- en soutenant la création d'un Diplôme Universitaire Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, qui sera une passerelle pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, réservée aux élèves issus des voies professionnelles et technologiques ;

Il sera axé sur les moins de 25 ans, en situation de difficultés financières et ceux diplômés des bacs professionnels et technologiques. Il s'agira ainsi d'augmenter l'accès de ces publics aux cursus d'enseignement supérieur, pour réduire l'écart Corse/Moyenne nationale France sur la part des actifs en Corse, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups														
ID	Indicator	Category of region	Measure ment unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure ment unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
CR02	participants in education/training upon leaving	Transition	Number	unemployed, including long-term unemployed			5 000,00	Number	2012			30 858,00	Ministère Enseignement sup et Recherche	tous les 3 ans

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups
Soutien à l'accès direct des jeunes à l'enseignement supérieur, en particulier pour ceux issus des voies technologiques et professionnelles ainsi que les jeunes dits "défavorisés". Il s'agit d'accroître leur accès à l'enseignement supérieur et de limiter les risques de ruptures de parcours en cours de formation, par l'amélioration des conditions de vie et de formation. Soutien en faveur de meilleures conditions d'accueil et de scolarité (Aide à l'entrée et la scolarité, aide à l'accès aux cursus d'excellence),	

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups
- Soutien à la réussite (aide au développement de projet individuel et collectif, aide aux projets qualifiants, aide aux mobilités de stage et d'étude).Ce volet s'accompagnera au préalable, d'actions de sensibilisation et d'aide à la construction des projets ; Action d'accompagnement à l'intégration dans l'enseignement supérieur, pour les titulaires de bacs professionnels et technologiques - Création d'un diplôme universitaire préparatoire à l'enseignement supérieur. Il s'agira d'instaurer un dispositif d'accompagnement pédagogique établissant une passerelle entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.L'objectif est de faciliter la transition des études technologiques et professionnelles vers l'enseignement supérieur. Ces actions devront s'inscrire dans le cadre de démarches d'accompagnement global Types de bénéficiaires - Moins de 25 ans, titulaire du baccalauréat sous condition de ressource - Etablissements scolaires et d'enseignement supérieur, pour la création du diplôme universitaire préparatoire à l'accès à l'enseignement supérieur	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups
Les projets devront s'inscrire dans une démarche de coopération entre établissements scolaires et d'enseignement supérieur L'octroi de bourses et l'aide à la mobilité sera conditionnée par l'accompagnement en amont et en aval à l'action afin de consolider le projet éducatif et professionnel du jeune. Dans le cas des jeunes soumis à des difficultés financières et sociales, ce soutien pourra également être lié à un accompagnement « sociale ».	

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups
Non prévu	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups
Aucun grand projet n'est planifié dans le cadre de cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		10ii - Improving the quality and efficiency of, and access to, tertiary and equivalent education with a view to increasing participation and attainment levels, especially for disadvantaged groups							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
22	Titulaires d'un diplôme d'Enseignement supérieur	Nbre	ESF	Transition			2 400,00	CTC Direction de l'Enseignement Supérieur	Tous les 2 ans

2.A.4 Investment priority

ID of the investment priority	10iii
Title of the investment priority	Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

2.A.5 Specific objectives corresponding to the investment priority and expected results

ID of the specific objective	1
Title of the specific objective	Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de bas niveaux
Results that the Member States seek to achieve with Union support	Bien que ce dernier soit en constante augmentation, le taux d'actifs en emploi ne représente que 58% des 15 – 64 ans, contre 64% sur le continent, ce qui place le territoire loin des objectifs UE 2020 (75% en 2020). Plusieurs facteurs peuvent venir expliquer cette situation :

	• Le taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans reste très en dessous de la moyenne nationale (58,9% contre 64,8%), or le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 8,1% sur un an depuis juillet 2012. • les seniors souffrent d'un taux de chômage important et en forte augmentation : + 21% entre juin 2012 et juin 2013 ; • certains publics confrontés à des difficultés spécifiques d'accès durable dans l'emploi telles que les personnes handicapées, avec une durée moyenne de recherche d'emploi de presque 15 mois, ce qui est presque 2 fois supérieur à la moyenne des autres actifs. Le nombre de chômeurs handicapés a par ailleurs augmenté fortement ces dernières années (+ 26% entre 2010 et 2011). On peut constater que ces derniers sont pour beaucoup peu qualifiés : 32 % d'entre eux ont un niveau de formation V bis et VI. Pourtant, de nombreuses opportunités d'emploi existent. L'enquête « besoin en main d'œuvre » (Pôle emploi, 2013) fait état de difficultés de recrutement pour 42% des projets lancés en 2013. Cela concerne en priorité le secteur de la construction et des services. Par ailleurs, les plus de 50 ans occupent environ un emploi sur 4, proportion qui devrait encore augmenter du fait du vieillissement de la population. Ainsi, à l'horizon 2020, plus de 25 % des actifs d'aujourd'hui seront partis à la retraite. De fait, de nombreuses offres seront donc à pourvoir, à condition de bénéficier des qualifications que recherchent les acteurs économiques. La Corse est donc face au défi de faire augmenter le nombre de demandeurs d'emploi et de jeunes ayant obtenu une qualification, et ce afin de les accompagner vers le retour ou l'accès durable au travail. Cette montée en qualification doit s'effectuer en réponse aux besoins du territoire afin d'accompagner le développement des activités économiques. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement à la mobilité des apprenants, afin de leur permettre d'accéder à une offre de formation plus importante, et ainsi de pouvoir s'adapter au défi de l'insularité Corse. A ce titre, le FSE cherchera à atteindre les deux résultats suivants : • Elever le niveau de qualification des publics demandeurs d'emploi et des jeunes de bas niveau de qualification, avec une attention portée aux populations défavorisées; • Augmenter l'employabilité des publics les plus éloignés du marché du travail
--	---

--	--

Table 4: Common result indicators for which a target value has been set and programme-specific result indicators corresponding to the specific objective (by investment priority and category of region) (for the ESF)

Investment priority : 10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences														
ID	Indicator	Category of region	Measure ment unit for indicator	Common output indicator used as basis for target setting	Baseline value			Measure ment unit for baseline and target	Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T			M	W	T		
CR01	inactive participants engaged in job searching upon leaving	Transition	Number	unemployed, including long-term unemployed			250,00	Number	2014			1 700,00	CTC Service Formation	annuelle
CR03	participants gaining a qualification upon leaving	Transition	Number	unemployed, including long-term unemployed			100,00	Number	2014			600,00	CTC service Formation	annuelle

2.A.6 Action to be supported under the investment priority (by investment priority)

2.A.6.1 Description of the type and examples of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives including, where appropriate, the identification of main target groups, specific territories targeted and types of beneficiaries

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
• Actions de pré qualification et préparatoires, (actions préparatoires à des concours, mesures d'accompagnement à l'emploi...) • Actions de qualifications aux métiers (Diplômes, Certificats de qualification, Titres) • Actions de parcours vers l'emploi (diagnostic de compétences, acquisition de compétences citoyennes, accompagnement dans les choix professionnels,développement de compétences de base et remise à niveau générale et technique)	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
• Aide à la mobilité européenne et internationale des jeunes demandeurs d'emploi Types de bénéficiaires • Organismes de formation • Collectivité locale Publics cibles • Jeunes ; • Demandeurs d'emploi ; • Publics de bas niveau de qualification	

2.A.6.2 Guiding principles for selection of operations

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Afin d'inscrire les projets soutenus par le FSE dans un cadre stratégique plus global, partenarial et dans lequel les territoires ont leur place, ces actions devront relever des axes d'intervention définis dans le cadre du CPRDFP de la CTC. Les opérations reposeront sur la définition d'une programmation élaborée sur la base d'un diagnostic préalable des besoins des entreprises et un ciblage des publics.	

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences

2.A.6.3 Planned use of financial instruments (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
La mobilisation d'instruments financiers n'est pas prévue dans le cadre de cette PI	

2.A.6.4 Planned use of major projects (where appropriate)

Investment priority	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences
Aucun grand projet n'est planifié dans le cadre de cette PI	

2.A.6.5 Output indicators by investment priority and, where appropriate by category of region

Table 5: Common and programme-specific output indicators (by investment priority, broken down by category of region for the ESF, and where relevant, for the ERDF)

Investment priority		10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through career guidance and validation of acquired competences							
ID	Indicator	Measurement unit	Fund	Category of region (where relevant)	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
					M	W	T		
CO01	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	Transition	1 600,00	2 400,00	4 000,00	CTC service Formation	annuelle

2.A.7 Social innovation, transnational cooperation and contribution to thematic objectives 1-7

Priority axis	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir

2.A.8 Performance framework

Table 6: Performance framework of the priority axis (by fund and, for the ERDF and ESF, category of region)

Priority axis			7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator, where appropriate
						M	W	T	M	W	T		

Priority axis			7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir										
ID	Indicator type	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Fund	Category of region	Milestone for 2018			Final target (2023)			Source of data	Explanation of relevance of indicator,
CO01	domain commonIndicator.type.output	unemployed, including long-term unemployed	Number	ESF	Transition			2000			4 000,00	CTC service formation	Base de calcul: CTC Budget Formation Annuel de 2,4 M € pour les publics cibles de la PI FSE, La dépense prévoit l'accès à la formation pour 545 stagiaires; ce qui représente un coût unitaire stagiaire moyen de 4 400 €. Vis à vis du FSE, un soutien annuel de 1 M €, représente un volume d'action de 2 M €; soit ramené au coût unitaire moyen = 454 publics cible du FSE par an. Compte tenu des 6 % de réserve de performance et de la fragilité de ces publics, il est proposé un retrait prudentiel de 10%

Additional qualitative information on the establishment of the performance framework

2.A.9 Categories of intervention

Categories of intervention corresponding to the content of the priority axis based on a nomenclature adopted by the Commission, and indicative breakdown of Union support.

Tables 7-11: Categories of intervention

Table 7: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir			
Fund	Category of region	Code			€ amount

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	102. Access to employment for job-seekers and inactive people, including the long-term unemployed and people far from the labour market, also through local employment initiatives and support for labour mobility	7 400 000,00
ESF	Transition	103. Sustainable integration into the labour market of young people, in particular those not in employment, education or training, including young people at risk of social exclusion and young people from marginalised communities, including through the implementation of the Youth Guarantee	3 000 000,00

Table 8: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	01. Non-repayable grant	10 400 000,00

Table 9: Dimension 3 - Territory type

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	07. Not applicable	10 400 000,00

Table 10: Dimension 4 - Territorial delivery mechanisms

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	07. Not applicable	10 400 000,00

Table 11: Dimension 6 - ESF secondary theme (ESF and YEI only)

Priority axis		7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	
Fund	Category of region	Code	€ amount
ESF	Transition	08. Not applicable	10 400 000,00

2.A.10 Summary of the planned use of technical assistance including, where necessary, actions to reinforce the administrative capacity of authorities involved in the management and control of the programmes and beneficiaries (where appropriate) (by priority axis)

Priority axis:	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir

2.B DESCRIPTION OF THE PRIORITY AXES FOR TECHNICAL ASSISTANCE

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	8
Title of the priority axis	Assistance technique FEDER

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ERDF	Transition	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
1	Accompagner l'animation, la communication, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel dans une logique de simplification des procédures	Dans le cadre d'une gouvernance renouvelée suite au transfert de l'autorité de gestion du FEDER à la CTC, il est essentiel de porter une attention particulière à la qualité des outils mis en place et à la mise à disposition des ressources nécessaires pour répondre à ces attendus réglementaires. La définition et la mise en œuvre des modalités de suivi du programme constituent un défi majeur au vu des exigences communautaires en la matière. L'octroi d'une réserve de performance en 2019 sur la base de l'atteinte de cibles en termes de réalisation pose la question de la dynamique de la collecte

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		d'information ainsi que de leur traitement. Des difficultés sur ces points avaient en effet été constatées dans plusieurs régions françaises au cours de la période de programmation 2007-2013. Il s'agit par conséquent pour la CTC d'être en capacité de fournir de façon dynamique et régulière des données sur l'avancement financier et physique du PO et les résultats atteints. Les démarches d'évaluation seront pour leur part recentrées sur la mesure de l'efficacité, de l'efficience et de l'impact des programmes, (articles 54 et 56 du Règlement n°1303 / 2013). Elles doivent accompagner l'attention particulière portée sur la performance du PO et permettre d'apprécier la contribution du FEDER aux changements constatés sur le territoire. Par ailleurs, les résultats issus de ces évaluations devront être mobilisés dans les rapports annuels du programme, ce qui met en lumière le lien plus étroit entre la démarche évaluative et le pilotage du programme. La simplification des modalités de gestion constitue l'un des points d'attention clés liés à la mise en œuvre du PO. Cet effort est nécessaire afin de renforcer l'accès de nouveaux porteurs de projets aux cofinancements FEDER, d'accompagner la dynamique de programmation et sécuriser le suivi du programme. Elle devra aussi s'accompagner de la sécurisation de la qualité de la dépense, ce qui nécessite une association importante des acteurs impliqués dans la gestion, le contrôle et l'audit du programme. Il s'agit pour cela de savoir tirer profit de l'expérience passée et de capitaliser sur des bonnes pratiques constatées par ailleurs. La formation et la mise en place d'outils standardisés voire dématérialisés constituent un axe de travail clé. Le partage d'information et des efforts continus d'apprentissage viendront également accompagner ce processus. Par ailleurs, les autorités de gestion ont des obligations de communication, en direction des bénéficiaires potentiels et du grand public (société civile, citoyens, acteurs territoriaux, partenaires socio-économiques...). La définition d'une stratégie de communication doit permettre de répondre à l'attendu

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		communautaire. Son objectif est de rendre le plus transparent possible le soutien du FEDER au développement du territoire. Par conséquent, il s'agira de faire connaître au plus grand nombre, les potentialités offertes, les actions soutenues, les résultats obtenus. La dynamique de communication doit par conséquent s'inscrire à différents échelons et en direction d'une pluralité de publics. Les changements attendus par la mise en oeuvre de cet axe sont : Un système d'animation, de gestion et de contrôle efficace et efficient pour l'Autorité de Gestion Une Réduction de la charge administrative auprès des bénéficiaires par la mise en oeuvre de mesures réelles de simplification Un renforcement de la visibilité du PO à l'échelon local, régional, national, voire européen.

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		1 - Accompagner l’animation, la communication, le suivi et l’évaluation du programme opérationnel dans une logique de simplification des procédures									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
Actions d'animation, suivi et évaluation du programme opérationnel - Accompagnement de l'animation, du suivi et de la gestion du programme dans sa partie FEDER ; - Actions de préparation, organisation, gestion, suivi, des réunions de travail et comités de programmation, suivi et pilotage (dont frais de déplacement, équipements et matériels dédiés, actions de conseil et accompagnement, supports et guides, reprographie, ...) ; - Appui à la réalisation des rapports de mise en œuvre du programme ; - Constitution et mise en œuvre du système d'information et de suivi, notamment par le biais de démarche de dématérialisation (suivi au niveau du participant et collecte des micro-données, suivi des indicateurs, analyse du programme, ...) ; - Appui à la réalisation d'études complémentaires et enquêtes nécessaires pour la collecte de données nécessaire au suivi et au pilotage du programme, notamment en ce qui concerne le suivi à plus long terme des participants ; - Soutien aux actions de contrôle et d'audit (dont les frais de déplacement des personnels, reprographie, équipements et matériels dédiés, supports et	

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
	guides, ...) ; • Soutien à l'élaboration du plan d'évaluation puis à la réalisation de démarches évaluatives (dont frais de déplacement des personnels, actions de conseil et d'accompagnement, outils dédiés, supports et guides, ...) ; • Appui méthodologique aux gestionnaires et conception d'outils standardisés notamment dans une perspective de simplification des procédures (guides, supports, séminaires, réseaux d'échanges, documents types, ...) ; • Accompagnement à la montée en qualification par le biais de formations. Actions de renforcement de la visibilité et de la notoriété du PO • Appui à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle, de plans et de campagnes de communication en direction (appui, conseil, ingénierie, ...) ; • Conception et animation d'un site internet d'information dédié aux fonds relevant du CSC en Corse (informations sur les programmes, opérations soutenues, valorisation de bonnes pratiques, guides et outils, ...); • Actions de communication en direction des citoyens et de la société civile afin de valoriser l'apport du FEDER sur le territoire, et ce dans un esprit pédagogique ; • Actions d'animation et d'accompagnement du programme, en particulier en direction des porteurs de projets potentiels et leur accompagnement dans leur accès aux cofinancements UE (information, formation, guides, supports, appui méthodologique, conseil, ingénierie, ...); • Actions de diffusion et de valorisation des résultats obtenus et bonnes pratiques observées, ainsi que des évaluations et études réalisées au cours de la période. Types de bénéficiaires • personnels concernés au sein de l'Autorité de gestion ; • Services instructeurs CTC • Offices et Agences de la CTC • Autres partenaires du programme (partenaires socio-économiques, consulaires, ...)

Priority axis	8 - Assistance technique FEDER
Prestataires externes	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER				
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	
23	Nombre de Comité de programmation et de suivi	Nbre			65,00	CTC Rapport Annuel
25	Nombre d'actions de sensibilisation communication	Nbre			20,00	CTC Rapport annuel
24	ETP/an financé par l'AT FEDER	Nbre/an			25,00	CTC Déclaration annuelle des dépenses d'AT

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	Transition	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection	3 500 000,00
ERDF	Transition	122. Evaluation and studies	200 000,00
ERDF	Transition	123. Information and communication	300 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	Transition	01. Non-repayable grant	4 000 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		8 - Assistance technique FEDER	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ERDF	Transition	07. Not applicable	4 000 000,00

2.B.1 Priority axis

ID of the priority axis	9
Title of the priority axis	Assistance technique FSE

2.B.2 Justification for establishing a priority axis covering more than one category of region (where applicable)

2.B.3 Fund and category of region

Fund	Category of region	Calculation basis (total eligible expenditure or eligible public expenditure)
ESF	Transition	Total

2.B.4 Specific objectives and expected results

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
1	Accompagner l'animation, le suivi et l'évaluation du programme opérationnel tout en renforçant la simplification des procédures	Dans le cadre d'une gouvernance renouvelée, et notamment de la complémentarité entre le PO FEDER – FSE et le PO Emploi – inclusion sur le territoire corse, il est essentiel de porter une attention particulière à la mise à disposition des ressources nécessaires pour assurer l'animation, le suivi et l'évaluation du programme. La définition et la mise en œuvre des modalités de suivi du programme constituent un défi majeur au vu des nouvelles exigences communautaires en la matière. Il s'agit d'une part d'être en capacité de réaliser un suivi au niveau de chaque participant, et de pouvoir disposer de données sur les suites de parcours à 6 mois pour ces derniers. L'octroi d'une réserve de performance en 2019 sur la base de l'atteinte de cibles liées aux indicateurs sélectionnés dans le cadre de performance pose également la question de la dynamique de la collecte

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		d'information ainsi que de la qualité de la saisie. Les démarches d'évaluation seront pour leur part recentrées sur la mesure de l'efficacité, l'efficience et l'impact des programmes, tel que rappelé dans l'article 54 du Règlement n°1303 / 2013. Elles doivent accompagner l'attention particulière portée sur la performance du PO et permettre d'apprécier la contribution du FSE aux changements constatés chez les participants. L'article 56 de ce même Règlement énonce que chaque priorité du PO fera l'objet au moins une fois pendant la période d'une évaluation portant sur la contribution des fonds à l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, les résultats issus de ces évaluations devront être mobilisés dans le cadre des rapports annuels sur la mise en œuvre du programme, ce qui met en lumière le lien entre cet exercice et le pilotage du programme. La simplification des modalités de gestion constitue l'un des points d'attention clés liés à la mise en œuvre du PO. Cet effort est nécessaire afin d'accompagner l'accès à de nouveaux porteurs de projets aux cofinancements FSE, ainsi que pour accompagner la dynamique de programmation et de suivi du programme. La simplification accompagne de ce fait la sécurisation de la qualité de la dépense et du pilotage, ce qui nécessite une association importante des acteurs impliqués dans la gestion, le contrôle et l'audit du programme. Il s'agit pour cela de savoir tirer profit de l'expérience passée et de capitaliser sur des bonnes pratiques constatées par ailleurs, notamment par une meilleure mise en réseau des acteurs. Les démarches de simplification, notamment par le biais de la dématérialisation des échanges ou la réduction du nombre d'organismes intermédiaires ont été entreprises au cours de la programmation 2007 – 2013. Ces efforts doivent par conséquent être poursuivis. Le partage d'information et des efforts

ID	Specific objective	Results that the Member States seek to achieve with Union support
		continus d'apprentissage viendront également accompagner ce processus. Les changements attendus au travers de la mise en oeuvre de cet axe sont : Un système d'animation, de gestion et de contrôle efficace et efficient vis à vis de l'Autorité de gestion Une réduction de la charge administrative et de délais de traitement des dossiers auprès des bénéficiaires par la mise en oeuvre de réelles mesures de simplification (Document de mise en oeuvre, dématérialisation simplifiée des procédures)

2.B.5 Result indicators

Table 12: Programme-specific result indicators (by specific objective) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		1 - Accompagner l’animation, le suivi et l’évaluation du programme opérationnel tout en renforçant la simplification des procédures									
ID	Indicator	Measurement unit	Baseline value			Baseline year	Target value (2023)			Source of data	Frequency of reporting
			M	W	T		M	W	T		

2.B.6 Actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives (by priority axis)

2.B.6.1 A description of actions to be supported and their expected contribution to the specific objectives

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
	- Accompagnement de l'animation, du suivi et de la gestion du programme dans sa partie FSE ; - Actions de préparation, organisation, gestion, suivi, des réunions de travail et comités de programmation, suivi et pilotage (dont frais de déplacement, équipements et matériels dédiés, actions de conseil et accompagnement, supports et guides, reprographie, ...) ; - Appui à la réalisation des rapports de mise en œuvre du programme ; - Constitution et mise en œuvre du système d'information et de suivi, notamment par le biais de démarche de dématérialisation (suivi au niveau du participant et collecte des micro-données, suivi des indicateurs, analyse du programme, ...) ; - Appui à la réalisation d'études complémentaires et enquêtes nécessaires pour la collecte de données nécessaire au suivi et au pilotage du programme, notamment en ce qui concerne le suivi à plus long terme des participants ; - Soutien aux actions de contrôle et d'audit (dont les frais de déplacement des personnels, reprographie, équipements et matériels dédiés, supports et guides, ...) ; - Soutien à l'élaboration du plan d'évaluation puis à la réalisation de démarches évaluatives (dont frais de déplacement des personnels, actions de

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
conseil et d'accompagnement, outils dédiés, supports et guides, ...) ; • Appui méthodologique aux gestionnaires et conception d'outils standardisés notamment dans une perspective de simplification des procédures (guides, supports, séminaires, réseaux d'échanges, documents types, ...) ; • Accompagnement à la montée en qualification par le biais de formations Actions de renforcement de la visibilité et de la notoriété du PO FSE, en lien avec le FEDER • Appui à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle, de plans et de campagnes de communication en direction (appui, conseil, ingénierie, ...) ; • Conception et animation d'un site internet d'information dédié aux fonds relevant du CSC en Corse (informations sur les programmes, opérations soutenues, valorisation de bonnes pratiques, guides et outils, ...); • Actions de communication en direction des citoyens et de la société civile afin de valoriser l'apport du FSE sur le territoire, et ce dans un esprit pédagogique ; • Actions d'animation et d'accompagnement du programme, en particulier en direction des porteurs de projets potentiels et leur accompagnement dans leur accès aux cofinancements UE (information, formation, guides, supports, appui méthodologique, conseil, ingénierie, ...); • Actions de diffusion et de valorisation des résultats obtenus et bonnes pratiques observées, ainsi que des évaluations et études réalisées au cours de la période. Types de bénéficiaires • personnels concernés au sein de l'Autorité de gestion ; • Services instructeurs CTC • Offices et Agences de la CTC • Autres partenaires du programme (partenaires socio-économiques, consulaires, ...)	

Priority axis	9 - Assistance technique FSE
Prestataires externes	

2.B.6.2 Output indicators expected to contribute to results (by priority axis)

Table 13: Output indicators (by priority axis) (for ERDF/ESF/Cohesion Fund)

Priority axis		9 - Assistance technique FSE				
ID	Indicator (name of indicator)	Measurement unit	Target value (2023) (optional)			Source of data
			M	W	T	
26	Nombre de comité de programmation et de suivi	Nbre			30,00	CTC Rapport annuel
28	Nombre de contrôles externes réalisés	Nbre			20,00	CTC
27	ETP/an financé par l'AT FSE	Nbre/an			7,00	CTC Déclaration annuelle de dépense d'AT

2.B.7 Categories of intervention (by priority axis)

Corresponding categories of intervention based on a nomenclature adopted by the Commission, and an indicative breakdown of the Union support

Tables 14-16: Categories of intervention

Table 14: Dimension 1 - Intervention field

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	121. Preparation, implementation, monitoring and inspection	300 000,00
ESF	Transition	122. Evaluation and studies	40 000,00
ESF	Transition	123. Information and communication	60 000,00

Table 15: Dimension 2 - Form of finance

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	01. Non-repayable grant	400 000,00

Table 16: Dimension 3 – Territory type

Priority axis		9 - Assistance technique FSE	
Fund	Category of region	Code	€ Amount
ESF	Transition	07. Not applicable	400 000,00

3. FINANCING PLAN

3.1 Financial appropriation from each fund and amounts for performance reserve

Table 17

Fund	Category of region	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		Total	
		Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve	Main allocation	Performance reserve
ERDF	Transition	12 673 080,00	808 920,00	13 087 620,00	835 380,00	13 551 510,00	864 990,00	14 410 200,00	919 800,00	14 696 430,00	938 070,00	14 992 530,00	956 970,00	15 288 630,00	975 870,00	98 700 000,00	6 300 000,00
Total ERDF		12 673 080,00	808 920,00	13 087 620,00	835 380,00	13 551 510,00	864 990,00	14 410 200,00	919 800,00	14 696 430,00	938 070,00	14 992 530,00	956 970,00	15 288 630,00	975 870,00	98 700 000,00	6 300 000,00
ESF	Transition	1 303 516,80	83 203,20	1 346 155,20	85 924,80	1 393 869,60	88 970,40	1 482 192,00	94 608,00	1 511 632,80	96 487,20	1 542 088,80	98 431,20	1 572 544,80	100 375,20	10 152 000,00	648 000,00
Total ESF		1 303 516,80	83 203,20	1 346 155,20	85 924,80	1 393 869,60	88 970,40	1 482 192,00	94 608,00	1 511 632,80	96 487,20	1 542 088,80	98 431,20	1 572 544,80	100 375,20	10 152 000,00	648 000,00
Total		13 976 596,80	892 123,20	14 433 775,20	921 304,80	14 945 379,60	953 960,40	15 892 392,00	1 014 408,00	16 208 062,80	1 034 557,20	16 534 618,80	1 055 401,20	16 861 174,80	1 076 245,20	108 852 000,00	6 948 000,00

3.2 Total financial appropriation by fund and national co-financing (€)

Table 18a: Financing plan

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a) / (e) (2)	EIB contributions (g)	Main allocation		Performance reserve		Performance reserve amount as proportion of total Union support
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)				Union support (h) = (a) - (j)	National Counterpart (i) = (b) - (k)	Union support (j)	National Counterpart (k) = (b) * ((j) / (a))	
1	ERDF	Transition	Total	20 000 000,00	13 340 000,00	1 670 000,00	11 670 000,00	33 340 000,00	59,99%	0,00	18 760 000,00	12 512 920,00	1 240 000,00	827 080,00	6,20%
2	ERDF	Transition	Total	15 000 000,00	10 660 000,00	4 330 000,00	6 330 000,00	25 660 000,00	58,46%		14 060 000,00	9 991 973,33	940 000,00	668 026,67	6,27%
3	ERDF	Transition	Total	17 000 000,00	25 500 000,00	0,00	25 500 000,00	42 500 000,00	40,00%		15 940 000,00	23 910 000,00	1 060 000,00	1 590 000,00	6,24%
4	ERDF	Transition	Total	21 000 000,00	19 420 000,00	3 000 000,00	16 420 000,00	40 420 000,00	51,95%		19 700 000,00	18 217 809,52	1 300 000,00	1 202 190,48	6,19%
5	ERDF	Transition	Total	18 000 000,00	12 010 000,00	3 670 000,00	8 340 000,00	30 010 000,00	59,98%		16 880 000,00	11 262 711,11	1 120 000,00	747 288,89	6,22%
6	ERDF	Transition	Total	10 000 000,00	6 660 000,00	3 330 000,00	3 330 000,00	16 660 000,00	60,02%		9 360 000,00	6 233 760,00	640 000,00	426 240,00	6,40%
7	ESF	Transition	Total	10 400 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00	0,00	20 800 000,00	50,00%		9 752 000,00	9 752 000,00	648 000,00	648 000,00	6,23%
8	ERDF	Transition	Total	4 000 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00	0,00	6 670 000,00	59,97%		4 000 000,00				
9	ESF	Transition	Total	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	800 000,00	50,00%		400 000,00				
Total	ERDF	Transition		105 000 000,00	90 260 000,00	18 670 000,00	71 590 000,00	195 260 000,00	53,77%		98 700 000,00	84 844 400,00	6 300 000,00	5 415 600,00	6,24%
Total	ESF	Transition		10 800 000,00	10 800 000,00	10 800 000,00	0,00	21 600 000,00	50,00%		10 152 000,00	10 152 000,00	648 000,00	648 000,00	6,23%
Grand total				115 800 000,00	101 060 000,00	29 470 000,00	71 590 000,00	216 860 000,00	53,40%	0,00	108 852 000,00	94 951 173,97	6 948 000,00	6 108 826,03	6,24%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18b: Youth Employment Initiative - ESF and YEI specific allocations (where appropriate)

Priority axis	Fund	Category of region	Basis for calculation of Union support (Total eligible cost or public eligible cost)	Union support (a)	National counterpart (b) = (c) + (d)	Indicative breakdown of national counterpart		Total funding (e) = (a) + (b)	Co-financing rate (f) = (a)/(e) (2)
						National public funding (c)	National private funding (d) (1)		
Total				0,00	0,00	0,00	0,00		0,00%

Ratio	%
Ratio of ESF for less developed regions	0,00%
Ratio of ESF for transition regions	0,00%
Ratio of ESF for more developed regions	0,00%

(1) To be completed only when priority axes are expressed in total costs.

(2) This rate may be rounded to the nearest whole number in the table. The precise rate used to reimburse payments is the ratio (f).

Table 18c: Breakdown of the financial plan by priority axis, fund, category of region and thematic objective

Priority axis	Fund	Category of region	Thematic objective	Union support	National counterpart	Total funding
1	ERDF	Transition	Strengthening research, technological development and innovation	20 000 000,00	13 340 000,00	33 340 000,00
2	ERDF	Transition	Enhancing access to, and use and quality of, information and communication technologies	15 000 000,00	10 660 000,00	25 660 000,00
3	ERDF	Transition	Enhancing the competitiveness of small and medium-sized enterprises, the agricultural sector (for the EAFRD) and the fisheries and aquaculture sector (for the EMFF)	17 000 000,00	25 500 000,00	42 500 000,00
4	ERDF	Transition	Supporting the shift towards a low-carbon economy in all sectors	21 000 000,00	19 420 000,00	40 420 000,00
5	ERDF	Transition	Promoting climate change adaptation, risk prevention and management	11 000 000,00	7 340 000,00	18 340 000,00
5	ERDF	Transition	Preserving and protecting the environment and promoting resource efficiency	7 000 000,00	4 670 000,00	11 670 000,00
6	ERDF	Transition	Promoting social inclusion, combating poverty and any discrimination	10 000 000,00	6 660 000,00	16 660 000,00
7	ESF	Transition	Investing in education, training and vocational training for skills and lifelong learning	10 400 000,00	10 400 000,00	20 800 000,00
Total				111 400 000,00	97 990 000,00	209 390 000,00

Table 19: Indicative amount of support to be used for climate change objectives

Priority axis	Indicative amount of support to be used for climate change objectives (€)	Proportion of the total allocation to the operational programme (%)
4	17 400 000,00	15,99%

Priority axis	Indicative amount of support to be used for climate change objectives (€)	Proportion of the total allocation to the operational programme (%)
5	11 000 000,00	10,11%
Total	28 400 000,00	26,09%

4. INTEGRATED APPROACH TO TERRITORIAL DEVELOPMENT

Description of the integrated approach to territorial development taking into account the content and objectives of the operational programme having regard to the Partnership Agreement and showing how it the operational programme contributes to the accomplishment of the objectives of the operational programme and expected results

4.1 Community-led local development (where appropriate)

The approach to the use of community-led local development instruments and the principles for identifying the areas in where they will be implemented

NON CONCERNE

4.2 Integrated actions for sustainable urban development (where appropriate)

Where appropriate the indicative amount of ERDF support for integrated actions for sustainable urban development to be implemented in accordance with the provisions under Article 7(2) of Regulation (EU) No 1301/2013 and the indicative allocation of ESF support for integrated action.

L'approche urbaine intégrée et durable vise à aider les territoires à « *relever les défis économiques, environnementaux, climatiques et sociaux affectant les aires urbaines...* ».

Le PO s'inscrit dans cet objectif en encourageant les deux principales aires urbaines à mettre en œuvre des stratégies globales de développement urbain, autour de plusieurs critères :

- des projets urbains intégrés, croisant les dimensions économiques, sociales et environnementales pour une meilleure efficacité de l'action.
- dans la mesure du possible en innovant (au plan de la méthode ou du contenu des actions), avec la perspective d'un transfert d'expériences à d'autres espaces de la région
- en impliquant une pluralité d'acteurs.

A ce titre le PO ciblera exclusivement les EPCI et communes abritant les quartiers prioritaires. Le périmètre de cet axe sera adapté dans le cas de quartiers prioritaires situés à proximité des deux grands pôles urbains de Bastia et Ajaccio.

Le règlement FEDER pose un principe de concentration thématique qui implique qu'au moins 5% des ressources FEDER soient réservées aux actions intégrées en faveur du développement urbain ; Le PO remplit cette obligation au travers un axe dédié au volet urbain.

Les crédits FEDER mobilisés seront fléchés dans le cadre d'une stratégie urbaine intégrée, destinée à répondre aux enjeux socio-économiques des quartiers prioritaires.

L'axe territorial urbain s'appuiera sur une gouvernance dédiée basée sur un dialogue entre la CTC, les deux principales villes et leur communauté d'agglomérations, qui seront porteuses de la stratégie urbaine intégrée.

La mobilisation des fonds se fera par la mise en place d'appels à projet ciblés, dont le cahier des charges sera rédigé par la CTC et l'Etat. Les autorités urbaines seront sollicitées en amont de la rédaction.

Les Appels à projets permettront d'apprécier la pertinence du projet au regard des thématiques prédéfinies : analyse des besoins du public cible, adaptation des réponses proposées, équilibre des financements, cohérence des actions entre les volets social, économique, résidentiel, indicateur d'évaluation ...

La sélection et le suivi des projets seront réalisés par un Comité de pilotage, réunissant les villes leurs deux agglomérations, la CTC, l'Etat et les représentants de l'ANRU. Les Départements seront également associés.

Il s'agira d'assurer une visibilité de l'action du FEDER et la cohérence de son intervention avec les autres dispositifs de soutien. Le comité de pilotage s'attachera au bon déroulement de la stratégie, à ses adaptations éventuelles, et à l'évaluation de ses résultats. Il n'est pas prévu d'opérer une délégation de gestion des crédits auprès des autorités urbaines.

Les projets retenus feront l'objet d'une programmation en Comité Régional Etat/ CTC et complété par la formalisation dans une convention cadre d'objectifs moyens, déclinant la stratégie opérationnelle et les outils de suivi. La stratégie pourra être soutenue par le FEDER, au moyen des fonds spécifiques dédiés à l'axe 6 et mis en synergie avec l'axe FSE consacré à la montée en qualification des demandeurs d'emploi.

En terme d'intensité d'aide, le FEDER consacrera 10% de sa dotation totale dévolue à la Corse ; soit 10 M€ au titre du FEDER. Le FSE priorités 10.2 serait également mobilisable compte tenu de ses publics cibles.

Dans un souci d'efficacité et de cohérence de la stratégie urbaine, des actions complémentaires proposées pourront bénéficier de fonds provenant d'autres axes du PO.

Table 20: Integrated actions for sustainable urban development – indicative amounts of ERDF and ESF support

Fund	ERDF and ESF support (indicative) (€)	Proportion of fund's total allocation to programme
Total ESF	0,00	0,00%
Total ERDF	10,00	0,00%
TOTAL ERDF+ESF	10,00	0,00%

4.3 Integrated Territorial Investment (ITI) (where appropriate)

The approach to the use of Integrated Territorial Investments (ITIs) (as defined in Article 36 of Regulation (EU) No 1303/2013) other than in cases covered by 4.2, and their indicative financial allocation from each priority axis.

Non prévu

Table 21: Indicative financial allocation to ITI other than those mentioned under point 4.2 (aggregate amount)

Priority axis	Fund	Indicative financial allocation (Union support) (€)
Total		0,00

4.4 The arrangements for interregional and transnational actions, within the operational programme, with beneficiaries located in at least one other Member State (where appropriate)

Sans objet

4.5 Contribution of the planned actions under the programme to macro-regional and sea basin strategies, subject to the needs of the programme area as identified by the Member State (where appropriate)

(Where the Member State and regions participate in macro-regional strategies and sea basin strategies).

La Collectivité Territoriale de Corse participe activement aux programmes de coopération territoriale européenne et ce depuis plusieurs générations INTERREG. Sur la période 2000-2006, elle a été désignée comme Autorité de gestion auxiliaire du PO INTERREG IIIA (AG région Sardaigne). Actuellement, la CTC est l'Autorité Nationale

du PO Italie-France Maritime, dont l'Autorité de Gestion est assurée par la Région Toscane.

Aussi pour la prochaine programmation, la CTC entend définir un cadre d'intervention, qui structurera la stratégie et les plans d'action autour de problématiques transfrontalières communes et en cohérence avec le PO FEDER/FSE. Cette cohérence prend appui sur l'enjeu majeur des deux programmes : le développement économique et l'accroissement de la compétitivité des entreprises insulaires.

En effet avec la mobilisation de l'OT 3 PI 3a et 3d, les deux programmes entendent impulser une dynamique de soutien aux entreprises sur leur territoire (aide à la transmission, aide à la création, investissements en faveur de l'innovation, aide à l'internationalisation...), et le programme CTE aura comme objectif de conforter l'action de ces entreprises au sein d'un réseau transfrontalier durable.

Aussi, le choix d'identifier, sur les deux programmes, les objectifs thématiques 5 (PI 5b) et 6 (PI 6c) trouve sa légitimité dans la situation insulaire elle-même (géomorphologie type du territoire l'exposant à différents risques climatiques; atouts culturels et patrimoniaux dont la richesse, l'authenticité et la spécificité méditerranéenne constituent des opportunités de différenciation et de spécialisation, pour l'économie touristique).

Enfin sur les volets emplois et mobilité, le PO FSE et le PO CTE présentent une stratégie complémentaire d'intervention, LE PO FSE se concentrant sur la montée en qualification et le PO CTE entendant agir sur l'adaptation de la main d'œuvre et sa mobilité transfrontalière, en particulier sur des filières identifiées comme prioritaires (le nautisme-chantier naval, tourisme innovant et durable, ENR bleue et verte, nanotechnologie, Economie sociale et solidaire).

Concernant la préparation du futur PO CTE, la CTC a animé des groupes de travail thématique destinés à réaliser un diagnostic territorial stratégique. Il a permis d'identifier des enjeux et objectifs opérationnels de coopération, en lien avec la situation insulaire et en phase avec les objectifs thématiques de l'U.E 2020.

Par ailleurs, l'Assemblée de Corse a adopté un accord-cadre de partenariat « Corse-Sardaigne ». Signé le 14 juin 2013 par la CTC et la Région de Sardaigne, cet accord a identifié des thèmes communs et spécifiques de coopération, pris en compte dans la préparation du PO CTE. Cette méthode sera transposée aux territoires transfrontaliers du PO CTE pour une stratégie opérationnelle commune et partagée à l'échelle du bassin maritime méditerranéen.

Le pilotage stratégique des PO a été centralisé à la direction des Affaires Européennes et Internationales de la CTC, en sa qualité d'Autorité de gestion des PO FEDER-FSE et FEADER et Autorité Nationale du PO « Italie-France Maritime ». L'objectif consiste à prendre en compte la spécificité de chaque fonds (recherche d'efficience) ainsi qu'une bonne couverture des besoins des territoires et de l'écosystème régional. Elle vise aussi à garantir une stratégie d'intervention cohérente entre les différents fonds européens, et sur les différentes échelles géographiques d'intervention.

5. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS MOST AFFECTED BY POVERTY OR TARGET GROUPS AT HIGHEST RISK OF DISCRIMINATION OR SOCIAL EXCLUSION (WHERE APPROPRIATE)

5.1 Geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

La Corse fait face à une situation particulière dans la mesure où, bien qu'étant la région française la moins peuplée, l'île figure parmi les régions qui ont connu ces dernières années les plus fortes croissances démographiques. Depuis 1999, cette croissance est de 1,8 % par an contre 0,7% au niveau national.

- **Les deux principales zones urbaines corses sont confrontées à un risque de fracture élevé**

Tous les types de territoire de l'île ont bénéficié de ce dynamisme démographique, mais c'est au profit des zones urbaines que s'est faite cette augmentation de la population, notamment des deux plus grandes agglomérations : Ajaccio et Bastia (+ 2,7 % à Ajaccio + 2,0 % à Bastia). Leurs couronnes périurbaines ont également connu une forte progression de population au cours des dernières années (2,3 % par an).

Ceci a progressivement conduit à des écarts de développement significatifs puisque **10% de la population corse vit en ZUS avec une dimension précarité marquée** ce qui la situe juste après la région Nord-Pas-de-Calais.

Des phénomènes de surreprésentation de la précarité à Ajaccio et à Bastia.

Une étude récente de l'INSEE a permis d'identifier les catégories de populations les plus vulnérables :

- **Les chômeurs de catégorie A** : à Ajaccio ils représentent 7 % des actifs de la commune. Sur l'ensemble des zones de surreprésentation, leur proportion est comprise entre 9 et 17 % des actifs.
- **Les ménages étrangers** : originaires ou pas de l'Union Européenne, ils sont davantage exposés aux risques de pauvreté ou de précarité car ils travaillent fréquemment dans les services à faible valeur ajoutée, le bâtiment ou les travaux publics. La proportion de ménages étrangers est évaluée à plus d'un cinquième de ceux couverts par la Caf.
- **Les familles monoparentales** : la monoparentalité concerne plus de 20% des ménages et 40 % des ménages couverts par la Caf qui ont au moins un enfant, soit une fois et demi la moyenne nationale.
- **Les populations vivant en logement social** : au sein de la zone la plus vaste d'Ajaccio (1,2 km²), 70% des personnes vivent en logement social et dans la plus petite (0,3 km²) elles sont 60 %, alors que la moyenne communale est estimée à 13 %.

- **Les bénéficiaires de la CMU complémentaire** : à Ajaccio 8 % des ménages en bénéficient, ce pourcentage dépasse les 12 % dans les quartiers défavorisés et atteint même 22% dans le NQP du Vazzio. Dans les Quartiers Sud de Bastia ce taux est de 20,4 % contre 13,27 % dans la commune.

- **Des zones rurales en voie de désertification et sous équipées en services et infrastructures structurantes**

L'espace rural couvre environ 80% du territoire régional et concerne 97% des communes. Sur les 360 communes que comptent la Corse, 125 ne rassemblent que 2.3% de la population et le nombre de communes de moins de 100 habitants a été multiplié par 2.5 en 36 ans.

Le territoire rural insulaire est ainsi faiblement peuplé : avec 16 habitants au km², **la densité de population y est deux fois inférieure au rural métropolitain.**

Le dépeuplement a eu pour conséquence de déstructurer le territoire. Progressivement, dans les zones rurales, la migration vers les villes a conduit à une **désertification de nombreux petits villages et bourgs** au profit du développement urbain et périurbain.

Cette désertification a entraîné une **perte de fonctionnalité et l'affaiblissement des centres anciens**. Néanmoins, 39 % de la population insulaire réside toute de même dans les zones rurales, soit **la plus forte proportion de toutes les régions métropolitaines.**

L'ensemble des espaces ruraux insulaires rencontre d'importants problèmes d'accessibilité (desserte internet, transports,...). Par ailleurs, ces territoires ne possèdent pas ou peu d'équipements structurants. **L'intérieur de la Corse demeure donc sous-peuplé et insuffisamment desservi en services fondamentaux.**

- **L'augmentation de la pauvreté et de la précarité fragilise le territoire**

La Corse est l'une des régions françaises où les revenus sont les plus faibles. En 2010, le revenu annuel médian par unité de consommation était inférieur de 10 % à la moyenne nationale. La Haute-Corse figure parmi les cinq départements français aux revenus les plus faibles.

La Corse se caractérise ainsi par un écart important entre les revenus les plus faibles et les plus élevés. En 2008, les 10 % de ménages les plus aisés avaient des revenus 6,8 fois supérieurs aux 10 % de ménages les plus modestes

Par ailleurs la pauvreté et la précarité augmentent de manière significative. En 2010, le Corse connaissait des taux de pauvreté sensiblement supérieurs à ceux de l'ensemble de la France métropolitaine : l'intensité de pauvreté est de 20,9% contre 18,3% au niveau national

La vulnérabilité de la population corse touche plus particulièrement les catégories suivantes :

- **Les seniors** : l'allocation compensatrice pour les personnes de plus de 60 ans est versée à 8,7 pour mille de la population contre 1,5 en France métropolitaine ;

- **Les bénéficiaires d'allocations** sont trois fois plus importants qu'en France métropolitaine leur taux est de 17,8 % en Corse contre 5 % en France métropolitaine.

- **Une partie de la jeunesse est en situation difficile**

- **des jeunes déscolarisés et non-diplômés** : le taux de scolarisation des 18 – 21 ans est très inférieur à la moyenne nationale : 60,2 % contre 68 % pour la France métropolitaine ;

- **des jeunes moins diplômés en Corse qu'en France métropolitaine sortis du système scolaire** : 6,2 % des 15 – 19 ans (contre 4,1 %), 15,5 % pour les 20-24 ans (contre 9,1 %) et 17,2 % pour les 25-29 ans (contre 10,8 %).

- **Un manque de mobilité et une insertion problématique**

La réticence de beaucoup de jeunes corses à quitter la région constitue un frein à leur insertion et à leur autonomie et conduit dans un certain nombre de cas à une « insertion minorée ».

5.2 Strategy to address the specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion, and where relevant, the contribution to the integrated approach set out in the Partnership Agreement

Les orientations stratégiques pour répondre à ces problématiques sont les suivantes :

- Développer ou mettre en place des réseaux, offres de transports (transports à la demande, transports collectifs) permettant un désenclavement des territoires ruraux et un meilleur accès aux pôles urbains pour les services, l'éducation, la santé,...
- Aider au maintien d'activités économiques dans les territoires ruraux afin d'y maintenir une attractivité économique
- Développer les infrastructures, le déploiement du Très Haut Débit et les usages du numérique dans les zones rurales
- Amplifier les efforts des plates-formes de lutte contre le décrochage scolaire
- Soutenir les initiatives permettant la prise en compte des besoins sociaux et médico-sociaux des publics fragiles

Contribution du Programme Opérationnel pour remédier à ces situations :

AXE 2 Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire

- Etendre le déploiement de la bande large et le développement de réseaux à grande vitesse (PI 2 a)

Objectif spécifique : Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires

- Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration, de l'éducation, de l'inclusion et de la santé (PI 2 c)

Objectif spécifique : Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion, son autonomie et conforter sa capacité d'initiative

AXE 6 Renforcer la cohésion dans les territoires urbains et périurbains

- Par la promotion des stratégies en faible teneur CO2 pour tous types de territoires, y compris la promotion d'une mobilité urbaine durable (PI 4 e)

Objectif spécifique : Augmenter l'utilisation des transports collectifs dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia

- Par une aide à la revitalisation physique et économique des territoires urbains et ruraux défavorisés PI 9(b)

Objectif spécifique : Augmenter les capacités d'initiative et l'accès aux services des populations dans les quartiers urbains sensibles

AXE 7 Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir (FSE)

- Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'ouverture de l'enseignement supérieur (PI 10 ii)

Objectif spécifique : Accroître l'accès des corses à un diplôme de l'enseignement supérieur

Table 22: Actions to address specific needs of geographical areas most affected by poverty/target groups at highest risk of discrimination or social exclusion

Target group/geographical area	Main types of planned action as part of integrated approach	Priority axis	Fund	Category of region	Investment priority
10 territoires hors zones d'investissement des opérateurs privés	Déploiement du THD sur 10 territoires de de projets prioritaires	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	ERDF	Transition	2a - Extending broadband deployment and the roll-out of high-speed networks and supporting the adoption of emerging technologies and networks for the digital economy
En priorité sur les territoires couverts en THD par la PI 2a.	Déploiement des applications TIC dans les domaines de l'éducation, l'enseignement, la santé	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	ERDF	Transition	2c - Strengthening ICT applications for e-government, e-learning, e-inclusion, e-culture and e-health
Population des quartiers défavorisés des aires urbaines de BASTIA et Ajaccio, en lien avec la nouvelle géographie de la politique nationale de la Ville.	Appel à projet thématique sur les défis économiques sociaux des zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia	6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	ERDF	Transition	9b - Providing support for physical, economic and social regeneration of deprived communities in urban and rural areas
Corse entière; publics cibles moins de 25 ans de bas niveau de qualification ou sans qualification, demandeurs emploi bas niveau de qualification, sans qualification, les plus éloignés des besoins du marché de l'emploi	Action de montée en qualification des demandeurs d'emploi de bas niveau ou sans qualification Action de préqualification Action de validation de compétences	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	ESF	Transition	10iii - Enhancing equal access to lifelong learning for all age groups in formal, non formal and informal settings, upgrading the knowledge, skills and competences of the workforce, and promoting flexible learning pathways including through

Target group/geographical area	Main types of planned action as part of integrated approach	Priority axis	Fund	Category of region	Investment priority
					career guidance and validation of acquired competences
Moins de 25 ans titulaire du Baccalauréat en situation de précarité Moins de 25 ans titulaire des Baccalauréats Professionnelles et Technologique 32,5 % des diplômés de l'enseignement sup dans les actifs corses de 30 à 34 ans contre 50 % objectif UE	Création d'un diplôme préparatoire à l'accès à l'Enseignement sup, pour les bacs techno et Pro Création d'un dispositif d'accompagnement pour l'accueil et la réussite dans les études supérieures	9 - Assistance technique FSE	ESF	Transition	

6. SPECIFIC NEEDS OF GEOGRAPHICAL AREAS WHICH SUFFER FROM SEVERE AND PERMANENT NATURAL OR DEMOGRAPHIC HANDICAPS (WHERE APPROPRIATE)

Du point de vue territorial, la Corse est confrontée à un double handicap : naturel de par son caractère insulaire, et montagneux, doublé d'un handicap démographique structurel.

Les zones de montagne présentent certaines spécificités qui accentuent le handicap de l'île

Au-delà de son caractère insulaire qui impacte son développement, la Corse est constituée d'un massif montagneux qui occupe 90% de son territoire et présente certaines caractéristiques. En effet, 10 % du territoire de l'île présentent une pente inférieure à 12 % et, hormis la plaine orientale, les terrains plats sont quasi-inexistants. Ce relief fortement tourmenté n'offre pas de vallées permettant de grandes voies de pénétration. Leur orientation constitue un frein aux échanges ce qui conduit à un phénomène de cloisonnement du territoire, divisé en de nombreuses microrégions à forts caractères et particularismes.

Des zones littorales soumises à de fortes pressions

Les caractéristiques géographiques de la Corse, véritable « montagne dans la mer », conduisent à de fortes disparités territoriales. En effet, alors qu'elles ne représentent que 42% de la superficie de l'île, les communes littorales de Corse concentrent 80% de la population régionale. Elles affichent ainsi en moyenne, une densité de population de 65 habitants au km² pour 13 habitants au km² pour les autres communes. De surcroît, elles ne cessent d'attirer les populations de l'intérieur de l'île qui s'est peu à peu désertifié, et ont absorbé un peu plus de 90% du gain démographique de ces cinquante dernières années.

Par ailleurs, la pression sur les zones littorale s'accroît durant la période touristique où durant deux mois, la population de certaines communes peut être multipliée par huit (Porticcio, Porto-Vecchio, Saint-Florent).

Une situation et des disparités démographiques qui fragilisent le territoire

Depuis 1999, le solde naturel est presque nul en Corse, les quelques 2 700 naissances et décès annuels s'équilibrent. Les fortes disparités démographiques entre territoires, couplées au vieillissement de la population, constituent un handicap qui s'est accentué depuis 20 ans.

La Corse fait partie des régions où les jeunes sont les moins nombreux. La population des moins de 20 ans (20,8 %), en diminution, la place en avant-dernière position des régions françaises. La tranche des 15/29 ans, soit 50 000 jeunes, ne représente que 16,7 % de la population, à peine plus que les seniors de plus de 75 ans (14,5 %).

Par ailleurs, sur les 360 communes que compte la Corse, 9 pôles composés de 22 communes, regroupent à eux seuls, 56% de la population insulaire sur un peu plus de 8% de la superficie régionale. Ces déséquilibres démographiques tendent à perdurer.

Compte tenu des éléments rappelés ci-dessus, le Programme Opérationnel entend contribuer à la lutte contre ces handicaps de la manière suivante :

AXE 2 Par le développement du numérique

- Déploiement du très haut débit sur des zones à enjeux prioritaires (OS 2. a 1)
- Développement des usages des e-services à la population (OS 2 c1)

AXE 4 Par l'augmentation de la part de production issue des énergies renouvelables pour faire face à la demande sur les zones littorales et sécuriser l'approvisionnement des territoires isolés (OS 4 a 1)

AXE 5 Par le développement des outils d'anticipation des risques naturels afin de lutter contre les risques majeurs (OS 5 a)

AXE 6 Par le développement de la mobilité durable afin de réduire la pression sur les zones littorales urbaines (OS 4 e 1)

AXE 7 Par l'investissement dans le capital humain pour

- Accroître l'accès des corses à un diplôme de l'enseignement supérieur (OS 10.2.1.)
- Elever les niveaux de qualification des demandeurs d'emploi (OS 10. 3. 1)

7. AUTHORITIES AND BODIES RESPONSIBLE FOR MANAGEMENT, CONTROL AND AUDIT AND THE ROLE OF RELEVANT PARTNERS

7.1 Relevant authorities and bodies

Table 23: Relevant authorities and bodies

Authority/body	Name of authority/body and department or unit	Head of authority/body (position or post)
Managing authority	Collectivité Territoriale de Corse	Président du Conseil Exécutif de Corse
Certifying authority	Direction Régionale des Finances Publiques	Directeur régional
Audit authority	Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles	Président de la CICC
Body to which Commission will make payments	Collectivité Territoriale de Corse	Président du Conseil Exécutif de Corse

7.2 Involvement of relevant partners

7.2.1 Actions taken to involve the relevant partners in the preparation of the operational programme, and the role of those partners in the implementation, monitoring and evaluation of the programme

1.A – ROLE DES PARTENAIRES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL

- **L'IMPLICATION ET LE ROLE DES PARTENAIRES**

Comme le prévoit le Règlement portant dispositions communes en son article 5, l'autorité de gestion a veillé tout au long de l'élaboration du programme opérationnel à associer le partenariat.

Pour ce faire, les acteurs régionaux ont été sollicités aux étapes clés de la construction du programme, sur la base de documents de travail élaborés par les services de la CTC.

Le partenariat mis en place s'entend à deux niveaux :

1) Un partenariat resserré entre l'Etat et la Région dans le but de définir la stratégie du Programme Opérationnel et de procéder à sa rédaction. L'organisation retenue pour ce partenariat est la suivante :

- **Des réunions Etat – CTC** portant sur les thématiques principales de la stratégie du Programme. Ce partenariat a défini les grandes orientations du PO ainsi que le contenu du Contrat de plan Etat / Région afin de s'assurer de la cohérence des interventions.

Ce partenariat s'est réuni du mois de février 2013 jusqu'au mois de mars 2014.

- **Un comité de rédaction composé de l'Etat/CTC** qui coordonne le travail de rédaction, consolide les différentes contributions et mobilise le partenariat élargi.

2) Un partenariat élargi composé de l'ensemble des acteurs ayant participé à l'élaboration du Diagnostic Territorial Stratégique de Corse qui constitue le document de référence pour la future programmation. Ces acteurs ont été sollicités dès la phase de rédaction du programme et ont pu par leurs contributions alimenter le contenu du programme. Certains de ces acteurs ont également participé aux réunions thématiques organisées par l'Etat et la Région (Mois de février 2014 dans le cadre des travaux CPER examen des axes d'intervention du PO).

Deux réunions spécifiques (novembre 2013 et janvier 2014) ont été organisées avec les deux Conseils Généraux dont les contributions écrites ont été intégrées au Programme notamment sur le volet accessibilité/mobilité, valorisation du patrimoine et définition d'une ligne de partage avec le FEADER sur le volet risque incendie - biodiversité.

Les deux communautés d'agglomération et la ville de Bastia /d'Ajaccio ont été associés à la définition de l'Axe territorial urbain (résultats attendus, définition d'une stratégie de développement urbain intégrée, typologie d'actions et modalités d'implication des autorités communales...).

4 réunions de travail (octobre-novembre 2013 et mars 2014) se sont tenues sur ce volet avec à l'appui la contribution des deux communes/agglomération.

A l'issue d'une large consultation, les centres de recherche et université ont transmis à la CTC leurs feuilles de route pour la période 2014-2020. Ces contributions ont permis d'enrichir l'écriture du programme et d'alimenter les travaux de rédaction de la stratégie de spécialisation intelligente (Centre de recherche viticole de Corse, ILOCC, BRGM, Corsica Agropole, Université, CIVAM Bio, INRA, IFREMER...).

Les partenaires économiques, sociaux (chambres consulaires, syndicats...) et organismes représentant la société civile (associations) ont également été associés étroitement à ces travaux.

• LE PROCESSUS D'ELABORATION EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIERE AU PARTENARIAT

Le partenariat a été sollicité aux étapes clés de l'élaboration du programme :

1ère étape : Elaboration du diagnostic partagé de la région Corse

Le Diagnostic Territorial Stratégique est le résultat d'une consultation élargie à un ensemble d'acteurs clés du territoire Corse (acteurs identifiés par le partenariat régional).

Ainsi, dans le cadre de sa rédaction un certain nombre d'étapes consultatives ont été nécessaires afin d'enrichir l'étude et de la rendre opérationnelle au vue de la formulation d'enjeux et d'orientations nécessaires à la rédaction des futurs programmes opérationnels 2014-2020.

En ce sens, les comités de pilotage, des réunions organisées en région et de nombreux échanges ont été mises en place par l'Etat et la CTC.

En complément, ce travail a été consolidé entre octobre et décembre 2012 par une série d'actions menées avec le concours d'un cabinet extérieur :

Un travail a été effectué conjointement par les acteurs régionaux concernés via une plateforme d'échange ouverte à cet effet : www.corse.territorial.gouv.fr dans le cadre de la rédaction de 10 fiches thématiques UE et de fiches sectorielles et territoriales.

Des groupes de travail ont été réunis à la fin octobre pour consolider la rédaction de l'ensemble des fiches et en valider le contenu avant envoi pour la DATAR.

Une plateforme d'échange accessible à un certain nombre de référents (Etat et CTC) a également été mise à disposition afin que ceux-ci puissent y déposer leur contribution au diagnostic afin qu'elles soient intégrées dans le document.

Trois groupes de travail spécifiques ont été réunis autour de thèmes regroupant les conclusions du diagnostic afin d'en valider/consolider le contenu et de travailler sur les enjeux et les orientations qui en découlent.

- Groupe Territoire durable (fin décembre)
- Groupe Education, formation et cohésion sociale (fin décembre)
- Groupe Compétitivité du territoire (fin décembre)

Enfin, le diagnostic territorial a été complété par : Une enquête ciblée auprès d'une trentaine d'acteurs clefs identifiés par le partenariat régional dont une partie par enquête mail, avec une quinzaine de retours (11 entretiens et 4 questionnaires qualitatifs retournés).

2ème étape : Présentation aux acteurs du nouveau cadre d'intervention de la Commission et priorisation des orientations stratégiques

Des janvier 2013, plusieurs réunions ont été organisées dans les territoires par la Conseillère Exécutive en charge des affaires européennes afin de présenter aux acteurs (élus, représentants des offices de tourisme, chefs d'entreprises...) les principaux enjeux

de la future programmation et les opportunités offertes par les fonds européens pour l'avenir de la Corse.

Ce tour de Corse des territoires a permis de sensibiliser les acteurs sur les thématiques prioritaires de la Commission et de connaître les attentes du partenariat.

En mai 2013, une nouvelle étape de concertation a été lancée avec le partenariat régional ayant participé à la rédaction du diagnostic territorial stratégique. Un document de travail reprenant les investissements prioritaires FEDER/FSE de la Commission ainsi que les principales orientations issues du DTS a été transmis aux acteurs concernés.

Ce document constitue le socle stratégique commun des futurs programmes européens FEDER/FSE et a pour principal objectif de connaître :

- d'une part, les orientations stratégiques qui paraissent nécessaires de faire figurer dans la prochaine programmation
- d'autre part, les typologies d'actions susceptibles d'en découler, assortis de leur indicateur de résultat. Les quelques contributions reçues des acteurs ont permis de préfigurer une première architecture de programme opérationnel.

3ème étape : Rédaction du Programme Opérationnel FEDER FSE

La CTC, en collaboration avec les services de l'Etat, ont rédigé une première version sur la base des recommandations issues **du diagnostic partagé** et de la synthèse des contributions des acteurs.

Dans un souci de cohérence, les différentes versions du programme ont été alimentées à partir d'une analyse documentaire fouillée s'appuyant principalement sur les orientations du PADDUC ayant fait l'objet d'une large consultation publique ainsi que l'ensemble des documents stratégiques approuvés par l'Assemblée de Corse.

Différents services de la CTC et Agence Office ainsi que l'Etat ont produit des contributions pour chaque axe, que ce soit au niveau des changements attendus, typologie d'action, choix et renseignement des indicateurs ; soit au total 20 entités contributives et près de 60 retours de document complémentaires.

Les principales contributions à l'élaboration du PO ont surtout été produites par les acteurs publics notamment les communautés d'agglomération particulièrement impliquées dans la construction de l'axe territorial urbain.

La rédaction de la stratégie de spécialisation intelligente est l'un des éléments constitutifs du PO. Sa construction s'est inscrite comme une des étapes importantes de l'élaboration du PO et cette démarche participative a contribué à enrichir les axes du programme.

La CTC a souhaité intégrer les acteurs de l'écosystème d'innovation ainsi que des personnalités qualifiées autour des décideurs régionaux pour réfléchir à la future 3S de la Corse. La démarche se veut ouverte et imprégnée des réalités du territoire.

Ainsi, près de 80 entretiens individuels, se sont déroulés jusqu'au début du mois de décembre 2013 dans le cadre du processus de **découverte entrepreneuriale**.

Ces entretiens avec les principaux acteurs institutionnels, universitaires, sociaux et économiques de la région auront permis de faire émerger des pré-domaines de spécialisation, justifiés par une **analyse AFOM** prenant en compte le système d'innovation local, le potentiel de compétitivité et les retombées économiques envisagées.

À l'occasion des ateliers thématiques (focus group) organisés les 9 et 10 décembre derniers, nous avons pu réunir les acteurs les plus pertinents de l'écosystème local afin d'enrichir et de valider la réflexion concertée ascendante (bottom-up) déjà amorcée à travers les entretiens individuels, et de valider les domaines de spécialisation intelligente du territoire.

Les domaines concertés sont les suivants : Valorisation des Ressources Naturelles et Culturelles ; Energie ; TIC ; Tourisme. Ces échanges ont permis d'engager une réflexion sur le contenu et les typologies d'action du PO.

Dès le début du mois de janvier, l'agrégation et la synthèse de l'ensemble des travaux menés jusqu'alors, enrichies par différents apports faisant suite à la tenue des ateliers thématiques, ont permis de structurer la rédaction et d'apporter un argumentaire « différenciant » sur les choix de spécialisation retenus, tout en garantissant la parfaite articulation du document avec l'élaboration du Programme Opérationnel 2014-2020 et des indicateurs de résultats /de réalisation de la 3S).

Il s'agit aujourd'hui de préparer les modalités d'une restitution finale auprès du partenariat élargi, et de communiquer un document à vocation pédagogique pour les élus et les membres de la société civile.

1.B – ROLE DES PARTENAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Les partenaires seront associés dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Leur degré d'implication sera variable en fonction de leur rôle dans le développement de la région et selon les missions que requièrent la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PO.

Le dispositif de gestion suivant sera mis en œuvre :

- **Comité de suivi**

Dans un souci de complémentarité et de cohérence, un comité de suivi commun aux quatre FESI est mis en place. Ce comité traite du programme régional FEDER/FSE, du volet déconcentré du programme national FSE, du programme de développement rural et du volet déconcentré du programme national FEAMP.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre du programme. Il comprend notamment les représentants de la Commission Européenne, Etat, Région, Départements, les agglomérations, association des maires, GAL, les représentants des associations...

Pourra également être intégrée à la liste des membres toute structure intéressée par le développement régional.

- **Comité de programmation des aides**

Le comité de programmation examine les dossiers et donne un avis préalable aux décisions d'attribution des aides financières prises par l'autorité de gestion. Il assure le suivi de la programmation effective des crédits dans la perspective du respect des contraintes du dégagement d'office, et dans un souci de transparence, de partenariat et de coordination entre les fonds.

Le comité de programmation comprend notamment :- les représentants de la Région, Etat, Départements, agglomérations ou tout autre service en fonction de l'ordre du jour.

- **Mise en œuvre, suivi, animation et promotion du programme**

L'autorité de gestion du programme opérationnel est chargée d'assurer la publicité du programme.

Cette information est destinée au public et aux bénéficiaires potentiels des fonds dans le but de permettre une consommation régulière des crédits, d'assurer la transparence dans l'intervention des fonds et de mettre en valeur le rôle de l'Union européenne.

A cet effet, un plan de communication sera présenté pour approbation lors de la première réunion du comité de suivi qui se tiendra après la validation du programme opérationnel par la Commission européenne.

Ce plan sera établi en articulation avec les actions menées au niveau national. Il comprendra notamment la mise en place de mesures d'animation du programme en direction des bénéficiaires potentiels des fonds européens pour favoriser l'émergence de projets, en faisant connaître très largement les opportunités de cofinancement, faciliter les démarches des bénéficiaires potentiels et permettre une programmation optimale des crédits communautaires.

- **Suivi des réalisations et résultats du programme**

Lors de chaque comité de programmation, ses membres sont destinataires d'un état d'avancement physique et financier des différents programmes. Ces éléments font également l'objet d'une présentation lors de chaque comité de suivi.

En outre, les membres du comité de programmation peuvent consulter de manière continue les informations disponibles au sein du système d'informations SYNERGIE.

En matière d'évaluation, les membres du comité de suivi :

- valident le plan d'évaluation en début de période de programmation ;
- examinent les évaluations réalisées au cours du programme et déterminent les suites qu'il convient d'y apporter ;

- proposent toute évaluation complémentaire nécessaire à l'appréciation de la mise en œuvre du programme et à son impact économique social ou environnemental.

7.2.2 *Global grants* (for the ESF, where appropriate)

7.2.3 *Allocation of an amount for capacity building* (for the ESF, where appropriate)

8. COORDINATION BETWEEN THE FUNDS, THE EAFRD, THE EMFF AND OTHER UNION AND NATIONAL FUNDING INSTRUMENTS, AND WITH THE EIB

The mechanisms to ensure coordination between the Funds, the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD), the European Maritime and Fisheries Fund (EMFF) and other Union and national funding instruments, and with the European Investment Bank (EIB), taking into account the relevant provisions laid down in the Common Strategic Framework.

Dans la perspective de la mise en cohérence et de l'optimisation des fonds dévolus à l'ensemble des programmes européens, des lignes de partages ont été instituées avec le FEADER et le FEAMP, qui obéissent aux mêmes règles que le PO ; ce qui offrirait l'opportunité de couvrir l'ensemble des besoins du territoire.

Tel est le cas pour la prise en compte d'enjeux régionaux majeurs comme la prévention des différents risques naturels et la lutte contre la vulnérabilité et la précarité des populations.

Ainsi, le risque incendie sera pris exclusivement en compte dans le FEADER, alors que le FEDER traitera des risques inondations, érosion littorale et amiante. A l'inverse le FEADER soutiendra la valorisation naturelle et patrimoniale des sites Natura 2000, tandis que le FEDER se concentrera sur celle des Grands sites de Corse (Parata, Restonica, Bavella, Piana Porto) et les sites naturels littoraux. Sous réserve des disponibilités de crédits, le FEAMP pourrait intervenir dans les projets d'aires marines protégées.

S'agissant du développement des services à destination des populations, le FEDER interviendrait exclusivement sur les deux aires urbaines de Bastia et Ajaccio, alors que le FEADER couvrirait les pôles dits de services intermédiaires ou de proximité qui structurent l'espace rural en Corse.

Dans le champ économique, la ligne de partage des interventions sera assurée au moyen des domaines de spécialisation de la 3S et de ses interventions dans les champs sectoriels.

Ainsi Le FEDER se concentrerait sur la mise en œuvre des Domaines d'Activités Stratégiques n°1 « Energie », n°2 « Valorisation des ressources culturelles et naturelles hors secteur agriculture traité au niveau du FEADER et n°3 NTIC.

Pour le secteur Halieutique considéré comme activité d'avenir, le FEAMP serait mobilisé dans le cadre de phase test de mise en marché, le FEDER intervenant en amont dans la recherche développement collaborative avec la filière et le transfert.

S'agissant des IAA, le FEDER agirait sur les projets lourds de seconde transformation des produits, réservant au FEADER les équipements et matériels en amont, nécessaires à la première transformation.

Au niveau du pilotage, la coordination sera mise en place au sein de l'autorité de gestion (CTC/DAEI) – avec la création d'une « unité programmation » chargée de veiller

au respect des lignes de partage, de la cohérence des interventions et la sécurité juridique des dossiers programmés.

Dans l'animation des mesures, des groupes de travail thématiques (RDI, Compétitivité, NTIC/usages et territoires....) seront constitués.

A l'échelon institutionnel régional, il sera instauré un Comité Régional de Programmation associant la CTC et l'Etat, qui traiterait de l'intégralité des dossiers sollicitant des fonds européens sur le territoire régional, (FEDER FSE) régionalisé, FSE national), ainsi que des crédits issus des programmes nationaux pour la Corse (CPER, PEI).

(Cf en ANNEXE 1 TABLEAU LIGNE DE PARTAGE FEDER/FEADER/FEAMP).

9. EX-ANTE CONDITIONALITIES

9.1 Ex-ante conditionalities

Information on the assessment of the applicability and the fulfilment of ex-ante conditionalities (optional).

Table 24: Applicable ex-ante conditionalities and assessment of their fulfilment

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	Yes
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire 2 - Développer la société de l'information	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire 3 - Compétitivité des entreprises 4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire 6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains 7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir 8 - Assistance technique FEDER 9 - Assistance technique FSE	
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	Yes
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	Yes
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	Yes
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	Yes

Ex-ante conditionality	Priority axes to which conditionality applies	Ex-ante conditionality fulfilled (Yes/No/Partially)
accessible services to vulnerable groups.		
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	3 - Compétitivité des entreprises	Yes
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	Yes
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	Yes
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	Yes
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	Yes
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	Yes
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	Yes
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	Yes

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of Union anti discrimination law and policy.	Yes	http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/egalite-professionnelle,117/la-protection-contre-les,12789.html	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur ces différents thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Cette conditionnalité est partiellement vérifiée au niveau national page 179 de l'accord de partenariat.
G.1 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union anti-discrimination law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for the promotion of equal treatment of all persons throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on equality in ESI fund related activities.	Yes	Cette conditionnalité est évoquée à la section 11 du programme (point 11.2) La Délégation Régionale chargée des droits des femmes a été sollicitée lors de la rédaction du programme et sera impliquée dans la mise en oeuvre du PO.	Cette conditionnalité est également vérifiée au niveau de l'accord de partenariat. Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer les formations sur ces différents thématiques.
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of Union gender equality law and policy as well as on gender mainstreaming.	Yes	Cette conditionnalité est partiellement vérifiée au niveau national : voir les pages 179 et 180 de l'accord de partenariat pour le critère 2.	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.2 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of Union gender equality law and policy in the field of ESI Funds.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the involvement of bodies responsible for gender equality throughout the preparation and implementation of programmes, including the provision of advice on gender equality in ESI Fund-related activities.	Yes	Le critère 1 est rempli au niveau régional, la CTC a sollicité la Délégation Régionale chargée des droits des femmes dès la phase de rédaction du programme. Par ailleurs, elle sera étroitement associée à la mise en oeuvre du programme (participation au comité de suivi, saisine pour avis sur l'instruction de certains dossiers...)	Le programme national d'assistance 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différentes thématiques. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme.
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCRPD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	2 - Arrangements for training for staff of the authorities involved in the management and control of the ESI Funds in the fields of applicable Union and national disability law and policy, including accessibility and the practical application of the UNCRPD as reflected in Union and national legislation, as appropriate.	Yes	Cette conditionnalité est partiellement vérifiée au niveau national. voir les pages 180 et 181 de l'accord de partenariat.	
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations	3 - Arrangements to ensure monitoring of the implementation of Article 9 of the UNCRPD in relation to the ESI	Yes	Cette conditionnalité est partiellement vérifiée au niveau	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
Convention on the rights of persons with disabilities (UNCPRD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	Funds throughout the preparation and the implementation of the programmes.		national : voir les pages 180 et 181 de l'accord de partenariat.	
G.3 - The existence of administrative capacity for the implementation and application of the United Nations Convention on the rights of persons with disabilities (UNCPRD) in the field of ESI Funds in accordance with Council Decision 2010/48/EC.	1 - Arrangements in accordance with the institutional and legal framework of Member States for the consultation and involvement of bodies in charge of protection of rights of persons with disabilities or representative organisations of persons with disabilities and other relevant stakeholders throughout the preparation and implementation of programmes.	Yes	La CTC développe des dispositifs de formation professionnelle aux personnes porteuses d'un handicap. Le comité de suivi plurifonds est composé d'associations qui participent activement à ces thématiques.	
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'Accord de partenariat pour les critères 2.3 et 4	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Le ministère de l'économie assure également une mission de conseil auprès des acheteurs publics. Les acheteurs publics de l'Etat s'adressent au bureau du conseil aux acheteurs de la direction des affaires juridiques. Les acheteurs publics des collectivités

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				locales s'adressent à la cellule juridique d'information de l'achat public (CIJAP).Le ministère de l'économie et des finances a diffusé un guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics (circulaire du 14 février 2012) explicitant les règles applicables et leur interprétation par la jurisprudence. Par ailleurs, le ministère de l'économie diffuse sur son site internet une série de fiches et de guides, mis à jour de façon régulière, destinés à accompagner les acheteurs dans leur démarche.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements which ensure transparent contract award procedures.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'accord de partenariat pour les critères 2,3 et 4.	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Le ministère de l'économie assure également une mission de conseil auprès des acheteurs publics. Les acheteurs publics de l'Etat s'adressent au bureau du conseil aux acheteurs de la direction des affaires juridiques. Les acheteurs publics des collectivités locales s'adressent à la cellule juridique d'information de l'achat public (CIJAP).Le ministère de l'économie et des finances a diffusé un

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics (circulaire du 14 février 2012) explicitant les règles applicables et leur interprétation par la jurisprudence. Par ailleurs, le ministère de l'économie diffuse sur son site internet une série de fiches et de guides, mis à jour de façon régulière, destinés à accompagner les acheteurs dans leur démarche.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	4 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union public procurement rules.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'accord de partenariat pour les critères 2,3 et 4	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Le ministère de l'économie assure également une mission de conseil auprès des acheteurs publics. Les acheteurs publics de l'Etat s'adressent au bureau du conseil aux acheteurs de la direction des affaires juridiques. Les acheteurs publics des collectivités locales s'adressent à la cellule juridique d'information de l'achat public (CIJAP). Le ministère de l'économie et des finances a diffusé un guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics (circulaire du 14 février 2012) explicitant les règles applicables et leur interprétation par la

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				jurisprudence. Par ailleurs, le ministère de l'économie diffuse sur son site internet une série de fiches et de guides, mis à jour de façon régulière, destinés à accompagner les acheteurs dans leur démarche d'achat.
G.4 - The existence of arrangements for the effective application of Union public procurement law in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union public procurement rules through appropriate mechanisms.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'accord de partenariat pour les critères 2.3 et 4.	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les marchés publics. La diffusion d'informations peut également être prise en charge dans le cadre de ce programme. Le ministère de l'économie assure également une mission de conseil auprès des acheteurs publics. Les acheteurs publics de l'Etat s'adressent au bureau du conseil aux acheteurs de la direction des affaires juridiques. Les acheteurs publics des collectivités locales s'adressent à la cellule juridique d'information de l'achat public (CIJAP). Le ministère de l'économie et des finances a diffusé un guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics (circulaire du 14 février 2012) explicitant les règles applicables et leur interprétation par la jurisprudence. Par ailleurs, le ministère de l'économie diffuse sur son site internet une série de fiches et de guides, mis à jour de façon régulière,

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				destinés à accompagner les acheteurs dans leur démarche.
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	3 - Arrangements to ensure administrative capacity for implementation and application of Union State aid rules.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'accord de partenariat pour les critères 2.3 et 4	1. Le SGAE est l'interface privilégiée entre la Commission et les ministères en matière d'aides d'Etat. A ce titre, il coordonne les différentes positions des ministères sur les régimes d'aides. Le SGAE assure par ailleurs la coordination d'un « groupe à haut niveau », composé des différents référents « aides d'Etat » de chaque ministère, qui a notamment pour responsabilité le pilotage et le suivi des encadrements européens sur les aides d'Etat. 2. La DATAR assure la coordination des différentes administrations compétentes, notamment dans les différents secteurs couverts par le champ des FESI. Pour mener à bien cette mission, la DATAR s'appuie sur les travaux du GHN et du SGAE. Cette coordination permet de fournir une expertise sur les aides d'Etat aux autorités de gestion des 4 fonds. La DATAR, avec l'appui du programme national d'assistance technique, assure l'animation et la coordination interfonds du réseau des autorités de gestion des programmes.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the ESI funds.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 181 et 182 de l'accord de partenariat pour les critères 2.3 et 4	Le programme national d'assistance technique 2014-2020 prévoit de financer des formations sur différents thématiques dont les aides d'Etat, notamment dès que les règles sur les aides d'Etat auront été modifiées. La plateforme Europe en France diffuse l'ensemble des textes et régimes d'aide. Ce mécanisme sera reconduit pour la période 2014-2020.
G.5 - The existence of arrangements for the effective application of Union State aid rules in the field of the ESI Funds.	1 - Arrangements for the effective application of Union State aid rules.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 182 à 184 de l'accord de partenariat.	
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	2 - Arrangements for training and dissemination of information for staff involved in the implementation of the EIA and SEA Directives.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 184 à 186 de l'accord de partenariat.	
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	3 - Arrangements to ensure sufficient administrative capacity.	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 184 à 186 de l'accord de partenariat	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
G.6 - The existence of arrangements for the effective application of Union environmental legislation related to EIA and SEA.	1 - Arrangements for the effective application of Directive 2011/92/EU of the European Parliament and of the Council (EIA) and of Directive 2001/42/EC of the European Parliament and of the Council (SEA).	Yes	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les pages 184 et 186 de l'accord de partenariat.	La directive 2011/92/UE (étude d'impact des projets) est transposée dans le code de l'environnement aux articles L. 122-1 à L. 122-3-5 pour la partie législative et aux articles R. 122-1 à R. 122-15 pour la partie réglementaire. La directive 2001/42/CE (évaluation environnementale stratégique des plans) est transposée dans le code de l'environnement aux articles L. 122-4 à L. 122-12 pour la partie législative et aux articles R. 122-17 à R. 122-24 pour la partie réglementaire. Des dispositions particulières de transposition de cette directive sont prévues dans le code de l'urbanisme (pour les seuls documents mentionnés à l'article L. 121-10 du code de l'urbanisme et aux articles L. 4424-9 et L. 4433-7 du CGCT) aux articles L. 121-10 à L. 121-15 pour la partie législative et aux articles R. 121-14 à R. 121-18 pour la partie réglementaire.
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to	3 - An effective system of result indicators including: the selection of result indicators for each programme providing information on what motivates the selection of policy actions financed by the programme.	Yes	Ce critère est rempli car le système d'indicateurs de résultat a été développé au sein de chaque axe prioritaire et pour chaque objectif spécifique du PO FEDER FSE lors de sa	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.			soumission à la Commission Européenne.	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	4 - An effective system of result indicators including: the establishment of targets for these indicators.	Yes	L'ensemble des valeurs cibles a été défini pour le PO à l'exception de celles concernant l'axe 5.	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	1 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: the identification of sources and mechanisms to ensure statistical validation.	Yes	La CTC organise la collecte des données via le logiciel national 2014-2020 des FESI : SYNERGIE. Les données seront issues des bénéficiaires : dossiers de demande, état d'avancement des projets, compte rendu d'exécution final. La CTC vérifie les données enregistrées dans SYNERGIE et garantit ainsi la validation statistique de ces informations (tableau de suivi complémentaire). Un dossier	Ce critère est en partie rempli dans la mesure où SYNERGIE n'est pas opérationnel à ce stade de l'élaboration du programme.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			ne peut pas être programmé si les données ne sont pas renseignées.	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	6 - Procedures in place to ensure that all operations financed by the programme adopt an effective system of indicators.	Yes	La procédure mise en place permet de garantir que toute opération financée par le PO FEDER FSE est assortie d'un système d'indicateur efficace : dossier de demande de subvention comporte des indicateurs à renseigner par le porteur de projet et l'acte attributif de subvention comporte l'obligation de transmettre les éléments requis au projet pour l'appréhension des résultats. Les indicateurs doivent obligatoirement être renseignés lors de la programmation des dossiers.	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The	2 - Arrangements for timely collection and aggregation of statistical data with the following elements are in place: arrangements for publication and public	Yes	Les données agrégées du programme (avancement du PO , évaluations...) seront diffusées	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	availability of aggregated data.		au grand public via le site europe de la CTC (rapport annuel d'exécution, livret du comité de suivi).	
G.7 - The existence of a statistical basis necessary to undertake evaluations to assess the effectiveness and impact of the programmes. The existence of a system of result indicators necessary to select actions, which most effectively contribute to desired results, to monitor progress towards results and to undertake impact evaluation.	5 - An effective system of result indicators including: the consistency of each indicator with the following requisites: robustness and statistical validation, clarity of normative interpretation, responsiveness to policy, timely collection of data.	Yes	Les indicateurs ont été élaborés de manière à : correspondre à ce qui sera objet de la mesure, qu'ils soient homogènes, être collectés rapidement et avec fiabilité, permette une collecte au fur et à mesure de l'avancement annuel du PO FEDER - FSE	
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	3 - outlines measures to stimulate private RTD investment;	Yes	- Le schéma régional d'intelligence économique a été défini pour les années 2011 - 2014 et adopté en 2011. - Le projet d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) adopté fin janvier 2014 est un document d'orientation stratégique qui	Le schéma régional d'intelligence économique précise le plan d'actions qui est destiné à poser les bases d'une collaboration institutionnelle autour d'actions ciblées cherchant à sensibiliser, accompagner, éduquer et mettre en synergies les acteurs sur les 5 axes suivants : Axe 1 : Sensibilisation et formation des acteurs du développement économique Axe 2 : Soutien des Pôles de

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			détaille différents objectifs permettant de dessiner le portrait de la Corse à l'horizon 2040.	compétitivité et d'excellence et des filières / Appui aux chefs d'entreprises Axe 3 : Sécurité économique Axe 4 : Attractivité territoriale Axe 5 : Mise en réseau de l'information Le PADDUC définit 5 grands objectifs stratégiques pour le territoire ainsi que trois grandes orientations, dont le soutien à la diversification de l'économie. Cela participe à l'ambition de renforcer l'innovation et l'effort de recherche sur le territoire, ainsi que la mise en réseau des acteurs de la R&D publics et privés régionaux.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	4 - contains a monitoring mechanism.	Yes	Des mécanismes de gouvernance et de suivi sont prévus dans la 3S.	La gouvernance repose sur la mise en place d'un comité régional pour l'innovation ainsi que d'un comité de pilotage de la 3S chargé du suivi d'un panel d'indicateurs liés à des chiffres clés sur l'innovation et la recherche en région.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	2 - is based on a SWOT or similar analysis to concentrate resources on a limited set of research and innovation priorities;	Yes	La stratégie de spécialisation de spécialisation intelligente Corse	La stratégie de spécialisation intelligente est issue d'une large concertation des acteurs publics et privés impliqués dans le développement du territoire. Elle s'est appuyée d'une part sur la revue des atouts du territoire ainsi que des capacités de développement des investissements réalisés par le passé.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	1 - A national or regional smart specialisation strategy is in place that:	Yes	La stratégie de spécialisation intelligente est finalisée. Une large consultation auprès des acteurs de l'écosystème insulaire a permis de dégager les enjeux et domaines de spécialisation prioritaires du territoire, sur la base d'un diagnostic comparé et partagé au niveau régional.	La stratégie de spécialisation intelligente sera soumise à la prochaine session de l'Assemblée de Corse.
T.01.1 - Research and innovation: The existence of a national or regional smart specialisation strategy in line with the National Reform Program, to leverage private research and innovation expenditure, which complies with the features of well performing national or regional R&I systems.	5 - A framework outlining available budgetary resources for research and innovation has been adopted.	Yes	Un cadre de référence suit les ressources budgétaires affectées à la Recherche et innovation. Les ressources budgétaires disponibles pour la 3S sont explicitées	. Les ressources budgétaires disponibles pour la 3S sont explicitées.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.01.2 - Research and Innovation infrastructure. The existence of a multi annual plan for budgeting and prioritisation of investments.	1 - An indicative multi-annual plan for budgeting and prioritisation of investments linked to Union priorities, and, where appropriate, the European Strategy Forum on Research Infrastructures (ESFRI) has been adopted.	Yes	Le Programme Opérationnel (PO) prévoit un plan pluriannuel indicatif détaillant les budgets et les priorités d'investissements. Il existe par ailleurs une stratégie nationale portant sur les infrastructures de recherche pour les années 2012 à 2020, et publiée en octobre 2012 http://cache.media.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/file/TGIR/29/6/infras_def3_243296.pdf	Le PO dans son axe 1 détaille les investissements réalisés dans le cadre des infrastructures de recherche et d'innovation. Le CPER est en cours de rédaction et devrait détailler pour les années à venir les montants alloués au financement d'infrastructures de recherche en région. .
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	4 - indicators to measure progress of interventions in areas such as digital literacy, e-inclusion, e-accessibility, and progress of e-health within the limits of Article 168 TFEU which are aligned, where appropriate, with existing relevant sectoral Union, national or regional strategies;	Yes	Des indicateurs financiers permettent d'identifier des différentes sources de financement potentielles à réunir pour mener à ce bien ces projets	Le document ne détaille pas de système d'indicateurs dans les domaines de la culture numérique, de l'insertion numérique, de l'accessibilité à la société de l'information ainsi que les progrès de la santé en ligne.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and	5 - assessment of needs to reinforce ICT capacity-building.	Yes	Le PADD adopté fin janvier 2014, rappelle l'importance du	Le PADD rappelle certains grands objectifs en termes d'accès en infrastructures haut débit, ainsi que

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.			numérique, secteur porteur d'opportunités, d'autant plus pour un territoire insulaire comme la Corse. La 3S identifie le développement numérique du territoire comme l'un des enjeux clé, mêlant développement des infrastructures, développement des usages et soutien à la filière numérique régionale. Ces DAS est d'autant plus important pour le territoire qu'il est interconnecté avec les autres DAS identifiés sur le territoire.	dans le cadre du développement des services numériques dans l'île.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	3 - an analysis of balancing support for demand and supply of ICT should have been conducted;	Yes	Le SDTAN comprend une analyse détaillée des besoins du territoire afin d'équilibrer l'offre et la demande.	Le SDTAN identifie les besoins auxquels il sera nécessaire de répondre pour atteindre l'objectif d'une couverture du territoire par une technologie FTTH pour la desserte d'ici 25 ans. Deux opérateurs privés se sont manifestés pour intervenir en ce sens sur les agglomérations de Bastia et Ajaccio. L'intervention publique sera nécessaire pour le reste du territoire, ce qui représente un effort financier

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				d'environ 260 M€ pour les infrastructures de desserte et 400 M€ pour le renforcement du réseau de collecte locale.
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	2 - budgeting and prioritisation of actions through a SWOT or similar analysis consistent with the Scoreboard of the Digital Agenda for Europe;	Yes	Le SDTAN précise par un diagnostic les besoins du territoire et comporte une analyse des potentialités de développement.	Le SDTAN définit les priorités du territoire par une analyse des besoins à partir d'un diagnostic préalable. (budget et domaines prioritaires)
T.02.1 - Digital growth: A strategic policy framework for digital growth to stimulate affordable, good quality and interoperable ICT enabled private and public services and increase uptake by citizens, including vulnerable groups, businesses and public administrations including cross border initiatives.	1 - A strategic policy framework for digital growth, for instance, within the national or regional smart specialisation strategy is in place that contains:	Yes	Un Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire Corse (SDTAN) a été adopté en mai 2012. http://fr.slideshare.net/mitic/sdta n-de-corse-rapport-final	Le SDTAN est un document stratégique qui souligne les ambitions régionales en matière d'accès au numérique, au regard de l'identification des besoins des particuliers et entreprises ainsi que sur la base du recensement de l'existant
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable	2 - a plan of infrastructure investments based on an economic analysis taking account of existing private and public infrastructures and planned investments;	Yes	Le SDTAN est basé sur une analyse de l'existant et présente une stratégie de développement de ces réseaux.	Le SDTAN recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants. Il identifie les zones qu'ils desservent et présente une stratégie de développement de ces réseaux.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.				
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	4 - measures to stimulate private investment.	Yes	Le SDTAN permettra de stimuler les investissements privés et d'ouvrir le marché à de nouvelles offres.	La stratégie numérique de la Corse permettra d'ouvrir le marché à de nouveaux réseaux et à de nouvelles offres tant pour les particuliers que pour les entreprises et ceci en privilégiant un équilibre territorial.
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	3 - sustainable investment models that enhance competition and provide access to open, affordable, quality and future-proof infrastructure and services;	Yes	Le SDTAN présente une stratégie de développement de ses réseaux ,concernant en priorité les réseaux à très haut débit	Le SDTAN détaille les étapes à franchir et les conditions financières requises pour atteindre d'ici 25 ans une couverture totale du territoire en infrastructures THD.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.02.2 - Next Generation Network (NGN) Infrastructure: The existence of national or regional NGN Plans which take account of regional actions in order to reach the Union high speed Internet access targets, focusing on areas where the market fails to provide an open infrastructure at an affordable cost and of a quality in line with the Union competition and State aid rules, and to provide accessible services to vulnerable groups.	1 - A national or regional NGN Plan is in place that contains:	Yes	Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire Corse (SDTAN). http://fr.slideshare.net/mitic/sdtan-de-corse-rapport-final	Le SDTAN approuvé en mai 2012 par l'Assemblée de Corse.
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	1 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time and cost involved in setting-up a business taking account of the targets of the SBA;	Yes	Accord de partenariat	La création d'une entreprise est immédiate. Le créateur doit déposer son dossier dans un Centre de formalités des entreprises (CFE), qui joue le rôle de guichet unique et est chargé de centraliser les pièces du dossier d'immatriculation et de les transmettre aux différents organismes concernés par la création de l'entreprise (URSSAF, Greffe du tribunal de commerce, INSEE, RSI, services fiscaux, ...). Dans le cas des auto-entrepreneurs la démarche se fait sur internet en quelques clics. Coûts d'immatriculation des entreprises en création pratiqués par un greffe en France: 83,69€ pour une société et de 62,19€ pour une personne physique. Le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				coût d'immatriculation d'une société semble correspondre au montant reporté dans le projet de fiche Small Business Act France 2013 (83€) transmis par la DG entreprise.
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	2 - The specific actions are: measures have been put in place with the objective of reducing the time needed to get licenses and permits to take up and perform the specific activity of an enterprise taking account of the targets of the SBA;	Yes	Accord de partenariat	Les délais d'obtention sont inférieurs à trois mois. Seules les autorisations pour construire ou exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement qui sont les plus nuisantes dépassent ce délai.
T.03.1 - Specific actions have been carried out to underpin the promotion of entrepreneurship taking into account the Small Business Act (SBA).	3 - The specific actions are: mechanism is in place to monitor the implementation of the measures of the SBA which have been put in place and assess the impact on SMEs.	Yes	Accord de partenariat	Un tableau de suivi de mise en œuvre du SBA au niveau national est actualisé 3 à 4 fois par an en vue des réunions des points de contact nationaux du SBA, organisées par la CE. Les organisations représentatives des PME sont consultées régulièrement par la DG de la compétitivité, de l'industrie et des PME, lors de réunions préparatoires des réunions des ambassadeurs des PME. Le test PME, outil de consultation des entreprises et d'évaluation des projets de textes normatifs, sera mobilisé par les services lorsque la complexité et l'impact d'un projet de texte le justifie. Il visera à mesurer spécifiquement les impacts de nouvelles réglementations

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				auprès d'un échantillon de petites et moyennes entreprises et permettra, si besoin, d'apporter des amendements pour élaborer des textes plus simples à appliquer. Les bases méthodologiques du test PME ont été élaborées et sont aujourd'hui en cours d'expérimentation. Un test PME expérimental a été réalisé sur un texte fiscal relatif aux obligation
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	4 - The actions are: measures consistent with Article 13 of Directive 2006/32/EC of the European Parliament and of the Council on energy end-use efficiency and energy services to ensure the provision to final customers of individual meters in so far as it is technically possible, financially reasonable and proportionate in relation to the potential energy savings.	Yes	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret n° 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions Arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments.	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les parties 125 à 127 de l'accord de partenariat.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	1 - The actions are: measures to ensure minimum requirements are in place related to the energy performance of buildings consistent with Article 3, Article 4 and Article 5 of Directive 2010/31/EU of the European Parliament and of the Council;	Yes	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret n° 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions Arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les parties 125 à 127 de l'accord de partenariat.
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	2 - The actions are: measures necessary to establish a system of certification of the energy performance of buildings consistent with Article 11 of Directive 2010/31/EU;	Yes	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret n° 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions Arrêté du 26 octobre 2010 relatif	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les parties 125 à 127 de l'accord de partenariat.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments	
T.04.1 - Actions have been carried out to promote cost effective improvements of energy end use efficiency and cost effective investment in energy efficiency when constructing or renovating buildings.	3 - The actions are: measures to ensure strategic planning on energy efficiency, consistent with Article 3 of Directive 2012/27/EU of the European Parliament and of the Council;	Yes	Règlementation Thermique 2012 pour le neuf : Décret n° 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions Arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments	Cette conditionnalité est entièrement vérifiée au niveau national : voir les parties 125 à 127 de l'accord de partenariat.
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy	1 - Transparent support schemes, priority in grid access or guaranteed access and priority in dispatching, as well as standard rules relating to the	Yes	La priorité d'accès ou l'accès garanti passe, en France, par l'obligation d'achat de	Le caractère transparent est assuré par la publication d'un avis de la CRE en même temps que la publication des arrêtés tarifaires. Concernant le

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
sources.	bearing and sharing of costs of technical adaptations which have been made public are in place consistent with Article 14(1), Article 16(2) and 16(3) of Directive 2009/28/EC of the European Parliament and of the Council.		l'électricité produite par les installations ENR. Ce sont les articles L.314-1 du code de l'énergie qui décrivent le fonctionnement de l'OA. Les textes réglementaires pertinents qui en découlent sont le décret n°2001-410, le décret n°2000-1196 et l'ensemble des arrêtés tarifaires.	raccordement, la France a mis en oeuvre des schémas régionaux de raccordement des EnR qui (i) mutualisent entre les producteurs les coûts de raccordement et (ii) donne la priorité d'accès aux capacités créées par ces schémas pendant 10 ans aux productions EnR.
T.04.3 - Actions have been carried out to promote the production and distribution of renewable energy sources.	2 - A Member State has adopted a national renewable energy action plan consistent with Article 4 of Directive 2009/28/EC.	Yes	Le plan national a été remis à la Commission européenne en août 2010.	
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	2 - a description of the process, methodology, methods, and non-sensitive data used for risk assessment as well as of the risk-based criteria for the prioritisation of investment;	Yes	Le Dossier Départemental des Risques Majeurs de Corse du SUD (DDRM) (http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM2A-introduction_cle7511b1.pdf) a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population sur les risques naturels et technologiques encourus et sur	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Il en va de même pour la Haute Corse qui dispose également d'un DDRM. PGRI Corse : http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/le-programme-d-action-de-a278.htm	
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	3 - a description of single-risk and multi-risk scenarios;	Yes	Le Dossier Départemental des Risques Majeurs de Corse du SUD (DDRM) (http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM2A-_introduction_cle7511b1.pdf) a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population sur les risques naturels et technologiques encourus et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Il en va de même pour la Haute Corse qui dispose	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			également d'un DDRM. PGRI Corse : http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/le-programme-d-action-de-a278.htm	
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	4 - taking into account, where appropriate, national climate change adaptation strategies.	Yes	Le Dossier Départemental des Risques Majeurs de Corse du SUD (DDRM) (http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM2A-_introduction_cle7511b1.pdf) a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population sur les risques naturels et technologiques encourus et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Il en va de même pour la Haute Corse qui dispose également d'un DDRM.	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			PGRI Corse : http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/le-programme-d-action-de-a278.htm	
T.05.1 - Risk prevention and risk management: the existence of national or regional risk assessments for disaster management taking into account climate change adaptation	1 - A national or regional risk assessment with the following elements shall be in place:	Yes	Un Schéma régional climat, air, énergie de Corse a été adopté en octobre 2013.	Le schéma régional climat air, énergie de Corse détaille notamment les enjeux du territoire en termes de conciliation du développement de l'île et la préservation des ressources, espaces naturels et terres agricoles. Son volet adaptation au changement climatique détaille les enjeux propres à l'île, des scénarios prospectifs ainsi que des orientations à mettre en œuvre pour l'avenir. Il évoque à ce titre en particulier l'aggravation des risques naturels liée au changement climatiques, leurs impacts potentiels pour la population et les ressources naturelles, ainsi que les orientations à mettre en place pour prévenir cette situation.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the	6 - Upon request and where justified, relevant stakeholders will be provided with support for submitting project applications and for implementing and managing the selected projects.	Yes	Accord de partenariat	La stratégie nationale d'assistance technique prévoit la coordination des différentes actions menées dans les programmes/axes d'assistance technique et le programme national d'assistance technique interfonds (Europ'Act 2014-2020) porte les

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
Employment guidelines.				actions interfonds. Dans ce cadre des actions sont prévues pour aider les candidats et les bénéficiaires à utiliser les fonds : - Les sites d'information Europe en France et par fonds seront maintenus et renouvelés ; - Le système d'information 2014-2020 SYNERGIE permettra de remplir les obligations réglementaires nouvelles notamment en matière de dématérialisation. - Des travaux sont d'ores et déjà engagés dans le cadre du groupe interfonds « réglementation, gestion contrôle » pour élaborer les textes d'application nationaux dans une perspective interfonds, pour élaborer des trames communes de documents (dossiers type, etc...)
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	5 - depending on the identified needs, includes measures for the shift from institutional to community based care;	Yes	Accord de partenariat	Un pan entier du plan pluriannuel est consacré à la coordination de l'action sociale et à la valorisation de ses acteurs. Il s'agit par exemple de mieux articuler les différents niveaux de compétence et de construire de nouvelles approches partenariales de

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				proximité, notamment dans le domaine des soins de santé.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	3 - contains measures supporting the achievement of the national poverty and social exclusion target (as defined in the National Reform Programme), which includes the promotion of sustainable and quality employment opportunities for people at the highest risk of social exclusion, including people from marginalised communities;	Yes	La cible française déclinée de la stratégie UE 2020, correspond à une baisse d'1/6ème du nombre de personnes pauvres ou exclues d'ici 2020, Elle consiste en une baisse du nombre de personnes pauvres ou exclues au sens de la définition de la stratégie européenne UE 2020 de 1,9 million en 2020 (sur données 2017), cet effectif représentant 1/6ème des 11,2 millions de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion estimées pour la France en 2007. (cf accord de partenariat)	
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the	1 - A national strategic policy framework for poverty reduction, aiming at active inclusion, is in place that:	Yes	Pour une présentation du plan pluriannuel lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et de la méthode de	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
labour market in the light of the Employment guidelines.			travail adoptée, consulter le site du ministère des affaires sociales et de la santé : http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handic-ap-exclusion,775/dossiers,806/lutte-contre-la-pauvrete-et-pour-1,2380/	
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the Employment guidelines.	2 - provides a sufficient evidence base to develop policies for poverty reduction and monitor developments;	Yes	http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE.pdf	Les travaux de définition des outils de suivi du plan pluriannuel et d'élaboration de la méthode de déploiement opérationnel dans les territoires ont été engagés début février 2013 (mission confiée à M. Chérèque). Un premier point d'étape de cette mission a été présenté au Premier ministre le 19 avril. Un premier rapport annuel d'évaluation sera remis à la fin de l'année, en vue du Comité interministériel de lutte contre les exclusions.
T.09.1 - The existence and the implementation of a national strategic policy framework for poverty reduction aiming at the active inclusion of people excluded from the labour market in the light of the	4 - involves relevant stakeholders in combating poverty;	Yes	http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handic-ap-exclusion,775/dossiers,806/lutte-contre-la-pauvrete-et-pour-	La conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre derniers a permis d'associer toutes les parties prenantes à l'élaboration de ce plan (personnes en situation de pauvreté, associations,

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
Employment guidelines.			1,2380/la-conference-des-10-et-11,2389/	collectivités territoriales, partenaires sociaux.) Le CNLE et le CNIAE permettent également une concertation régulière des acteurs de la lutte contre la pauvreté et de ceux du secteur de l'IAE.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	6 - Upon request and where justified, relevant stakeholders will be provided with support for submitting project applications and for implementing and managing the selected projects.	Yes	Accord de partenariat	La DIHAL a dans ses missions la mise en place d'un appui méthodologique aux acteurs des territoires. Il se traduit notamment par la réalisation d'un guide pratique adressé aux services de l'Etat et une boîte à outils à destination des collectivités territoriales. Les correspondants départementaux de la DIHAL peuvent guider les associations et les collectivités territoriales dans leurs projets.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	3 - identifies where relevant those disadvantaged micro-regions or segregated neighbourhoods, where communities are most deprived, using already available socio-economic and territorial indicators (i.e. very low educational level, long-term unemployment, etc);	Yes	Accord de partenariat	La stratégie française d'inclusion des ROMS reposant sur une approche territoriale, les situations locales les plus difficiles sont par nature identifiées et traitées en conséquence.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	2 - sets achievable national goals for Roma integration to bridge the gap with the general population. These targets should address the four EU Roma integration goals relating to access to	Yes	Accord de partenariat	L'obligation de scolarisation concerne tous les enfants de 6 à 16 ans. Les jeunes bénéficient en outre du dispositif national de lutte contre le décrochage scolaire qui existe dans

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
	education, employment, healthcare and housing;			chaque académie, fondé notamment sur l'accueil et l'orientation des élèvesL'Etat soutient l'accès au micro crédit, via la Caisse des Dépôts, qui met à disposition des fonds publics dédié à la création d'entreprises (prêts à 0% etc...). Certaines collectivités encouragent également le recours au micro crédit. Cela reste cependant une pratique marginale pour l'ensemble de la population.En France, l'accès à la fonction publique se fait selon des règles garantissant l'égalité.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	4 - includes strong monitoring methods to evaluate the impact of Roma integration actions and a review mechanism for the adaptation of the strategy;	Yes	Accord de partenariat	Un tableau de bord national couvrant l'ensemble du territoire est renseigné trimestriellement. Il comporte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs portant sur l'évolution de la situation des habitants des campements illicites. Cet outil est en cours d'amélioration afin de prendre en compte les besoins des habitants des campements illicites. Toutefois un système plus robuste devra être mis en place pour évaluer l'impact sur la stratégie nationale en cours de ré écriture.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	5 - is designed, implemented and monitored in close cooperation and continuous dialogue with Roma civil society, regional and local authorities.	Yes	Accord de partenariat	Une instance de dialogue continu a été mise en place avec les associations de défense des populations concernées ou intervenant auprès d'elles.. Une autre au sein d'un réseau de représentants de

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				collectivités territoriales. La DIHAL dispose de correspondants départementaux auprès de chaque préfecture. Les collectivités territoriales sont incitées à réaliser de telles actions par le biais de financements nationaux et européens (fonds structurels) et de groupes de travail. La traçabilité des financements est assurée par un contrôle administratif et financier des collectivités territoriales et de l'Etat.
T.09.2 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place.	1 - A national Roma inclusion strategic policy framework is in place that:	Yes	http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_france_strategy_fr.pdf	
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	3 - increase higher education participation among low income groups and other under-represented groups with special regard to disadvantaged people, including people from marginalised communities;	Yes	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante adopté par délibération de l'Assemblée de Corse en date du 07 octobre 2011. Le premier objectif de ce schéma est de renforcer les mesures permettant de sécuriser et d'accompagner socialement le parcours des jeunes s'engageant	Une priorité sera apportée aux étudiants provenant de milieux à faibles revenus et à d'autres groupes sous représentés.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			dans des études supérieures. Car leurs conditions de vie et d'études représentent l'un des facteurs déterminants de leur réussite.	
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	7 - encourage the development of "transversal skills", including entrepreneurship in relevant higher education programmes;	Yes	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante adopté par délibération n°11/220 AC de l'Assemblée de Corse	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante a pour objet de présenter un document visant à rendre plus lisible et visible les axes de la politique de la CTC en faveur de la vie étudiante, tout en inscrivant celle-ci dans une logique d'ouverture, d'évaluation, de complémentarité et de justice sociale.
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	5 - encourage innovative content and programme design;	Yes	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante	Ce schéma propose des dispositifs innovants pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur (aide régionale à la recherche en favorisant le rapprochement avec les entreprises, aide à la mobilité, aide au cursus d'excellence...)
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	6 - measures to increase employability and entrepreneurship that:	Yes	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante	Le Programme Corse Esprit d'Entreprise : élévation de la compétitivité des entreprises (renforcement de la recherche), aide à la mobilité pour la réalisation de stages en entreprise, animation/sensibilisation à l'esprit d'entreprise.

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	2 - where necessary, measures to increase participation and attainment that:	Yes	Le schéma régional d'aide à la vie étudiante	Le schéma par ces actions vise à remobiliser les publics en difficulté, à sécuriser et à accompagner socialement le parcours des jeunes s'engageant dans des études supérieures. Ce dispositif est de nature à permettre aux étudiants d'élargir l'éventail des cursus de formation qui leur sont accessibles et de parfaire leur qualification dans la perspective d'une intégration sur le marché du travail.
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	8 - reduce gender differences in terms of academic and vocational choices.	Yes	Le schéma régional de la vie étudiante	Le schéma prévoit un prix de la vocation scientifique et technique des jeunes filles. Ce prix a pour objet de favoriser l'accès des femmes à des formations scientifiques et techniques.
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency within the limits of Article 165 TFEU.	1 - A national or regional strategic policy framework for tertiary education is in place with the following elements:	Yes	Le schéma régional de la vie étudiante	Le schéma répond aux besoins de dynamisation des compétences du tissu économique corse et pourra également constituer une source d'innovation et compétitivité pour les entreprises corses.
T.10.2 - Higher education: the existence of a national or regional strategic policy framework for increasing tertiary education attainment, quality and efficiency	4 - reduce drop-out rates/improve completion rates;	Yes	Le schéma régional de la vie étudiante	Les dispositifs prévus dans le schéma régional contribueront à accroître le niveau d'étude des jeunes (bourses de soutien, aide à la mobilité, professionnalisation des cursus...)

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
within the limits of Article 165 TFEU.				
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	2 - to support the developing and linking services for LL, including their implementation and skills upgrading (i.e. validation, guidance, education and training) and providing for the involvement of, and partnership with relevant stakeholders ;	Yes	La région dispose d'un (CPRDFP) adopté en 2011 (http://www.corse.fr/Formation-professionnelle-continue_a493.html). Le schéma des formations sanitaires et sociales 2008 - 2013 qui s'inscrit dans le cadre du CPRDFP, recense l'existant en termes d'offre de formation et la remet en perspective au regard des besoins du territoire, en particulier dans une approche prospective. (http://www.fiore-corse.net/userfiles/file/OREF/etu-des%20sectorielles/Schema_SS.pdf)	Le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles a été établi sur la base d'un diagnostic régional associant l'ensemble des acteurs. Sur la base de cette évaluation, des orientations stratégiques ont été établies afin de répondre aux besoins. Orientation 1 : Répondre aux besoins du tissu économique et sécuriser les parcours vers l'emploi Orientation 2 : Dispenser un service AIOA sur tout le territoire Orientation 3 : Dynamiser l'alternance Orientation 4 : Renforcer une culture et des pratiques de qualité dans l'AIOA et FTLV- y compris en alternance Orientation 5 : Intégrer progressivement la langue et la culture

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
				corse dans tous les dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage Orientation 6 : Suivre, évaluer le CPRDFP
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	1 - A national or regional strategic policy framework for lifelong learning is in place that contains measures:	Yes	La région dispose d'un Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) adopté en 2011 (http://www.corse.fr/Formation-professionnelle-continue_a493.html)	Le CPRDFP est l'expression collective de la programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation. Il se base sur un diagnostic régional et dispose de modalités de suivi. Six orientations stratégiques sont définies pour la période 2011 - 2015.
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	4 - to widen access to LL including through efforts to effectively implement transparency tools (for example the European Qualifications Framework, National Qualifications Framework, European Credit system for Vocational Education and Training, European Quality Assurance in Vocational Education and Training);	Yes	La région dispose d'un Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles adopté en 2011 (http://www.corse.fr/Formation-professionnelle-continue_a493.html). Ce document est l'expression	

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			collective de la programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation.	
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	5 - to improve the labour market relevance of education and training and to adapt it to the needs of identified target groups (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low-skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities).	Yes	La région dispose d'un Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles adopté en 2011 (http://www.corse.fr/Formation-professionnelle-continue_a493.html). Ce document est l'expression collective de la programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en favorisant un accès	Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable http://www.corse.fr/padduc.html , adopté fin janvier 2013, rappelle la pluralité des ambitions régionales en matière d'accès à la formation pour tous, eu égard au fait que la montée en compétences est perçue notamment comme un vecteur contre l'exclusion sociale, comme un levier permettant d'accompagner de façon volontariste le public des jeunes et jeunes actifs, ainsi que comme un outil permettant d'anticiper des mutations profondes de la société (vieillesse active, ...) et du tissu économique (accompagnement du développement de secteurs émergents, ...)

Ex-ante conditionality	Criteria	Criteria fulfilled (Yes/No)	Reference	Explanations
			équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation.	
T.10.3 - Lifelong learning (LL): The existence of a national and/or regional strategic policy framework for lifelong learning within the limits of Article 165 TFEU.	3 - for the provision of skills development for various target groups where these are identified as priorities in national or regional strategic policy frameworks (for example young people in vocational training, adults, parents returning to the labour market, low skilled and older workers, migrants and other disadvantaged groups, in particular people with disabilities);	Yes	La région dispose d'un Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles adopté en 2011.	Le CPRDFP définit six orientations stratégiques qui répondent aux besoins des différents groupes cibles identifiés comme prioritaires. Ces orientations sont définies pour la période 2011-2015. L'insertion dans l'emploi cible par exemple les jeunes, les travailleurs handicapés et les seniors.

9.2 Description of actions to fulfil ex-ante conditionalities, responsible bodies and timetable

Table 25: Actions to fulfil applicable general ex-ante conditionalities

General ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible
--------------------------------	------------------------	---------------------	-----------------	--------------------

Table 26: Actions to fulfil applicable thematic ex-ante conditionalities

Thematic ex-ante conditionality	Criteria not fulfilled	Actions to be taken	Deadline (date)	Bodies responsible
---------------------------------	------------------------	---------------------	-----------------	--------------------

10. REDUCTION OF ADMINISTRATIVE BURDEN FOR BENEFICIARIES

Summary of the assessment of the administrative burden for beneficiaries and, where necessary, the actions planned accompanied by an indicative timeframe to reduce administrative burden.

Les bénéficiaires et les autorités en charge de la mise en œuvre des programmes opérationnels européens mettent systématiquement en avant la complexité de ces derniers. Ceux-ci étant une source d'insécurité juridique, financière et source de lenteur administrative pour les potentiels bénéficiaires.

Le rôle du bénéficiaire est central tout au long de la procédure d'attribution d'une subvention européenne car c'est par lui que la procédure s'ouvre et c'est par lui qu'elle se clôture.

Mais son rôle n'en est pas moins important pendant tout le déroulé de la procédure : Avec le service en charge de l'instruction de son dossier de demande d'aide, le bénéficiaire va tisser des liens réguliers pendant toutes les étapes de traitement et de gestion de sa demande.

Réduire la charge administrative pesant sur les bénéficiaires relève de la simplification administrative et doit donc conduire à trois objectifs :

1. **Faciliter le dépôt du dossier par le bénéficiaire et le suivi des étapes de traitement ;**
2. **Améliorer la gestion administrative et financière par les services ;**
3. **Raccourcir les délais de paiement de la subvention européenne.**

L'atteinte de ces objectifs passe à la fois par une bonne compréhension de la piste d'audit par les services pour en respecter les étapes, et par une meilleure information du bénéficiaire sur ce qui est attendu de lui à chaque phase de la procédure.

Ces deux éléments sont indissociables pour prévenir, par exemple, de toute lenteur de transmission des pièces justificatives par le bénéficiaire et de ce fait leur traitement par le service instructeur.

Le bon déroulé des phases de dépôt et d'instruction du dossier conditionne en effet par la suite, la qualité du traitement des certifications par les services instructeurs et peut ainsi réduire les délais de paiement.

Pour garantir la meilleure efficacité possible des étapes de traitement d'un dossier, **un accompagnement du bénéficiaire pour le montage de son dossier** et la réalisation du bilan de son action peuvent constituer des pistes d'amélioration qualitative de la charge administrative.

Eviter les charges superflues est une doctrine essentielle pour une bonne gouvernance, mais il convient toutefois de préciser que les différentes étapes de procédure permettent aux services instructeurs et à l'autorité de gestion de mesurer le degré d'implication du bénéficiaire dans l'attribution d'une aide.

Ce degré d'implication du bénéficiaire peut constituer un indicateur de bonne foi et de sérieux du bénéficiaire. Dès lors, la réduction de la charge administrative pesant sur le bénéficiaire ne doit pas vider la consistance des dossiers, ni distendre les relations entre les services et les bénéficiaires. Mais il ne s'agit pas seulement de changer les mauvaises règles mais de faire fonctionner les bonnes, en utilisant, par exemple, les nouvelles technologies et les innovations les plus récentes.

Afin de réduire la charge administrative pesant sur les bénéficiaires, les actions suivantes seront encouragées dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 pour la Corse :

- le recours aux coûts simplifiés permettant de ne pas exiger des bénéficiaires la production de pièces justificatives de dépenses réduisant ainsi les délais d'instruction et de contrôle ;
- le recours à des taux forfaitaires pour les opérations générant des recettes nettes,
- le recours aux instruments d'ingénierie financière, autant que possible lorsque les types d'actions s'y prêtent, au regard des facilités que ces outils offrent par rapport à la subvention,
- assurer un accompagnement plus important des bénéficiaires dans le montage administratif, juridique et financier des dossiers,
- l'utilisation des nouvelles possibilités de transmission et de stockage numériques des informations et des données, notamment la dématérialisation,
- l'information régulière, la formation et la réunion le cas échéant des nouveaux bénéficiaires afin de leur expliquer les procédures et les règles de gestion des fonds européens,
- La mise en place d'un guichet unique assurant au bénéficiaire un interlocuteur privilégié,
- un pilotage associant davantage les partenaires privés, les partenaires sociaux et les associations, ainsi que la mise en place de comités de pilotage thématiques (environnement, innovation...), etc.
- une animation sectorielle et non territoriale qui montre ses limites quand il s'agit de relayer des informations au plus près des acteurs, ou de détecter et prospecter les porteurs de projet potentiels.
- une meilleure communication auprès du grand public.

Ainsi, sur la base de retour d'expérience des services instructeurs, la Collectivité Territoriale de Corse s'est engagée à mesurer les charges administratives pesant sur les bénéficiaires.

Cette évaluation permettra de développer des propositions et de présenter des nouvelles règles pour soulager les bénéficiaires de toutes contraintes inutiles.

Un questionnaire sera diffusé à l'ensemble des services et sera complété par des réunions bilatérales organisées avec les services instructeurs sur la simplification des procédures.

Des travaux d'audit de procédure seront lancés dès la phase de démarrage du programme par l'unité contrôle qualité de gestion de la Direction des Affaires Européennes et

Internationales. Le Guide de procédures et le Document de mise en œuvre 2014-2020 seront établis de manière concertée avec les services pour une meilleure appropriation de la piste d'audit.

La réduction de la charge administrative est ainsi envisagée comme un outil manifeste pour augmenter la confiance des partenaires dans les interventions de l'Union européenne en Corse et pour en améliorer leur efficacité.

11. HORIZONTAL PRINCIPLES

11.1 Sustainable development

Description of specific actions to take into account environmental protection requirements, resource efficiency, climate change mitigation and adaptation, disaster resilience and risk prevention and management, in the selection of operations.

Développement durable

- **Eléments constitutifs du développement durable dans le programme :**

Le PO FEDER-FSE Corse a été élaboré en s'appuyant largement sur les différents documents de planification en vigueur et à venir en Corse. Cette recherche de cohérence est d'ailleurs rappelée dans le PO. De façon plus formelle, la coordination entre le FEDER, le FSE, le FEADER, et les autres instruments nationaux et de l'Union Européenne est rappelé dans la *Section 8* du PO.

Concernant les trois documents de planification pour la Corse (les travaux d'élaboration du PADDUC, le SRCAE, et le PDRC –FEADER-) un important travail de clarification des lignes de partage a pu être opéré qui donne une bonne idée des domaines d'intervention respectifs et des passerelles créées entre les uns et les autres pour garantir leur articulation, particulièrement sur les dimensions environnementales voulues par les OT 4, OT 5 et OT 6.

- **Réponses stratégiques et actions retenues par le PO :**

Les axes intégrant une dimension environnementale sont l'Axe 4 – Transition vers une société à faible teneur en carbone, l'Axe 5 – Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire et l'Axe 6 – Renforcer la cohésion dans les territoires urbains et périurbains.

Tous trois intègrent les objectifs thématiques spécifiquement orientés vers le développement durable :

L'OT 4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans tous les secteurs est notamment traitée dans l'Axe 4, ainsi que dans une partie de l'Axe 6.

En matière d'ENR, le PO FEDER-FSE prévoit notamment via l'OS 4.1.1 le renforcement du potentiel de production d'énergies renouvelables, ainsi que le déploiement de solutions de stockage en réponse à la nature intermittente de certains types d'EnR.

En matière d'efficacité énergétique, l'OS 4.3.1 prévoit l'amélioration des performances thermiques dans les logements collectifs et les bâtiments tertiaires, ainsi que l'amélioration des process énergivores.

L'OT 5 – Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques

En matière de risques naturels, l'OS 5.1.1 doit améliorer la prévention et la gestion des risques naturels, notamment de type inondation.

L'OT 6 – Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources

En matière de préservation des milieux naturels, l'OS 6.4.1 doit permettre la protection des espaces sensibles.

Pour les autres Axes :

Pour les autres Axes (1, 2, 3 et 7), qui n'ont pas de dimension environnementale spécifique, les champs d'intervention respectifs doivent être vérifiés lorsque le PO FEADER Corse sera disponible.

On notera, en parallèle, que la prise en compte de l'environnement n'est **pas absente des autres axes**, notamment *l'Axe 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation*, qui cible les domaines d'innovation stratégiques identifiés par la stratégie de spécialisation intelligente régionale. En effet ceux-ci portent principalement sur la **valorisation des ressources naturelles et culturelles**, et la **production/gestion de l'énergie en milieu insulaire**. De la même manière *l'Axe 3 – Compétitivité des entreprises* donne priorité à ces thématiques issues de la 3S, afin de maximiser l'effet de levier des fonds européens.

- **Evaluation des incidences positives des actions soutenues sur le développement durable :**

La Commission Européenne imposant aux Autorités de Gestion un pilotage par les résultats pour 2014-2020, la nouvelle génération de Programmes se caractérise par un niveau d'exigence plus fort que pour les programmes précédents, assorti d'une obligation de suivi.

La logique d'intervention du PO prévoit donc désormais des indicateurs de résultats et de réalisation OS par OS, devant permettre de mesurer la volumétrie de projets et les impacts du programme sur le développement durable en Corse.

Concernant les axes à dimension environnementale (plus spécifiquement les axes 4, 5 et 6), 23 indicateurs ont d'ores et déjà été définis :

- 8 indicateurs de résultats (ex : « Part des logements dans les classes énergétiques A, B ou C » pour l'OS 4.c.1 : « Réduire la consommation énergétique dans les logements sociaux et bâtiments tertiaires »).

- 15 indicateurs de réalisations (ex : Kilomètres de littoral protégés contre l'érosion pour l'OS 5.a.1 : « Augmenter le nombre d'activités de prévention et de gestion des risques naturels »).

Par contre, aucun indicateur à dimension environnementale n'est encore spécifié à ce stade pour les axes 1, 2, 3 et 7, afin de donner une vision complète des impacts environnementaux du PO (au regard des incidences relevées pour certains de ces axes) et un suivi exhaustif.

Cependant à l'issue du plan de suivi et d'évaluation prévu par la Commission, ces éléments seront précisés ultérieurement dans le document de mise en œuvre du Programme (DOMO).

11.2 Equal opportunities and non-discrimination

Description of specific actions to promote equal opportunities and prevent discrimination based on sex, racial or ethnic origin, religion or belief, disability, age or sexual orientation during the preparation, design and implementation of the operational programme and in particular in relation to access to funding, taking account of the needs of the various target groups at risk of such discrimination and in particular the requirements for ensuring accessibility for persons with disabilities.

B) Egalité des chances et non-discriminations

- **Eléments constitutifs de la promotion de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations dans le programme :**

Sur cette question de l'égalité des chances et non-discrimination, le diagnostic a mis en évidence des éléments qui, s'ils ne sont traités de manière volontariste, risquent d'obérer le développement de la Corse :

- le vieillissement de la population qui renvoie à la question de l'accès de tous aux services
- l'hétérogénéité de la répartition de la population sur le territoire où 80% des habitants sont concentrés sur 20% du territoire dont 42% sur les zones d'Ajaccio et de Bastia ce qui pose également la question du maintien des services
- la précarisation de la population urbaine dans les ZUS qui regroupent 10% de la population
- le pourcentage de jeunes décrocheurs du système scolaire
- le faible niveau de qualification des jeunes à la fois au niveau du taux de scolarisation et de la détention d'un diplôme d'enseignant supérieur

La stratégie du programme en matière de lutte contre les discriminations revêt donc une double dimension puisqu'elle vise à la fois des territoires mais également des groupes de populations spécifiques.

Pour ces populations la question de l'accès au numérique étant un enjeu majeur, il est traité sur les deux dimensions : renforcement des infrastructures et déploiement de nouveaux usages.

- **Réponses stratégiques et actions retenues par le PO :**

Compte tenu de l'enjeu que représente cette problématique les deux Fonds FEDER et FSE lui sont consacrés dont un Axe qui lui est entièrement dédié, l'Axe 7, puisqu'il cible spécifiquement les populations menacées de discriminations.

Sur les 7 axes du programme trois d'entre eux participent spécialement à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances.

L'axe 2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire :

- Etendre le déploiement de la bande large et la diffusion de réseaux à grande vitesse et favorisant l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique (PI 2a) *Objectif spécifique : Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires*

- Renforcement des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture et de la santé en ligne (télésanté) (PI 2c) *Objectif spécifique : Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion, son autonomie et conforter sa capacité d'initiative*

L'axe 6 – Renforcer la cohésion dans les territoires urbains et périurbains

- Favoriser des stratégies de développement à faibles émissions de CO2 pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et de mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer (PI 4 e) *Objectif spécifique : Augmenter l'utilisation des transports collectifs dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia*

- Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales (PI 9b) *Objectif spécifique : Augmenter les capacités d'initiative et l'accès aux services des populations dans les quartiers urbains sensibles*

L'axe 7 – Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir

- Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés (PI 10 ii) *Objectif spécifique : Accroître l'accès des corses à un diplôme de l'enseignement supérieur*

- **Evaluation des incidences positives des actions soutenues pour la lutte contre les discriminations :**

La promotion de l'égalité des chances, en tant que principe horizontal de la stratégie régionale soutenue par le FEDER-FSE en Corse, fera l'objet d'une évaluation transversale pendant toute l'exécution du PO. En effet, pour chaque opération, sur la base d'indicateurs de résultats et d'indicateurs de réalisation, il sera pleinement possible de mesurer l'effet levier que les fonds européens auront sur la lutte contre les discriminations.

11.3 Equality between men and women

Description of contribution of the operational programme to the promotion of equality between men and women and, where appropriate, the arrangements to ensure the integration of the gender perspective at operational programme and operation level.

C) Egalité entre les hommes et les femmes

- **Eléments constitutifs de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le programme :**

L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour garantir la croissance, la prospérité et la solidarité d'une société européenne équitable et démocratique, dans le droit fil de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. C'est l'une des priorités horizontales des actions menées dans le cadre non seulement du Fonds social européen mais aussi de tous les Fonds structurels pour la période 2014- 2020. Dans ce contexte, la stratégie de programmation FEDER-FSE de la Corse prévoit la prise en considération de l'égalité entre les hommes et les femmes dans chaque étape de l'élaboration du programme, et doit être appliquée en tant que principe transversal et horizontal : l'égalité entre les hommes et les femmes est intégrée dans toutes les étapes de la programmation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des opérations soutenues par le PO FEDER-FSE 2014-2020.

- **Réponse stratégique du programme et outils et aides à la mise en œuvre de l'égalité entre les hommes et les femmes :**

Le PO FEDER-FSE 2014-2020 prévoit des indicateurs et des critères de sélection de projets destinés à garantir qu'ils soient accessibles tant aux femmes qu'aux hommes. Le PO bénéficie d'une approche en deux temps: il prévoit d'une part des mesures spécifiques en faveur de l'égalité des chances (***); d'autre part, un engagement plus fort à intégrer l'égalité des chances dans toutes les priorités des actions et du programme.

Outre l'approche transversale, la stratégie pour la Corse en matière d'égalité femmes hommes est fondée sur le principe que l'égalité est l'affaire de tous : porteurs de projets comme différents acteurs des fonds. L'enjeu est de favoriser une prise de conscience globale de la centralité de la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les différents champs d'interventions et d'accompagner des mesures d'amélioration des projets sur cette dimension. La mise en place d'outils d'information, de formation, d'accompagnement et d'évaluation à destination de l'ensemble des acteurs du programme pourra être envisagée par ailleurs.

- **Incidences positives du programme sur l'égalité entre les hommes et les femmes :**

Pour évaluer l'incidence positive du PO FEDER-FSE 2014-2020 sur l'égalité hommes-femmes, l'Autorité de gestion s'appuiera sur les indicateurs qui seront notamment renseignés dans une section spécifique des dossiers de demande de subvention. Le porteur de projet sera ainsi sensibilisé sur la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le projet soutenu mais aussi au sein de sa structure ou encore du secteur d'activité auquel il appartient.

L'objectif est de favoriser l'appropriation et l'identification des éventuelles inégalités en vue de favoriser l'intégration effective de cette dimension dans les projets et les pratiques.

Une évaluation transversale et par opération permettra de mesurer les évolutions attendues.

12. SEPARATE ELEMENTS

12.1 Major projects to be implemented during programming period

Table 27: List of major projects

Project	Planned notification/submission date (year, quarter)	Planned start of implementation (year, quarter)	Planned completion date (year, quarter)	Priority Axes / Investment Priorities
---------	--	---	---	---------------------------------------

12.2 Performance framework of operational programme

Table 28: Performance framework by fund and category of region (summary table)

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
1 - Structuration du potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	ERDF	Transition	Productive investment: Number of enterprises receiving non-financial support	3233190			147			489,00
2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire	ERDF	Transition	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Nbre3463844			2500			20 000,00
3 - Compétitivité des entreprises	ERDF	Transition	Productive investment: Number of enterprises receiving financial support other than grants	3233190			144			480,00
4 - Transition vers une société à faible teneur en carbone	ERDF	Transition	Ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation	Nbre3463844			120			400,00

Priority axis	Fund	Category of region	Indicator or key implementation step	Measurement unit, where appropriate	Milestone for 2018			Final target (2023)		
					M	W	T	M	W	T
			énergétique							
5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	ERDF	Transition	Risk prevention and management: Population benefiting from flood protection measures	3233182			6500			10 000,00
6 - Renforcer la cohésion dans les territoires urbains	ERDF	Transition	Equipements et Infrastructures de services créés et ou renouvelés	Nbre3463844			12			30,00
7 - Investir dans l'orientation et la formation vers les métiers d'avenir	ESF	Transition	unemployed, including long-term unemployed	3233194			2000			4 000,00

12.3 Relevant partners involved in preparation of programme

Les partenaires ayant participé à l'élaboration du programme sont les suivants :

- Préfecture de Région

- Services déconcentrés de l'Etat (DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement, DIRECCTE : Direction Régionale de l'Economie, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, DRRT : Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, Rectorat, Agence Régionale de Santé...)

- Agences et Offices de la Collectivité Territoriale de Corse (ADEC : Agence de Développement Economique de la Corse, ATC : Agence du Tourisme de la Corse, ODARC : Office du Développement Agricole et Rural de la Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Office des Transports de la Corse....)

- Conseil Economique Social et Culturel

- Conseil Général de la Haute-Corse et Corse-du-Sud
- Communautés d'agglomération de Bastia et d'Ajaccio
- Commune de Bastia et d'Ajaccio
- Association des Maires de Haute-Corse et Corse-du-Sud
- Université de Corse
- Parc Naturel Régional de Corse
- Conservatoire Espace Naturel
- Conservatoire du littoral
- Conservatoire Espace naturel
- Chambre des métiers de la Haute Corse et de la Corse-du-Sud
- ADEME
- Association A Rinascita (CPIE)
- EDF
- ONEMA
- SITEC
- Agence de l'Eau

- Opérateur Orange SFR
- Hopitaux régionaux
- GIP Corse Compétences
- Pôle Emploi
- CGPME Syndicat professionnel du Tourisme
- Plateforme Technologique
- OSEO
- Ordre des Experts Comptables
- Chambre des métiers de Haute Corse et Corse du Sud
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute - Corse et Corse-du-Sud
- Chambre Régional de Commerce et d'Industrie
- Caisse de Dépôts et Consignation
- ADIE
- Corse Active
- FEMU QUI
- CADEC

- Plateforme de financement
- IES de CARGESE
- INRA
- CEA
- IFREMER
- INSERM
- BRGM
- STARESO
- SATT Sud Est
- ENSAM
- MEDEF
- Fédération Française du Bâtiment de Corse-du-Sud
- Fédération Française du Bâtiment de Haute-Corse

Documents

Document title	Document type	Document date	Local reference	Commission reference	Files	Sent date	Sent By
LIGNE DE PARTAGE FEDER FEADER FEAMP ANNEXE 1	Programme annexes	31 mars 2014	CTC		Ligne de partage FEDER FEADER FEAMP ANNEXE 1		
Avis de l'Autorité Environnementale	Programme annexes	10 mars 2014	Préfecture de Corse		Avis Autorité Environnementale		
Evaluation Ex-Ante	Draft report of the ex-ante evaluation	14 avr. 2014	CTC Etude Amnyos		Evaluation Ex Ante		
Evaluation Stratégique Environnementale PO FEDER FSE	Programme annexes	8 avr. 2014	CTC / EDATER		ESE Rapport Final		
SRI-SSI Corse 2014 2020	Programme annexes	8 avr. 2014	CTC/EDATE R		SRI SSI Corse Rapport final		